

- En éditorial, Claude Ryan examine le rôle du secteur privé dans la création des emplois promis par M. Bourassa (page 4)
- M. René Belisle explique la signification pour Montréal des Jeux Olympiques de 1976 (page 5)
- L'activité militaire s'intensifie aux frontières d'Israël - (page 9)

la météo

Générallement ensoleillé. Frais. Vents du nord. 50 et 70.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

De la série

VOL XLI - NO 129

Montréal, jeudi 4 juin 1970

10 CENTS

Nixon affirme le succès total de l'opération au Cambodge

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon, au cours d'un discours radio-télévisé à la nation américaine, a affirmé hier que l'opération "Prométhée" s'était soldée par un très grand succès et que tous les objectifs militaires que s'étaient fixés les États-Unis en intervenant au Cambodge avaient été réalisés.

Après avoir expliqué les raisons de cette nouvelle phase de la guerre d'Indochine, le chef de la Maison-Blanche a fait remarquer aux sceptiques et aux libéraux que 43.000 Sud-Vietnamiens et

31.000 Américains ont réussi dans leur opération "de choc" à s'emparer d'un butin communiste considérable et que les pertes en vies humaines dans les rangs alliés ont été très inférieures à celles qui avaient été projetées par les ordinateurs.

M. Nixon a dressé le bilan du succès de l'opération et a affirmé que durant le mois de mai, en territoire khmer, "nous avons saisi une quantité d'armes, d'équipement, de munitions et de vivres pratiquement égale à ce que nous avons capturé durant toute l'année dernière au Sud-Vietnam".

M. Nixon a expliqué à 200 millions d'Américains qui ont suivi son rapport "intermédiaire" qu'après les offensives communistes qui se sont situées du 20 au 30 avril dernier et qui étaient dirigées contre les principales agglomérations urbaines au Cambodge, il n'avait pas eu d'autre choix que de faire intervenir les forces américaines en territoire khmer. "C'eût été, a-t-il dit, une menace inacceptable pour les forces que nous continuons de maintenir au Sud-Vietnam. Cela eût également représenté une augmentation de nos pertes et, enfin, cela eût compromis tout notre programme de retrait du corps expéditionnaire. Cela aurait constitué une prolongation de la guerre. Et il est bien évident que, face aux mises en garde explicites de ce gouvernement, nous aurions donné l'impression, en ne réagissant pas à l'offensive ennemie, d'accepter que le fossé de crédibilité se creuse entre les États-Unis et le reste du monde".

Le président Nixon a déclaré qu'au-delà du 30 juin, "la seule activité américaine au Cambodge consistera à poursuivre des missions aériennes d'interdiction visant les mouvements de troupes et de matériel ennemi, toutes les fois que je jugerai que ces missions seront nécessaires à la protection de nos forces au Sud-Vietnam".

Après avoir ainsi confirmé ce que plusieurs de ses collaborateurs avaient

Conflit postal: peu d'espoir de règlement

OTTAWA (PC) — La ronde des débrayages-surprises a repris, hier, au lendemain du constat d'échec du médiateur du conflit postal, M. Carrothers.

Bien que les deux parties professent un commun désir de dialogue, les services postaux sont désorganisés ou paralysés dans plusieurs villes canadiennes, dont Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, Rouyn, Noranda, Val d'Or, Amos et Malartic, en Abitibi, de même qu'à Calgary, Prince Rupert, Kitimat et Terrace, dans l'Ouest.

Tous ces débrayages ont reçu l'assentiment des leaders syndicaux, selon M. William Houle, co-président du Conseil des syndicats des postiers, organisme de coalition syndicale qui représente les deux syndicats postaux canadiens dans ces négociations.

A Terre-Neuve, où le service était paralysé dans plusieurs villes, les syndicats sont retournés hier matin, au

Voir page 2: Conflit

La CSN se défera-t-elle de Chartrand?

M. Pepin brandit le spectre de l'anarchie

par J.-Luc Duguay

Les quelque 150 membres du conseil confédéral de la CSN, continuent aujourd'hui à discuter de la destitution de M. Michel Chartrand de son siège au conseil confédéral.

Aucune décision n'a pu être prise hier faute de temps. Le vote sera probablement pris aujourd'hui. Pour être valide, la destitution doit recueillir les deux tiers des voix des votants inscrits, peu importe le nombre d'absentions.

Il était difficile hier soir de prévoir l'issue du scrutin. Au cours de l'après-midi, il a semblé que M. Chartrand pourrait échapper à la destitution. En soirée cependant, les délégués influents, dont le secrétaire général de la CSN, M. Raymond Parent, ont fait tourner le vent contre M. Chartrand.

Egalement soumis aux délégués est la destitution de M. Florent Audette, directeur général du Syndicat de la construction de Montréal ou M. Chartrand

est d'ailleurs conseiller technique. Dès le début de la réunion du conseil confédéral — la plus haute autorité de la CSN entre les congrès — le président Marcel Pepin a longuement expliqué les raisons pour lesquelles l'exécutif de la CSN a décidé il y a quelques semaines de recommander l'expulsion du président du conseil central de Montréal.

Il est évident que la réunion du conseil est tout entière centrée sur Michel Chartrand, personnage insaisissable, tour à tour accusé d'avoir agi en "scab", d'être le pendant des unions américaines et de semer à l'intérieur de la centrale une graine d'anarchie.

C'est à la suite de l'appui donné à la FTQ par le syndicat de la construction lors de la grève récente à Montréal que l'exécutif de la CSN a décidé de demander au conseil confédéral d'expulser Michel Chartrand. La CSN considère que le syndicat montréalais a trahi les politiques officielles de la centrale à cette occasion et l'accuse d'avoir ainsi causé un "préjudice grave" au mouvement.

Dans son intervention, M. Pepin a notamment déclaré: "Vous pouvez continuer, comme Conseil, à endurer n'importe quel geste anarchique et susceptible de compromettre l'intérêt de l'ensemble. Pour ce qui me concerne, j'estime que c'est assez, et je ne peux tolérer que le mouvement se divise en laissant faire et dire n'importe quoi. Ceux qui veulent qu'il en soit ainsi n'ont qu'à l'exprimer par leur vote."

M. Pepin, comme pour mieux marquer l'importance du débat, n'a pas caché qu'il s'agissait pour lui de l'avenir du mouvement. Il a cependant nié qu'il ait voulu poser la question de confiance à l'autorité suprême de la CSN entre les congrès.

La réunion d'hier a commencé au milieu de rumeurs voulant que l'exécutif de la CSN soumette sa démission en bloc si le Conseil n'entérinait pas sa recommandation de destitution. Ces bruits ont cependant été accueillis avec beaucoup de scepticisme par les observateurs.

Encore une fois, M. Chartrand s'est employé à prouver qu'il n'avait jamais dérogé à la philosophie de la CSN, que le seul but de la grève des syndicats montréalais était de "forcer" les négoc-

Voir page 2: La CSN

Le séisme au Pérou

Jusqu'à 50,000 victimes?

LIMA (AFP) — Le ciel s'est enfin dégagé hier au-dessus de la vallée péruvienne de Huaylas où gisent sous les décombres au moins 30.000 cadavres en décomposition. Sur la côte du Pacifique, un timide soleil a fait son apparition et le froid qui a causé la mort de plusieurs enfants a fait place à une température plus clémente.

De nouveaux groupes de parachutistes ont profité de cette éclaircie pour sauter et ravitailler la ville de Huaraz en vivres et en médicaments. En outre, des tentes et du matériel de télécommunication ont pu être lancés des airs. Des convois de secours ont également commencé un long voyage de 400 kilomètres qui les mènera à Huaraz.

Hier, le directeur de l'Office national péruvien d'information a déclaré que "rien ne nous permet d'espérer que le nombre de morts à la suite du tremblement de terre qui a frappé le Pérou sera inférieur à 30.000 et au contraire nous craignons que ce chiffre n'augmente".

Le principal problème pour le moment, a-t-il ajouté, est de porter secours à 2.500 survivants de la ville de Yungay, qui comptait 20.000 habitants, et qui a été balayée par un fleuve de boue et de pierres.

Les appels au secours lancés aux autorités impuissantes sont maintenant remplacés par des messages rendant compte de sinistres bilans: une liste de 415 morts a ainsi été donnée de Chimbote où l'on ne comptait jusqu'à présent que 300 victimes. Il est possible que le nombre des morts augmente. Des informations en provenance du nord de Lima indiquent que les estimations gouvernementales pourraient être en-deçà de la vérité et que le nombre de morts pourrait atteindre 50.000.

Le pilote d'un hélicoptère qui a survolé la zone sinistrée a indiqué que Huaraz (30.000 habitants) ressemblait à un château de cartes effondré. Yungay (20.000 habitants) est complètement disparue et une dizaine d'autres localités

sont en ruines. On n'aperçoit aucun signe de vie. Quelque 20.000 personnes ont passé les trois dernières nuits dehors, dans un froid glacial.

En raison des petits tremblements de terre qui se succèdent depuis dimanche, personne n'ose s'abriter sous un toit. Les quelques survivants de Yungay se sont réfugiés sur la pente d'une colline où, selon un correspondant de l'Expresso, ils protègent les enfants du froid en les

plaçant au centre d'un cercle d'adultes. Il n'y a pas de couvertures.

Malgré la basse température, les cadavres commencent à se putréfier et les rescapés craignent les épidémies. Faute de cercueils, les morts sont enterrés dans des draps et parfois dans des journaux.

Cette catastrophe a donné lieu un peu partout à des actes d'héroïsme: à Chimbote, une religieuse s'est sacrifiée pour

sauver un enfant en se couchant sur lui au moment où les murs s'écroulaient. A Huaraz, un prêtre est resté en liaison presque ininterrompue avec Lima depuis l'instant du séisme malgré les petites secousses qui ont continué à ébranler la région. D'une façon générale, tous les radios amateurs ont fait preuve d'une abnégation remarquable en l'absence de toute communication régulière.

Voir page 2: Le séisme

Le projet de loi 62

La commission parlementaire sur l'éducation siègera à l'été

par Gilles Lesage

QUEBEC — Il est à peu près certain que la commission parlementaire sur l'éducation siègera au cours de l'été pour reprendre l'étude et entendre des représentations relatives au projet de loi 62.

C'est ce que le premier ministre, M. Bourassa, a déclaré hier, en ajoutant qu'il appartiendra à la commission de suggérer de tenir des séances à Montréal, étant donné que le "bill" traite de la restructuration scolaire sur l'île de Montréal.

Alors qu'ils étaient dans l'opposition, l'hiver dernier, les libéraux avaient fait une telle suggestion, mais elle n'avait pas été agréée, en raison des difficultés suscitées par un tel précédent; puis les élections sont survenues et tout est remis en question.

Le chef du gouvernement a d'autre part révélé qu'il compte présenter son budget le jeudi 18 juin, et il est toujours confiant de pouvoir l'équilibrer sans devoir hausser les taxes ou impôts.

Le serment d'allégeance

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, à l'issue de la réunion du conseil des ministres, M. Bourassa a indiqué qu'une commission parlementaire sera formée dès les premiers jours de la session, qui débute mardi prochain, pour étudier la question du serment d'allégeance à la reine. Cette commission étudiera les "opinions" émises par le ministère de la justice, à la demande du premier ministre, qui n'en a pas dévoilé la teneur.

M. Bourassa a dit qu'il se rendait à Winnipeg avec une "approche constructive" et que ses rencontres avec son collègue ontarien, M. Roberts, ne visent nullement à établir un "front commun" des deux provinces centrales contre Ottawa. Ces rencontres sont normales, a-t-il noté, parce que les deux provinces ont beaucoup de choses en commun.

Voir page 2: La commission

Nouveau poste: celui de chargé de missions

QUEBEC — Un nouveau poste dans la fonction publique québécoise — celui de chargé de missions — a été créé hier pour M. Yves Michaud, en même temps qu'il était nommé commissaire général de la coopération avec l'extérieur au ministère des affaires intergouvernementales.

Le premier ministre, M. Bourassa, a confirmé la double nomination à l'issue d'une réunion du conseil des ministres.

Le titre de commissaire général fait de M. Michaud l'équivalent d'un sous-ministre adjoint, relevant de l'autorité du sous-ministre, M. Claude Morin.

Le nouveau commissaire entre en fonction aujourd'hui et sa première tâche sera de présider, la semaine prochaine, la participation du Québec à la commission permanente franco-québécoise, qui tient sa réunion régulière à Québec.

Le poste de chargé de missions qui échoit également à M. Michaud est un peu plus intrigant, et fait de lui en quelque sorte un conseiller spécial du premier ministre et du ministre des affaires intergouvernementales, M. Gérard D. Lévesque.

Des missions de quel genre? Le premier ministre ne l'a pas précisé hier, indiquant seulement qu'elles pourraient relever notamment de la culture, de l'immigration, des communications et de l'information.

En fait, c'est à l'usage et au fil des mois que l'on pourra évaluer ces "certaines tâches" évoquées hier par M.

Voir page 2: Nouveau poste

Caucus du RC à compter de demain

C. Samson invite Québec à mieux protéger les entrepôts de dynamite

par Jacques Bouchard, de la PC

Le chef du Ralliement créditiste provincial, M. Camil Samson, a invité le gouvernement libéral à prendre toutes les mesures nécessaires pour que les attentats à la bombe cessent, et l'a prié d'appliquer des punitions exemplaires et des peines maximales aux personnes reconnues coupables de ces méfaits.

C'est ce qu'a déclaré M. Samson au cours d'une conférence de presse hier au Parlement, face aux récents attentats terroristes survenus à Montréal.

"Rien ne justifie la violence. Ce n'est pas avec la guerre qu'on change les idées des hommes ni avec des fusils, mais avec de meilleures idées," a affirmé le chef créditiste.

M. Samson a soutenu que l'ordre et la loi doivent régner chez nous, et si certaines personnes veulent nous libérer, elles doivent utiliser les moyens démocratiques qui sont à leur disposition, et non la violence.

Le chef du RC a aussi demandé au

gouvernement de voir à mieux protéger les entrepôts contenant de la dynamite sur les chantiers de construction; c'est maintenant une question de sécurité publique, puisque les "terroristes" y font leurs "provisions".

M. Samson n'a toutefois pas voulu attribuer à aucun groupe les derniers attentats à la bombe survenus dans la métropole.

M. Samson a soutenu d'autre part que le favoritisme a repris de plus belle dans la majorité de la province.

Le chef du Ralliement créditiste a déclaré que son bureau avait reçu de nombreuses plaintes, concernant notamment les travaux mécanisés sur les fermes et dans le domaine du camionnage.

M. Samson a expliqué que certaines personnes au niveau des comités faisaient engager tel ou tel entrepreneur pour exécuter des travaux mécanisés sur les fermes, et que ces dits entrepreneurs, pour accomplir le travail,

étaient dans l'obligation d'acheter de la machinerie, tandis que d'autres en disposaient déjà.

Selon M. Samson, il en est ainsi dans le domaine du camionnage, précisément dans les comités de Beauce et de Lotbinière.

Le chef du RC a aussi noté que 28 employés de la Voirie avaient été congédiés dans le comté de Terrebonne.

M. Samson a cité en exemple le cas d'étudiants qui avaient été engagés par le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, pour la saison estivale.

"Quand ces étudiants viennent se présenter, a dit M. Samson, on leur dit qu'il faut maintenant refaire la sélection".

"Nous osons croire que le gouvernement n'est pas d'accord avec ces méthodes et que ces choses se passent au niveau des comités sans que l'administration centrale en soit informée", a allégué M. Samson.

Voir page 2: C. Samson

au gré du temps

Protectionnisme

M. Jean-Luc Pépin, qui a le vif souci de protéger nos industries textiles, vient d'annoncer une draconienne politique visant à protéger les fabricants canadiens de chemises.

Mais pourquoi seulement les chemises et non les sous-vêtements, la chaussette, le complet-veston ou le dessus de lit? Cette préférence peut s'expliquer par la place que joue la chemise dans la politique: la chemise que l'on retourne, celle qu'on gage et celle qu'on va jusqu'à perdre; les chemises dont les cols blancs ou bleus indiquent dans les discours les catégories sociales.

La chemise nationale doit être sauvegardée, même si l'on doit s'attendre à de dures représailles, à de féroces contre-attaques des industriels étrangers.

Nous notons, en tout cas, que par une action énergique, notre souriant ministre du commerce et de l'industrie, champion de la chemise, vient de gagner la première manche.

Louis-Martin TARD

suites
de la première
page

LA CSN

ciations en cours au moment où les décrets étaient expirés et les travailleurs sans protection syndicale.

Tant M. Pepin que M. Chartrand ont voulu situer le débat sur un plan rationnel, faisant chacun de leur côté un long historique des relations de travail dans l'industrie de la construction. Mais, il semble évident que, pour les délégués, le conflit en est un sinon exclusivement, du moins principalement, de personnalités, comme l'ont prouvé certaines interventions.

M. Chartrand a déclaré que M. Pepin posait mal le problème quand il disait que l'avenir de la CSN est en jeu. Comparant l'exécutif aux « évêques d'avant le concile », il a trouvé « absurde » de faire de ce débat une question de confiance.

« Nous ne sommes plus à l'âge des votes de confiance mais à l'âge de se parler d'homme à homme », a-t-il ajouté. Le syndicaliste a dit qu'il était bon qu'une tension existe à l'intérieur de la CSN, que c'était là un facteur de progrès. Il a tenu à préciser que si le Conseil ne l'expulsait pas de ses rangs, il y aurait encore, certes, des engueulades, des débats délicats mais, pour lui, cela n'est que normal.

M. Chartrand trouve « aberrant » le mode de représentation aux organismes supérieurs prévus par les statuts de la CSN. Il a fait valoir qu'il venait d'être réélu à la présidence du Conseil central qui le délègue au Conseil confédéral.

A ce sujet, M. Pepin a été très clair: « Que nos instances élisent qui elles veulent, c'est leur affaire. Mais une assemblée délibérante est libre aussi d'accepter dans son sein qui elle veut. »

CONFLIT

travail, après un débrayage de 24 heures.

D'autre part, à Ottawa, les comités de négociation patronaux et syndicaux ont convenu de reprendre leurs laborieux pourparlers à 10h30 ce matin. Les observateurs nourrissent toutefois peu d'espoir quant aux résultats de cette reprise des négociations à la suite de l'échec de la médiation.

Cette mission de médiation assumée par M. Carrothers avait commencé samedi, peu après la multiplication des grèves sporadiques, à travers le pays, sorte de guérilla syndicale destinée à forcer la main à la partie patronale.

Alors que ces débrayages-surprises durent habituellement 24 heures, à Windsor, les postiers ont largement dépassé cette norme et affirment même qu'ils sont décidés à continuer leur grève jusqu'à ce que les deux parties en soient venues à une formule de compromis.

Pour sa part, le médiateur a déclaré qu'il se retirait parce qu'il avait le sentiment qu'il ne peut efficacement rapprocher les deux antagonistes.

Aux Communes, le président du Conseil du trésor, M. Drury a laissé entendre que la position de la partie patronale était immuable et que toute concession devra venir de la partie syndicale.

Le gouvernement, a-t-il dit, a amélioré les conditions de son offre lors de la médiation qui a été interrompue mardi après-midi et les négociateurs gouvernementaux feront tout en leur possible pour en arriver à une entente. Néanmoins, c'est au Conseil des unions postales de faire le prochain pas, a-t-il dit.

M. Drury n'a pas voulu préciser quelles nouvelles offres le gouvernement avait faites avant que la médiation ne soit interrompue.

LA COMMISSION

et peuvent aboutir à une « collaboration fructueuse ». Ce qui n'empêche nullement le Québec, d'ailleurs, d'être d'accord avec les revendications des provinces de l'Atlantique quant à la pérennité. En ce sens, il peut y avoir rapprochement sur certains points avec l'Ontario, sur d'autres avec l'est ou l'ouest du pays.

Le Québec demandera-t-il à nou-

veau les \$200 millions de la taxe dite du progrès social? M. Bourassa a rappelé qu'il était d'accord sur ce point avec le gouvernement précédent; à son avis, il y a moyen de récupérer, directement ou indirectement, cette somme, par le truchement du ministère des finances ou un autre ministère. Mais il n'a pas voulu dire s'il dévoilerait vendredi une formule précise à cet égard.

Quant aux allocations familiales que le Québec veut également récupérer, le premier ministre a dit que l'on est à compléter les études à ce sujet, et que la question devrait être discutée à la conférence constitutionnelle de septembre prochain.

Traitement de l'opposition

Au sujet du traitement qui sera réservé aux trois partis de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Bourassa a indiqué que le conseil des ministres en est arrivé à certaines décisions et qu'il veut d'abord en faire part aux chefs de partis. M. Bertrand, incidemment, revient de vacances ces jours-ci. Le premier ministre a toutefois ajouté qu'il n'y aura qu'un seul chef d'opposition, soit M. Bertrand (qui dirige les 17 députés de l'U.N.), mais que les deux autres, soit MM. Camil Samson et Camille Laurin, jouiraient de certains « privilèges ».

M. Bourassa a aussi indiqué, en réponse à une question, que M. Bertrand aura le service d'une limousine et d'un chauffeur. L'ex-premier ministre lui avait offert le même privilège alors qu'il était devenu chef de l'opposition, en janvier, mais M. Bourassa avait décliné l'offre.

Canadien

Au sujet des mises-à-pied projetées à Canadien, à Montréal, le chef du gouvernement a dit qu'il avait fait des rencontres et des représentations pour éviter qu'il y ait un « creux » dans l'embauche. Relativement aux avions-citernes CL-215 dont le Québec n'a pas encore pris livraison, bien que dix ait déjà été acceptés par la France, M. Bourassa a simplement indiqué qu'il s'agissait d'un problème « très complexe » aux implications techniques, juridiques et financières.

Assurance-santé

M. Bourassa croit encore possible que l'assurance-maladie entre en vigueur le premier juillet. Quant aux modifications projetées au « bill » présenté par le gouvernement précédent, il a laissé entendre que les soins médicaux fournis par la commission des accidents du travail pourraient l'être par la régie de l'assurance-maladie, de telle sorte que le gouvernement fédéral assumerait la moitié des frais ainsi encourus. Présentement, les soins offerts par la CAT sont entièrement à la charge du trésor québécois. La question est à l'étude.

L'échelle des honoraires professionnels sera-t-elle annexée au nouveau projet de loi, ainsi que M. Bourassa l'avait lui-même proposé en mars? Il ne peut pas le dire pour l'instant.

NOUVEAU POSTE

Bourassa. Mais l'imprécision actuelle de la fonction faisait dire à certains malins que M. Michaud pourrait être un fonctionnaire « omnibus » ou encore, pour faire un parallèle avec la diplomatie, le « Averell Harriman », c'est-à-dire l'ambassadeur itinérant de l'administration Bourassa!

Chose certaine, les postes attribués à M. Michaud indiquent en quelle haute estime le tient le premier ministre, et ce, en dépit des inimitiés farouches de certains éléments libéraux — même de ministres — à l'égard des vues qu'il estime « ultra-nationalistes » de M. Michaud.

Agé de 40 ans, M. Michaud est un journaliste de carrière. Elu député libéral du comté de Gouin en 1966, il s'est temporairement dissocié de la ligne de son parti à l'occasion du débat sur le « bill » 63, l'automne dernier, constituant alors avec M. René Lévesque ce que l'on a appelé « l'opposition circonstancielle » au projet assurant la liberté de choix des parents.

A nouveau candidat de son parti au scrutin du 29 avril, M. Michaud a été défait de justesse par le candidat péquiste, M. Guy Joron.

En réponse à des questions, le premier ministre s'est défendu que la nomination de M. Michaud ait un caractère politique ou partisan. Il a fait état de l'expérience parlementaire du nouveau commissaire général, de ses talents et du désir du gouvernement de les utiliser au meilleur escient qui soit.

Quand on lui a fait remarquer que certains députés, aujourd'hui ministres, notamment Mme Kirkland-Casgrain avaient mal digéré l'opposition de M. Michaud au « bill » 63, M. Bourassa a répondu en riant: « Elle ne s'est pas opposée à ce qu'il soit candidat libéral... » Puis il a ajouté que sa décision avait été entérinée par le conseil des ministres et qu'à son avis elle est « sage ».

Qu'advient-il du seul autre député libéral défait au scrutin du 29 avril, M. Alcide Courcy, député d'Abitibi-ouest de 1956 à 1970 et ministre de l'agriculture de 1960 à 1966? A cette question, M. Bourassa a répondu que, pour le moment il était au service du parti libéral (il en est l'organisateur en chef depuis plusieurs années), et qu'il était possible qu'il entre également dans la fonction publique. Il semble qu'un poste lui sera confié à son ancien ministère ou qu'il devienne un conseiller spécial du gouvernement.

Autres nominations

M. Bourassa a d'autre part confirmé que M. Guy Frégault, commissaire général de la coopération avec l'extérieur depuis deux ans, reprend ses fonctions de sous-ministre des affaires culturelles. Quant au précédent titulaire des fonctions M. Raymond Morissette, ex-chef de cabinet de M. Jean-Noël Tremblay, M. Bourassa a dit: « Son cas est en discussion. »

D'autre part, le Dr Jacques Brunet, directeur du département de médecine et président du bureau médical du centre hospitalier de l'université Laval, a été nommé sous-ministre de la santé.

Le Dr Jacques Gélinas, actuellement sous-ministre de la santé, est nommé conseiller-cadre auprès du conseil exécutif, ainsi que membre et vice-président de la régie de l'assurance-maladie.

Sept secrétaires parlementaires

Le premier ministre a d'autre part annoncé la nomination de sept secrétaires

Mis à pied aujourd'hui?

Tous les employés de la région de l'est de la Voie maritime du St-Laurent seront mis à pied aujourd'hui si les 80 syndicats qui ont débrayé continuent leur grève, a déclaré, hier, un porte-parole de la commission qui administre cette voie navigable. Deux des écluses du canal ont été paralysées hier matin quand les membres de la Fraternité des employés de transport ont quitté le travail, soit celles de St-Lambert et de Côte Ste-Catherine.

Dans une lettre aux travailleurs en grève, M. Roger Bélanger, surintendant de la Voie maritime pour la région est, affirme que des sanctions disciplinaires seront prises par suite de cet arrêt de travail « illégal ».

res parlementaires, ajoutant qu'il prévoit en nombre dix au total.

Voici la liste de ces nominations: M. Henri L. Colteux, député de Duplessis, adjoint parlementaire de M. Kevin Drummond, ministre des Terres et Forêts.

M. Georges Vaillancourt, député de Stanstead, adjoint parlementaire de M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

M. Gérard Cadieux, député de Beauharnois, adjoint parlementaire de M. Pierre Laporte, ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, et de l'Immigration.

M. Raymond Mailloux, député de Charlevoix, adjoint parlementaire de M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie.

M. Gilbert Thériault, député de Témiscamie, adjoint parlementaire de Mme C. Kirkland-Casgrain, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

M. Gilles Houde, député de Fabre, adjoint parlementaire de M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications, responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, et chargé de l'Office franco-québécois.

M. Jean Perreault, député de l'Assomption, adjoint parlementaire de M. Gilles Masse, ministre des Richesses naturelles.

D'autre part, M. Bourassa a annoncé que M. Harry Blank, député de Saint-Louis, est nommé président du Comité des Billa privés, et que M. Denis Hardy, député de Terrebonne, sera proposé à la vice-présidence de l'Assemblée Nationale.

LE SÉISME

Le pape Paul VI a fait parvenir au Pérou un message de condoléances pour la tragédie que traverse actuellement ce pays. Le pape a également promis une aide de \$10.000. Le cardinal Veilliot, secrétaire d'Etat, s'est fait l'interprète du Saint Père en déclarant que ce dernier offrait « de ferventes prières pour le repos de l'âme des morts et qu'il se tenait paternellement auprès des parents des victimes et des blessés ».

Aux Nations Unies, le représentant de Cuba à l'assemblée générale, M. Ricardo Alarcon, a requis hier le secrétaire général U Thant de demander aux institutions spécialisées de l'ONU de fournir d'urgence des secours aux victimes du tremblement de terre qui a fait plus de 30.000 morts au Pérou.

C. SAMSON

« C'est malheureux que les gens soient habitués à suivre les ordres du représentant du gouvernement élu, même si celui-ci n'est qu'un candidat défait. Il faudrait changer cette mentalité générale, regarder d'abord la compétence de l'homme et non sa couleur politique », a précisé le chef créditiste.

M. Samson a révélé que les membres de son parti tiendront un caucus de quatre jours, en fin de semaine, soit à compter de demain jusqu'à lundi, à Québec.

Le chef créditiste a mentionné que les députés mettront ainsi la dernière main à la stratégie qu'ils doivent adopter en Chambre.

NIXON

laissé entendre ces jours derniers, le président a laissé également la porte ouverte à toute intervention future des forces sud-vietnamiennes en territoire khmer. « Nos discussions avec le gouvernement de Saigon, a-t-il dit, indiquent que son objectif primordial demeure la sécurité du Sud-Vietnam. Ses activités au Cambodge dans l'avenir, après le retrait de ses troupes des sanctuaires (où elles opèrent actuellement), seront déterminées par les actions de l'ennemi ».

M. Nixon, qui n'a pas résisté à qualifier l'intervention américaine au Cambodge d'opération « la plus réussie » de toute la guerre d'Indochine, a déclaré solennellement: « Le succès de cette opération à ce jour garantit que la date-limite du 30 juin fixée pour le retrait de toutes les troupes américaines du Cambodge sera respectée ».

Le président a annoncé d'autre part que sur le total de 31.000 soldats américains engagés au Cambodge, 17.000 ont déjà regagné le Sud-Vietnam. « Le reste regagnera le Sud-Vietnam d'ici à la fin du mois. Ceci comprend également tout appui aérien et logistique américain, ainsi que les conseillers militaires ».

M. Nixon a déclaré que le succès de l'intervention américaine au Cambodge a permis déjà de commencer le retrait, annoncé par lui le 20 avril dernier, de 150.000 soldats américains d'ici au printemps prochain. « 50.000 soldats, a-t-il annoncé, seront retirés du Sud-Vietnam d'ici au 15 octobre prochain ».

Se référant aux rapports reçus dimanche dernier de ses conseillers militaires, M. Nixon a déclaré: « L'un des résultats les plus remarquables et les plus encourageants de cette opération a été l'excellente tenue sur le terrain de l'armée sud-vietnamienne. Soixante pour cent de toutes les troupes engagées au Cambodge étaient sud-vietnamiennes. L'efficacité, l'adresse et le courage avec lesquels elles ont combattu ont dépassé de loin notre attente. La confiance en soi et le moral de l'armée du Sud-Vietnam ont été grandement renforcés. L'opération a démontré clairement que notre programme de vietnamisation est en train de réussir ».

A l'adresse de Hanoi, le président Nixon a réaffirmé que la voie de la négociation « demeure grande ouverte ». Je réitère ici même toutes les offres que nous avons faites à la table de conférence, publiquement ou en privé. Nous sommes prêts à négocier dès que le Nord-Vietnam le sera aussi ».

Le président réitére également, néanmoins, certains de ses avertissements. « Si la réponse (nord-vietnamienne) à notre programme de retrait de troupes et à notre offre de négociation doit être une recrudescence de leurs attaques de nature à mettre en danger la sécurité du reliquat de nos forces au Vietnam, je prendrai — comme je l'ai prouvé par ma décision d'il y a cinq semaines — toute mesure énergique et efficace pour parer à cette situation ».

A l'intention de ses détracteurs, M. Nixon a déclaré: « Lorsque cette opération a été annoncée, nos critiques avaient affirmé qu'elle augmenterait les pertes américaines, qu'elle élargirait la guerre, qu'elle prolongerait notre engagement et qu'elle retarderait notre plan de retrait des troupes. Cependant, l'opération a été décidée précisément pour les raisons opposées et elle a eu des effets diamétralement opposés ».

M. Nixon a affirmé d'autre part qu'il a été très encouragé par les conclusions de la conférence des onze pays d'Asie et du Pacifique réunis à Djakarta le mois dernier à propos du Cambodge. « Ce pays offre à ces onze nations et à d'autres pays de la région l'occasion de coopérer dans le soutien aux efforts du gouvernement de Phnom Penh pour préserver la neutralité, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Cambodge, a dit M. Nixon. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer le succès de ces initiatives asiatiques ».

Justifiant sa décision cambodgienne, M. Nixon a pris son auditoire à témoin en lui posant, une fois de plus, la question suivante: si cette décision n'avait pas été prise, « les peuples d'Amérique latine, d'Europe, du Moyen-Orient et des autres régions d'Asie qui font confiance à la puissance des Etats-Unis et à leur engagement nous garderaient-ils cette confiance »?

« Je crois fermement, a-t-il poursuivi, que l'établissement d'une paix équitable au Vietnam est essentiel si nous voulons qu'une paix durable soit maintenue ».

Action prévue en Cour supérieure

Conflit au sein de l'association Milton-Parc

par Pierre Richard

Un conflit vient d'éclater au sein de l'Association des citoyens de Milton-Parc. L'exécutif récemment élu dont le président était M. Jean Basilières, a été renversé à la réunion régulière de l'association tenue mardi soir. Le groupe de M. Basilières a décidé de faire appel à l'étude de Me Claude-Armand Sheppard pour tenter une action en Cour supérieure visant à annuler le vote pris à la dernière réunion.

Au cours d'une conférence de presse au bureau de Me Sheppard, Place Victoria, M. Basilières et deux autres membres du conseil d'administration de l'association, ont déclaré que la réunion avait été manipulée par le groupe adverse, qu'une partie importante des quelque 160 personnes présentes n'étaient pas des membres ayant droit de vote. « De toute façon, a déclaré aux journalistes Me Flam, même si les participants avaient été en règle, la destitution de M. Basilières est illégale parce que les règlements de l'association ne sont pas encore approuvés par le Secrétariat de la Province ».

L'association de Milton-Parc a mené une lutte vigoureuse depuis deux ans contre le projet de démolition et de rénovation de la Compagnie Concordia. M. Basilières et son groupe ont pris la direction de l'association il y a un mois.

Laval LeBorgne sera réintégré à « La Presse »

M. Laval LeBorgne, chroniqueur politique à La Presse et secrétaire général du Syndicat des journalistes de Montréal, devra être réintégré à la rédaction de ce journal montréalais qui l'avait congédié le 1er janvier 1970. Ainsi en a décidé le président du tribunal d'arbitrage, Me Marcel Trudeau, dans une sentence arbitrale datée du 2 juin et rendue publique hier.

Tout en se réjouissant de la décision rendue, les dirigeants du SJM ont déploré hier les « avocasseries » qui prennent cinq mois à aboutir, sans que l'intéressé puisse avoir de recours valable entre-temps.

Me Trudeau, cependant, n'accorde pas d'indemnité pécuniaire au journaliste LeBorgne qui, on se rappelle, avait été l'un des principaux leaders de l'occupation des locaux de la Presse en décembre 1969 et du ralentissement de travail — en guise de protestation contre un projet de mise à la retraite forcée visant 18 journalistes.

Le président du tribunal d'arbitrage qui tint une dizaine de séances depuis le 14 janvier « annule » le congédiement de M. LeBorgne et affirme qu'une suspension eût été la sanction appropriée. Me Trudeau « maintient en partie » le grief de LeBorgne et ordonne à la compagnie de publication La Presse de le réintégrer à son emploi, au plus tard le 8 juin, avec tous ses droits et privilèges mais « sans indemnité pour tenir lieu de salaire, d'avantages sociaux et de bénéfices marginaux perdus dans l'intervalle ».

Me Trudeau n'a pas retenu l'argument de « responsabilité collective », se servant d'une vieille règle de loi selon laquelle il y a toujours, même si un groupe est en cause, un responsable à un tort causé à autrui.

**SUR L'EAU-
DANS
L'EAU
A-T-T-E-N-T-I-O-N**

nue dans d'autres parties du monde ».

Le président a dressé, enfin, l'inventaire à jour des armes et du matériel pris à l'ennemi depuis l'entrée des troupes américaines au Cambodge: plus de 10.000.000 de cartouches pour armes légères; plus de 100.000 obus, plus de cent mille grenades et autres charges explosives, 15.000 armes individuelles, plus de 2.000 mitrailleuses et mortiers, 5.000 tonnes de riz, 359 véhicules divers, 186 radios ou émetteurs, plus de 20 tonnes de médicaments, et... 9.145 soldats nord-vietnamiens ou FNL ont été tués et 1.916 ont été faits prisonniers.

AU QUARTIER

Suite de la page 3

En fait, le nouveau conseil d'administration veut rénover la structure de fond en comble, réduire les disparités de salaires, réduire le personnel à plein temps, donner plus de rigueur à la politique d'achats, tout cela dans un contexte d'austérité causé par le refus récent des étudiants de l'université d'accepter une cotisation obligatoire à la source pour financer le journal.

Or, comme a expliqué M. Payette, le Quartier Latin doit apprendre à survivre à l'aide de la publicité et des abonnements. C'est pourquoi l'exécutif avait demandé à la rédaction de trouver une formule pour que les numéros d'été puissent rester rentables malgré la baisse de la publicité. Par contre, la rédaction n'aurait proposé aucun projet. Un congé sans solde général a donc été décrété jusqu'à septembre prochain: « On ne veut pas payer \$12.300 de salaires pour rien... ».

Par contre, M. Bouchard a dénoncé l'incompétence de cette nouvelle équipe « qui n'a aucune idée de ce qu'est un journal, qui s'imaginent qu'on peut mettre tout le monde en congé pendant trois mois et recommencer une nouvelle année à deux jours de préavis ».

M. Bouchard a aussi dénoncé la réfor-

me administrative qui consisterait surtout à renégocier les salaires sur une base individuelle « pour réengager qui on veut bien ».

Quoi qu'il en soit, que le conflit soit idéologique ou administratif (ou les deux), il ne pourra se régler que par le départ de l'exécutif ou par celui de l'équipe de rédaction. Le conseil d'administration doit se réunir ce soir pour trancher la question mais il semble bien que cela aura déjà été réglé par la démission en bloc de l'ancienne équipe.

L'avion de Sharp n'a pu survoler le sol français

DUBLIN (PC) — La France a refusé la permission, hier soir, au ministre canadien des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, de survoler le territoire français.

M. Sharp devait voyager de Lahr, où se trouve la base militaire canadienne en Allemagne de l'Ouest, à Dublin pour une visite officielle d'une journée. M. Sharp était parti de Bucarest à l'issue d'une visite de trois jours en Roumanie.

L'appareil était un bimoteur Cosmopolitan des Forces armées canadiennes.

Les officiers canadiens à Lahr ont dit que normalement les Français exigent deux heures d'avis pour autoriser le vol d'un avion militaire étranger au-dessus de la France.

Des porte-parole officiels ont déclaré que la France a refusé de suspendre cette exigence pour M. Sharp. Ils ont ajouté que l'avis de deux heures n'avait pu être donné aux autorités françaises parce que le plan de vol de l'appareil de M. Sharp n'a été connu qu'après son atterrissage à Lahr.

L'avion a donc dû faire un long détour et survoler la Belgique pour atteindre la République irlandaise.

et demi, lors d'une réunion d'une trentaine de personnes. M. Basilières a déclaré aux journalistes, que, contrairement à ses prédécesseurs, il adoptait une politique plus conciliante envers Concordia, qu'il fallait accepter le projet de démolition comme un fait accompli et en tirer le meilleur parti possible. Il s'est lui-même présenté comme un « démocrate modéré » contrairement à ses adversaires qu'il a traités de doctrinaires et de « sociologues ».

Il semble que ce soit en raison de sa politique modérée que l'exécutif a été renversé par un vote presque unanime des personnes présentes. Le nouveau groupe dont l'élection sera contes-

tée en cour, est composé de citoyens ayant travaillé dans l'association depuis le début; il est dirigé par M. David Williams et M. Brian Knight; rejoinis par téléphone, ces derniers n'ont pas voulu faire de commentaires avant de connaître les accusations précises portées contre eux.

Enfin, M. Basilières a soutenu que le groupe de MM. Williams et Knight serait financé par de puissants intérêts financiers; il n'a pas voulu préciser lesquels. Aux journalistes qui lui demandaient qu'il finançait de telles procédures, l'avocat de M. Basilières n'a pas voulu répondre, alléguant que cela n'intéressait personne.

Nous donnerons à vos enfants

LA MAÎTRISE DE L'ANGLAIS

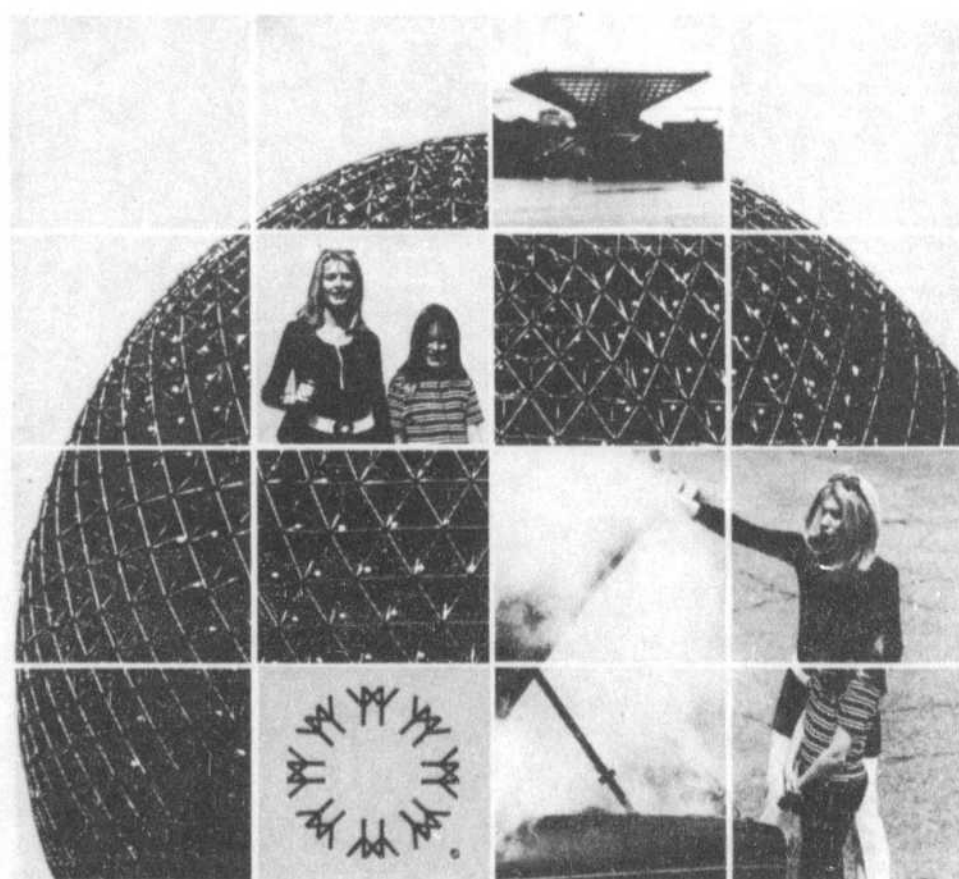
Renseignez-vous sur les différents cours d'été
L.P.S. offerts pendant les grandes vacances.



de 9 à 21 heures
LANGUAGE POWER SYSTEMS

MONTREAL: Place Bonaventure 878-2821
QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

**pour aller à
terre des hommes...**



**prenez la vie
du bon côté,
prenez le métro
et l'autobus!**

Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal



DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

COTE Paul-Emile Hon. Juge à Montréal, le 3 juin 1970 à l'âge de 60 ans, est décédé l'Honorable Juge Paul-Emile Côté, époux de Laurence Gauthier et père de dix enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 6 juin. Le convoi funéraire partira du Salon J. R. Deslauriers Ltée, No 5650 Chemin Côte-des-Neiges à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A ceux qui désirent offrir un témoignage de sympathie, la famille suggère des dons à la Société Canadienne du Cancer.

JODOIN Jacqueline. A Montréal, le 3 juin 1970 à l'âge de 57 ans, est décédée, Mme Laurent Jodoin, née Jacqueline Mochoon, demeurant au 10, 340 St-Urbain. Les funérailles auront lieu samedi le 6 juin. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 745 rue Crémazie est à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés.

La RAQ entend sévir contre les fraudeurs qui sont parfois des promoteurs du vice organisé

par Guy Deshaies

"Il est assez fréquent que les citoyens les moins fortunés soient le plus souvent exploités et la Régie des alcools, avec l'aide du gouvernement, a l'intention de sévir contre ces exploitateurs qui sont parfois des promoteurs du vice organisé."

C'est en ces termes que le juge Marc Lacoste, président de la RAQ, a ouvert hier une session de convocation de certains détenteurs de permis de la RAQ, en insistant d'une part sur le fait que les détenteurs de permis n'ont pas à défendre un droit mais un privilège et en précisant d'autre part l'importance du tribunal quasi judiciaire que constitue celui de la Régie qui a le pouvoir d'annuler ou de suspendre un permis en dehors de toute autre condamnation devant les tribunaux judiciaires de droit pénal ou civil.

Dans ses remarques préliminaires le juge Lacoste a fait allusion à ceux qui abusent de leurs permis en usant de toutes sortes de supercheries pour tromper le public et pour subtiliser indirectement des revenus à la province en vendant de l'eau colorée ou parfumée au lieu d'alcool, en revendant les mêmes verres, en vendant de l'alcool frelaté ou ne portant pas l'étiquette de la RAQ, etc.

Le président de la Régie a d'autre part dit que le rôle de l'organisme qu'il

représente a des conséquences sociales et humaines tout aussi importantes que les conséquences économiques qui peuvent découler d'une mauvaise administration d'un permis.

Café Métropole

Parmi les détenteurs convoqués hier le plus important est M. Armand Raymond, détenteur d'un permis de la Régie pour le cabaret Café Métropole Inc. Une trentaine de policiers avaient été assignés comme témoins mais la cause a été retardée d'abord par une demande de remise des intimés puis par des discussions de droit et de juridiction qui ont permis de mettre en évidence la confusion juridictionnelle qui caractérise les tribunaux administratifs, confusion qui a fait récemment l'objet d'un rapport d'une commission du Barreau du Québec et qui recommande le partage clair et précis des juridictions des tribunaux quasi judiciaires. Au cours des débats entre les procureurs de la ville de Montréal et Me Durois, représentant le défendeur et les propriétaires du Café Métropole, le juge Lacoste a cité les articles de la loi de la RAQ pour démontrer que la Régie n'avait pas à tenir compte de la jurisprudence en matière pénale en ce qui concerne notamment "l'occasion de se faire entendre" pour les intimés (Art. 66).

Le juge Lacoste a dû rappeler à Me Durois que le permis susceptible d'être annulé était un privilège accordé à un tel détenteur par la RAQ et que pour cette raison la Régie examinait les faits concernant le comportement du détenteur convoqué pour savoir s'il fait bon usage de son privilège (son permis).

Le juge a donc admis en preuve un rapport de police présenté par un chef inspecteur mais rédigé par divers policiers rejetant ainsi l'objection de la défense selon laquelle il s'agissait là d'une preuve par oui-dire.

La cause du Café Métropole Inc. continuera vendredi après-midi.

Press Club

Hier matin, le juge Lacoste a d'autre part accordé quelques remises à des détenteurs absents puis a entendu la

Au Quartier Latin: purge idéologique ou administrative?

par Gilles Provost

"Nous mettons la hache dans le laisser-aller administratif du quartier latin mais pas du tout dans son idéologie". C'est ce qu'a déclaré hier le nouvel exécutif du Centre d'information étudiant de l'Université de Montréal, M. Daniel Payette, porte-parole du nouvel exécutif, a donc nié formellement les informations parues dans Le Devoir hier matin selon lesquelles l'équipe de rédaction du journal étudiant serait victime d'une purge idéologique.

De son côté, l'équipe de rédaction, par la voix de son directeur, M. Roméo Bouchard, a confirmé la nouvelle du Devoir, annoncé sa démission en bloc et convoqué une conférence de presse aujourd'hui pour expliquer tous les dessous de l'affaire. "Le nouvel exécutif préconise une politique plus modérée et prend tous les moyens pour se débarrasser de nous", a déclaré M. Bouchard, confirmant ainsi les informations recueillies d'autres sources par Le Devoir.

Au contraire, M. Payette a rappelé que le conseil d'administration du centre d'information avait décidé, le mois dernier, de confier le journal à la même équipe, l'an prochain. Là où cela accroche, c'est au niveau administratif, alors que le bureau de rédaction refuserait d'accepter l'intervention du conseil d'administration et de l'exécutif récemment mis sur pied.

Suite à la page 2

cause de M. Jules Racicot, propriétaire du café Press Club, 4350 rue Saint-Denis, dont la raison sociale est Le club des journalistes de Montréal (en anglais: The Montreal Press Club). M. Racicot a expliqué que cet établissement avait été jadis un club à charte mais que depuis 16 ans il s'agissait d'un bar-restaurant ouvert au grand public. M. Racicot était accusé notamment de ne pas exploiter son permis de salle à manger et de l'avoir exploité auparavant dans une salle qui sert de bar, sans distinction de lieu, ce qui n'est pas conforme à la loi. Le juge Lacoste lui a tout de même ordonné de changer le nom de son établissement étant donné la confusion entre ce cabaret et le véritable Cercle des journalistes de Montréal (Montreal Men Press Club). De plus le président de la Régie a ordonné au propriétaire du "Press Club" de faire les aménagements physiques nécessaires dans son établissement de manière qu'il y ait et un bar et une salle à manger. Le juge Lacoste a donné jusqu'au 1er août à M. Racicot pour se conformer à ces directives.

Six autres détenteurs de permis de la RAQ sont convoqués pour aujourd'hui.

■ aujourd'hui

A 08h50, ouverture d'un symposium qui marquera l'inauguration du nouveau complexe de recherches Merck Frosst à la sortie 18 de la route transcanadienne.

A 10h00, à la ferme bovine du MacDonald College, côté nord de la route transcanadienne, sortie 11, la Raymond Limited, filiale à part entière de la Canada and Dominion Sugar Company Limited, annoncera l'implantation au Québec d'une nouvelle usine de fabrication de tuyaux de drainage agricole en polyéthylène.

A midi trente, à la Maison du commerce, assemblée annuelle du Kiwanis Club of Montreal Inc.

A midi trente, au Club Canadien, 438, rue Sherbrooke, le président des fêtes de la Saint-Jean, M. Roger Baulu, et les organisateurs du gala des artistes donneront une conférence de presse.

A 14h00, au centre social de l'U. de M., M. Roméo Bouchard donnera une conférence de presse sur la mise à pied de douze collaborateurs du Quartier Latin.

A 14h30, au salon Viger C de l'hôtel Château Champlain, conférence de presse sur la contrefaçon du Valium Roche.

A 14h30, au Cercle universitaire, Cité du Havre, la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises (un des membres de la Campagne des Fédérations) tiendra une conférence de presse.

A 16h00, au salon de la presse de l'aile no 3 de l'édifice du port de Montréal, les responsables du pavillon de la Bulgarie recevront les journalistes.

Vers 17h00, lors de la réunion régulière de la Commission des écoles catholiques de Montréal, il y aura présentation du rapport du comité d'organisation du colloque tenu en avril sur l'enfant en milieu défavorisé.

A 18h00, M. Oswald Parent, ministre d'Etat, présidera, à Hull, la conférence consultative des parlementaires de l'Outaouais québécois.

L'Association québécoise des techniques de l'eau, lors d'un dîner-causerie à l'hôtel Skyline, publiera un rapport sur la fluoration de l'eau.

Les Communes ajourneraient le 23 juin

OTTAWA (PC) — La Chambre des Communes s'appête à ajourner ses travaux pour l'été le 23 juin, semble-t-il.

En effet, bien qu'aucune discussion formelle n'ait été entamée à ce sujet, il semble que les députés fédéraux seraient favorables à cette initiative.

Tout en soulignant qu'il n'y avait eu aucune proposition officielle en ce sens, M. Bernard Pilon Chambly, whip du parti libéral, a ajouté: "S'il y en avait une, on serait en faveur."

Le noeud du problème réside dans le 24 juin, jour de la St-Jean-Baptiste, et fête fériée par les Communes. On attend donc peu de députés le lendemain de la fête.

L'hésitation est actuellement de savoir si la Chambre s'ajournera le 26 juin, jour proposé par le gouvernement.

Prévision de M. Guy Huot

Terre des hommes 70 sera très populaire

Tout sera prêt à temps pour l'ouverture de Terre des hommes vendredi le 12 juin à 17h. C'est l'assurance que le directeur et commissaire général de l'exposition, M. Guy Huot, a donnée à la presse réunie hier à l'ex-pavillon du Canada d'Expo 67.

M. Huot s'est dit très confiant de voir le nombre des visiteurs augmenter cette saison par rapport à l'an dernier. Si l'affluence enregistrée à la Ronde au cours des deux fins de semaine de préouverture est un indice, Terre des hommes 70 sera très populaire. En effet, on a compté 40% plus d'entrées à la Ronde cette année qu'au cours des fins de semaine correspondantes de 1969. De même, les demandes de renseignements d'éventuels touristes américains dépassent de beaucoup le niveau de l'an dernier. Cela traduit sans doute l'investissement considérable, \$1.500.000, fait en publicité outre-frontière depuis quelque temps. A cet égard, M. Huot s'attend que la proportion d'Américains dans le nombre total de visiteurs de Terre des hommes passe à 50% cette saison, de 36% qu'elle était en 1969.

Interrogé sur ce que réservait l'avenir à plus long terme à l'exposition permanente de Montréal, M. Huot a répondu en souriant qu'il aimerait bien le savoir.

Pour l'instant, il s'est dit assuré de boucler le budget. Terre des hommes ne sera pas touchée, semble-t-il, par la tendance du gouvernement Bourassa à couper les dépenses. L'octroi de \$5.5 millions du gouvernement provincial pour 1970 ayant été approuvé avant le scrutin du 29 avril.

Faisant le point sur la gamme des pavillons qui seront offerts à l'œil des visiteurs cette saison, M. Huot a révélé que, au total, 29 pays étrangers seraient représentés à Montréal, et cela en dépit de la vive concurrence d'Expo 70 à Osaka. Il y aura trois participations entièrement nouvelles, celles de la Hongrie, de la Malaisie et du Portugal et des "retours" de pays importants, soit les Etats-Unis, l'URSS, la Tchecoslovaquie et l'Espagne.

La ville de Montréal, pour sa part, contribue directement à 35 présentations, dont trois pavillons inédits, l'Il-

sion, les Probabilités et Spectrafon. Au chapitre des participations privées, notons le retour des Eglises chrétiennes à leur foyer de l'île Notre-Dame et l'inauguration du pavillon Liaison qui marquera la présence de 65 entreprises commerciales et financières parmi les plus importantes du Canada.

Formation d'un centre d'aide aux pays noirs

Un mouvement visant à regrouper tous les organismes de Noirs au Québec vient d'être fondé à Montréal sous le nom de "Centre d'aide aux pays noirs".

Dans un communiqué émis au nom du nouvel organisme qui espère regrouper les efforts des quelque 30 organismes noirs déjà existant au Québec, les porte-parole du Centre, MM. Michel C. Ambroise et Yves Langtin, précisent qu'ils visent à stimuler le mouvement non seulement au Québec mais à l'étranger.

Le Centre veut avec l'aide du service de l'immigration orienter les nouveaux arrivants et leur trouver du travail, apporter une aide morale et financière aux familles pauvres, ainsi qu'une aide scolaire. Le Centre entend également combattre le racisme non seulement au Québec mais aussi à l'étranger et supporter "toutes les causes justes des peuples noirs dans le monde", notamment en Rhodésie, en Afrique du Sud et aux Etats-Unis.

Le nouveau mouvement vise aussi à mettre en valeur la culture noire "qui reflète les tendances de la nouvelle génération et doit constituer l'arme principale pour la libération de l'homme par l'homme et la complète intégration des hommes noirs dans les affaires humaines".

Ce programme doit faire l'objet d'une émission télévisée à compter de vendredi 5 juin, au canal 9, avec l'animateur Barry Moore.

Institutions privées

Le syndicat se dit prêt à des négociations

Les représentants des employés des hôpitaux privés sont disposés à reprendre les pourparlers avec le gouvernement provincial en vue de mettre fin à la grève qui a été déclenchée dimanche dernier.

C'est ce que déclare le président de la Fédération nationale des services, M. Norbert Rodrigue, dans un télégramme qu'il a fait parvenir hier après-midi au ministre de la santé du Québec, M. Claude Castonguay.

"Vous nous demandez depuis quelques jours par l'intermédiaire des médias d'information de reprendre les pourparlers. Nous sommes prêts à le faire. Nous comprenons cependant que votre intervention publique nous indique que vous favorisez une négociation véritable. Aussi, nous nous ferons un devoir de répondre à votre invitation et nous sommes disposés en tout temps à nous rendre à ces conditions à la table des négociations et nous attendons que l'on nous dise à quelle heure et à quel endroit."

Jean Herbiet dirigera le théâtre français au CNA

OTTAWA (PC) — M. Jean Herbiet, directeur de la troupe "La Comédie des deux rives" de l'université d'Ottawa, devient directeur du théâtre français au Centre national des arts, à Ottawa, a annoncé hier M. Hamilton Southam, directeur du Centre.

Le directeur anglophone sera M. Michael Bawtree, de Stratford, en Ontario. D'autre part, M. Southam a annoncé en même temps, au cours de sa conférence de presse, que le CNA présentera six pièces en langue française au cours de la nouvelle saison au lieu de trois, comme l'an dernier.

Ces pièces sont: "Caligula", d'Albert Camus, par le Théâtre de Paris, du 5 au 10 octobre;

● "La Dame de chez Maxim", de Georges Feydeau, par le Théâtre du Rideau vert, du 30 novembre au 5 décembre;

● "L'Abri", de Marcel Dubé, par une troupe dirigée par le comédien Jean Duceppe, du 11 au 16 janvier 1971;

● "Tambours et trompettes" de Bertholt Brecht, par le Théâtre du Nouveau monde, du 8 au 13 février;

● "La Cerisaie", d'Anton Tchekhov, par le Théâtre du Rideau vert, du 8 au 13 mars;

● "Le Misanthrope", de Molière, par le TNM, du 19 au 24 avril 1971.

Quant au théâtre français au CNA, M. Southam a affirmé qu'il n'est plus question de faire revivre l'expérience

Liberté d'information

Les journalistes du Droit sont prêts à rencontrer la direction

OTTAWA (PC) — Les journalistes du journal Le Droit sont toujours prêts à rencontrer la direction du journal pour discuter avec elle des problèmes qui les opposent sur la question de l'information. Voilà ce que M. Norman Dugas, président du Syndicat des journalistes d'Ottawa, a déclaré, hier, devant le club Richelieu d'Ottawa.

Il est faux, a par contre affirmé M. Dugas, de prétendre que les journalistes veulent assurer la direction de l'information, déterminer la nature et le genre de nouvelles qui seront publiées dans le journal.

Ce qu'ils veulent, a-t-il précisé, c'est que la direction de la salle des nouvelles respecte l'intégrité de leurs comptes rendus, une fois qu'ils sont rédigés.

D'autre part, Le Droit publiait dans son édition de mardi, un article annonçant le lancement, à Hull, d'un bulletin par ses journalistes qui réclament "le droit du public à l'information".

Au cours de cette assemblée, à laquelle assistait M. Raymond Parent, secrétaire de la Confédération des syndicats nationaux, la CSN, la Fédération des travailleurs du Québec et la Corporation des enseignants du Québec ont donné leur appui aux journalistes du Droit.

La querelle actuelle a débuté quand la direction du Droit a décidé, il y a une quinzaine, de ne pas couvrir une assemblée syndicale à Hull, couronnement, selon le syndicat des journalistes, d'une longue série d'omissions similaires.

Dans une mise au point écrite et publiée à la une, la direction soutenait qu'il n'était pas l'affaire des journalistes de décider du contenu de l'information dans ses pages et qu'au surplus elle se réservait la liberté de couvrir tel ou tel événement.

Grève à la Simon Cigars

Depuis 13 h mardi, les 310 employés syndiqués de la Simon Cigars, rue Hodge (Vile St-Laurent) sont en grève. Les négociations durent depuis environ trois mois et ont échoué sur le nombre d'heures de travail, sur les vacances ainsi que sur les salaires.

Le président de cette section locale du Syndicat international des travailleurs en tabac (FTQ) est M. Philippe Angignon. 75% des syndiqués sont des femmes à cette fabrique de cigares où les syndiqués réclament la parité avec la General Cigars.

"Donnez-moi 5 semaines seule avec vous et vous parlerez anglais."

Si je vous le promets c'est que je l'ai déjà réussi avec des personnes qui n'avaient jamais parlé anglais auparavant et qui, dès la première leçon, se sont mises à le parler.

Des mots tout simples au début. Des mots usuels. Puis dès la deuxième leçon, des phrases complètes. Et ainsi de suite. Naturellement.

Et au bout de 5 semaines de conversation vivante vous saurez parler anglais. Cependant, je ne vais pas vous demander de me croire sur parole. Je tiens à vous le prouver. Moi ou mes collègues. Appelez-nous. Et nous passerons quelque temps à vous enseigner l'anglais. Gratuitement.

Berlitz®

Cours de langues vivantes

Montréal, 2055 rue Peel, Tél. 288-3111

Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 288-3111

St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

PROGRAMMATION D'ORDINATEURS

Assembler Cobol R.P.G.

ANALYSE Fortran IV PL 1

DOCUMENTATION TECHNIQUE Exclusive.

CENTRE PROFESSIONNEL D'INFORMATIQUE

Montréal * Paris * Bruxelles

Pré-requis: 116 Sc. Prospectus gratuits

CENTI Canada Ltée Consultants en informatique

Place du Canada Suite 1365 - MONTRÉAL 861-2035

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SERVICE DES COURS À TEMPS PARTIEL

STAGES DE PERFECTIONNEMENT POUR LES ENSEIGNANTS

La Faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke organise à l'été 1970, quatre stages différents de perfectionnement pour les enseignants:

Enseignement de la chimie d'après la méthode du Chem Study

Enseignement de la physique d'après la méthode du P.S.S.C.

Enseignement de la physique d'après la méthode du Harvard Project Physics (H.P.P.)

Enseignement des mathématiques modernes pour les enseignants à l'élémentaire

Ces stages sont organisés avec la collaboration et l'appui de la direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire du Ministère de l'éducation.

Dates des stages du 6 juillet au 14 août 1970

Date d'inscription avant le 20 juin 1970

Pour obtenir le programme de ces stages, adresser votre demande au

BUREAU DU REGISTRE, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, SHERBROOKE, QUE.

D'où viendront les emplois nouveaux?

M. Robert Bourassa a justement mis en relief, dans sa campagne électorale, la priorité qu'il faut accorder dès maintenant à la création d'emplois nouveaux au Québec.

Dans un rapport préparé en novembre 1969 pour un sous-comité du Conseil supérieur de l'éducation, un économiste mont-réalais, M. R. B. MacPearson, estimait à plus de 500,000 le nombre d'emplois nouveaux qu'il faudra créer au Québec d'ici 1975 afin d'assurer un gagne-pain aux nouveaux venus sur le marché du travail et de réduire le taux du chômage à 4 p.c. Plus conservateur, le Conseil général de l'industrie, dans le mémoire qu'il remettait récemment à M. Bourassa, proposait, d'ici 1976, un objectif annuel optimum de 72,000 emplois nouveaux.

Au cours des trois dernières années, le nombre total de nouveaux emplois créés au Québec fut de 116,000, soit 64,000 en 1967, 2,000 en 1968 et 44,000 en 1969. Pour 1970, il ne semble pas que le nombre des emplois nouveaux doive être supérieur à 50,000. C'est dire qu'il faudra presque, à compter de l'an prochain, doubler la moyenne des quatre ou cinq dernières années afin de prévenir des difficultés sociales graves.

Or, ces perspectives soulèvent tout de suite la question des investissements. De nombreux facteurs agissent sans doute sur la marche de l'économie au cours des prochaines années. La stabilité politique, le climat social, la conjoncture politique et économique internationale, les mouvements migratoires, auront certes des effets importants. Mais en supposant au départ que l'action de ces facteurs sera généralement favorable, on est vite ramené au problème des investissements. Ceux-ci ont tenu à se maintenir, depuis quatre ou cinq ans, à un niveau qui n'a guère changé. Pour réaliser les objectifs décrits par les experts, il faudra qu'ils doublent d'ici cinq ans ou six ans.

Le secteur gouvernemental devra sans doute continuer d'assumer un rôle important à cet égard. Au cours des cinq dernières années, les institutions et ministères gouvernementaux ont fourni, à eux seuls, plus de 20 p. c. des investissements faits au Québec, alors que la moyenne canadienne n'était en ce domaine que de 12 p.c. Le Québec avait de nombreux retards à combler en matière de services publics, d'écoles, d'hôpitaux, de routes. Il connaissait de plus une période de ralentissement du secteur privé qui devait être comblée, dans une large mesure, par des injections accrues de capital en provenance du secteur public.

Pour diverses raisons, dont certaines d'ordre culturel et social, les pouvoirs publics devront continuer d'assurer au Québec une part plus large des investissements que dans les provinces plus riches. Mais il serait vain de compter que l'on pourra continuer de gonfler indéfiniment les investissements pu-

blics au cours des années à venir. Un simple regard sur le fardeau fiscal du contribuable québécois et sur le taux d'endettement des corps publics du Québec montre qu'il faut désormais, en ces matières, faire preuve d'une réserve plus grande. Deux indices additionnels invitent à penser qu'il faudra songer à trouver des voies nouvelles:

1. Le secteur tertiaire a pris au Québec une ampleur qui risque de devenir très coûteuse au plan économique. M. Claude Castonguay observait justement avant-hier que le secteur tertiaire a absorbé à lui seul plus de 50 p.c. des investissements faits au Québec depuis quelques années. Il faut ajouter à cela la part très prépondérante de ce secteur dans l'augmentation récente de l'emploi et des revenus. Une publication du ministère de l'industrie et du commerce du Québec (1) établit à plus de 64 p.c. de l'emploi total la part du secteur tertiaire à la fin de l'année 1969. La masse salariale dans ce même secteur a connu depuis quelques années, d'après la même publication gouvernementale, une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise. L'accroissement en question s'est de plus produit dans les services non-commerciaux (en particulier dans les services hospitaliers et scolaires), ce qui donne une bonne idée de la charge que s'est ainsi imposée le Québec. Notre province est devenue en quelques années l'une des sociétés où le secteur tertiaire occupe le plus de place.

2. Il est établi, d'autre part, que la structure présente de l'industrie québécoise ne permet guère de soutenir un secteur tertiaire aussi développé et aussi coûteux. Au Québec, constate le rapport MacPherson, la productivité par travailleur s'établissait en 1968 à \$8,165 par an, soit 15 p.c. de moins que celle du travailleur ontarien, qui était de \$9,670. Cette différence ne saurait être attribuée à la paresse ou à l'incompétence des travailleurs québécois: le rapport MacPherson observe, au contraire, que là où le Québec dispose d'industries à forte productivité, il supporte très avantageusement la comparaison avec les autres provinces. Le malaise du Québec vient de ce qu'une proportion excessive de sa main-d'œuvre est employée dans des industries à faible productivité et à rentabilité déclinante. En Ontario, seulement 14 p.c. des emplois manufacturiers se trouvent dans des industries ayant une productivité annuelle inférieure à \$8,000 par travailleur; au Québec, par contre, un travailleur manufacturier sur trois se trouve dans ce type d'industrie. Voilà un aspect capital du problème québécois: nous nous sommes donné, au plan des services, une société qui veut être parmi les plus avancées du monde, mais nous ne possédons pas actuellement la structure industrielle moderne qui permettrait de soutenir économiquement cette société.

Une leçon se dégage nettement des chiffres cités: il faut orienter les efforts du Québec, au cours des prochaines années, vers le développement des industries productrices de marchandises, dont le rendement économique est plus fort que celui des industries primaires et des services. Il faut aussi favoriser par tous les moyens le développement d'industries à haute productivité, c'est-à-dire d'industries à forte incidence technologique et requérant des investissements élevés.

Poser le problème en ces termes, c'est indiquer qu'il ne saurait être résolu que par une étroite coopération entre le gouvernement et le secteur privé.

Aux pouvoirs publics, il appartiendra de favoriser la canalisation d'une proportion plus forte des épargnes des Québécois vers le développement industriel; de promouvoir la modernisation et le regroupement des industries qui périssent; de stimuler par des incitations variées l'établissement de nouvelles entreprises à caractère moderne au Québec. Il leur appartiendra aussi de veiller avec diligence à l'efficacité et au dynamisme des efforts entrepris dans le secteur industriel sous les auspices du gouvernement agissant tantôt seul, tantôt en collaboration avec les citoyens et leurs institutions. Il leur appartiendra également de stimuler l'activité économique dans des secteurs où celle-ci dépend au premier chef de l'aide gouvernementale, en particulier dans le secteur de l'habitation. Mais il est clair que l'action directe du gouvernement dans le domaine industriel devra rester limitée et que le Québec, s'il veut réaliser ses objectifs dans ce domaine, devra compter sur la participation vigoureuse du secteur privé, en particulier des grandes entreprises à caractère pan-canadien et nord-américain.

Ces entreprises ont souvent paru douter du Québec ou maintenir à son endroit une attitude d'attente au cours des dernières années. L'entrée en scène d'un gouvernement dont le chef, disposant d'une autorité incontestée, a clairement défini son attachement au Canada et rappelé à maintes reprises les attentes qu'il nourrit à l'endroit de l'entreprise privée, font à celles-ci un devoir de relever le défi du Québec des années 70.

Les paroles de l'entreprise privée n'ont cessé, depuis quelques années, de rappeler certaines conditions nécessaires au progrès des investissements. Ces conditions sont désormais, pour l'essentiel, réunies. La réponse du secteur privé sera l'une des clés maîtresses du succès ou de l'échec de l'expérience Bourassa.

Claude RYAN

(1) La situation économique - Québec 1969 - Publication du Service des études économiques, Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, 98 pages mai 1970.



- Le dollar flotte mieux que le ministre

POINT DE VUE

Les aspects méconnus de la fonction de nonce apostolique

par Angelo SACCHI

Curé de St. Andrew's Italian Church à Calgary, Mgr Angelo Sacchi fut naguère secrétaire à la Délégation apostolique à Ottawa. Ayant pris connaissance de certaines affirmations du professeur Jacques Flamaré sur l'activité de la nonce apostolique, Mgr Sacchi a pu, dans ses souvenirs, certains faits qu'il estime devoir porter à la connaissance du public. On notera en particulier les passages où notre correspondant traite du "limogeage" de Mgr Joseph Charbonneau, ancien archevêque de Montréal.

Dans l'édition du Western Catholic Reporter d'Edmonton du 19 avril 1970, je viens de lire un reportage d'Ottawa au sujet du professeur Antonio Flamaré de l'Université d'Ottawa, limogé, paraît-il, de son poste de professeur de sciences religieuses par suite d'articles qu'il aurait publiés, entre autres dans Le Devoir, sur la situation de l'Eglise catholique.

Je n'ai pas l'intention, maintenant, de discuter les idées de M. Flamaré touchant le Sacré collège des cardinaux. Je désire simplement commenter quelques déclarations de ce théologien sur "l'activité généralement inutile et malheureuse des nonces et des délégués apostoliques".

Je n'ai aucune envie de mettre mon nez dans les dossiers de Monseigneur le nonce à Ottawa ni de m'immiscer dans la querelle, si querelle il y a. Cependant, qu'il me soit permis, sans vouloir manquer à aucun serment, de soumettre à la réflexion de tous, les points suivants qui intéressent particulièrement le Canada.

1. Jamais nous n'aurions eu le tragique cas de Mgr Charbonneau, archevêque démissionnaire de Montréal, si le délégué apostolique de ce temps-là avait eu la charge d'examiner les accusations et d'agir comme arbitre impartial entre les différentes personnalités

tées en cause. Le délégué était complètement dans l'obscurité quant à tout ce qu'un chef de gouvernement, deux archevêques et un prélat domestique machinaient à Rome. Les accusations? Pas de nature disciplinaire ou pastorale, rassurez-vous, mais un gros dossier d'"hérésies" sociologiques.

Donc, pour des raisons d'antagonisme dans la politique socio-religieuse québécoise, ils se saisirent de la chance de provoquer une regrettable décision et de pousser leur adversaire vers l'exil.

Le délégué apostolique se voyait, à ce moment-là, dans l'impasse. Il ne lui restait qu'à présenter à Mgr Charbonneau - d'ailleurs une personnalité refermée sur elle-même et peu diplomate - l'alternative de s'en aller ou d'accepter un administrateur apostolique sede plena. La paix aurait certainement été gardée dans le grand diocèse de Montréal, et une victime épargnée si, au lieu de passer par-dessus la tête du délégué, on l'avait d'avance mis au courant de la situation.

2. Qui a pu sauver l'Eglise de Winnipeg de la honte d'un évêque auxiliaire "antécédentaire" proposé par l'archevêque Sinnott et accepté par la majorité de son clergé?

Le délégué apostolique seul. Il a eu le courage de renvoyer sine die le sacre imminent de ce pauvre indigne, officiellement nommé; de se rendre à St-Boniface; de refaire toute l'enquête et d'en arriver à un jugement diamétralement opposé. L'élu, malgré l'appui de quelques "clergymen" de l'Ouest, préféra s'éloigner et se marier avec la secrétaire de l'archevêque.

3. Membre revenus de leur cruel exil, les Acadiens, jusqu'à l'arrivée du délégué apostolique Antoniotti, demeurèrent dispersés et foulés aux pieds par la majorité anglosaxonne dans les provinces maritimes.

Si ce peuple a finalement pu se relever des décombres de sa tragédie séculaire, c'est en bonne partie dû aux efforts de ce représentant du

pape, dont la consigne adressée aux Acadiens était: "Surge, Acadia mea, et veni..." (Lève-toi, mon Acadie, et vient), et qui lui a obtenu une hiérarchie autochtone composée d'un archevêque et de trois évêques. Ainsi, et par d'autres moyens, il l'a aidé à se créer une conscience nationale et à préparer son triomphe dans le Nouveau-Brunswick, province maintenant dirigée par M. Louis Robichaud, un Acadien.

Passons à un autre groupe de Canadiens, à celui de l'élément ukrainien. Quoique son rite et sa langue le protégeaient mieux de l'absorption dans l'atmosphère anglophone et protestante, il ne serait pas si puissant qu'il ne l'est dans notre pays, si Mgr Antoniotti n'avait agi en sa faveur. Avec l'autorisation de Rome, il établit quatre éparques avec un métropolite qu'il salua de son trône, le jour du sacre à Winnipeg, avec l'Alleluja ukrainien: Mno-Aya-Lita.

4. Sans les efforts prudents et paternels du délégué apostolique, les diocèses d'Amos et de Toronto seraient peut-être encore dans le désarroi. Grâce à l'action ferme et discrète du délégué, le titulaire délégué finalement les bons prêtres de Val-d'Or d'un véritable dilemme psychologique, et celui du second ouvrait la porte à une ère propice à une action pastorale plus normale.

Les évêques, bien que recevant le Saint-Esprit, ne cessent d'être terriblement des hommes. Qu'ils se disent conservateurs ou libéraux, ils demeurent agités par des passions qui peuvent causer des situations dangereuses soit dans les églises particulières, soit dans l'unité précaire de la hiérarchie canadienne, si la présence modératrice du représentant du pape fait défaut.

Laissons donc les délégués et les nonces, tels qu'ils sont, remplir leur rôle. D'accord, ils ne sont pas tous des "Pignodoli" ou des "Baggio", mais, quand même, ils sont tous de véritables bienfaiteurs de notre pays si beau.

lettres au DEVOIR

L'épanouissement de la femme consacrée

Des membres d'un Institut séculier de la région de Montréal et des environs ont participé, depuis quelques temps, à trois sessions intensives de ressourcement dans le cadre du thème général: "L'épanouissement de la femme consacrée". A chaque session, on a consacré une fin de semaine à étudier un aspect de ce thème général. Le programme comportait un exposé par des spécialistes et des témoignages de personnes qui venaient, en toute simplicité, parler de leur propre style d'engagement humain et chrétien.

La première session tenue chez les Montfortains à Montréal aborda l'aspect "maturité féminine". Ce qui s'est dégagé des exposés et des témoignages, c'est que la femme qui chemine dans un sentiment de sécurité intérieure, dans un sentiment de sa valeur personnelle, d'autonomie, à travers ce qui caractérise sa féminité, soit l'intériorité, s'achemine vers une maturité réelle.

Pour les personnes engagées dans le célibat, les conditions de cette maturité sont la vérité dans le célibat, l'estime de son corps et de sa propre psychologie, l'amitié et la vie personnelle de prière. Et les moyens de parvenir à cette ma-

rité sont la connaissance de soi, la formation personnelle et la vie d'équipe authentique.

La deuxième session, qui s'est déroulée au Carrefour, à Trois-Rivières, s'est appliquée à approfondir l'"épanouissement affectif" de la femme engagée dans le célibat. Freud définit la personne normale comme étant celle qui est capable d'aimer et capable de travailler. Voilà aussi ce qui caractérise la personne épanouie, c'est-à-dire celle qui a atteint son autonomie. L'autonomie se caractérise par une ouverture aux besoins des autres (capacité de connaître et d'apprécier ce qui se passe en nous et autour de nous), par un choix d'une idéologie religieuse (échelle de valeurs), par la fidélité au choix de ses valeurs, et par la découverte de sa propre identité.

Enfin, la dernière session, qui a également eu lieu à Trois-Rivières, porta sur la "créativité". On y aborda la créativité humaine sous les facettes suivantes: statut de la liberté humaine; morale de la créativité à dégager et horizons offerts. On en a conclu que, être créatif, c'est engager sa liberté humaine dans une oeuvre valable; choisir pour soi la ou les valeurs à ex-

ploiter en composant avec les autres, et façonner son propre visage à l'intérieur des valeurs que l'on choisit de vivre. Créer, c'est aussi: éclairer les événements quotidiens de sa vie en leur donnant un sens; se prendre en charge en prenant conscience de ce qui s'est passé, exploiter le capital reçu.

Ces sessions d'étude ont été fructueuses. Ces sessions, à dit une participante, me permettent une prise de conscience plus profonde de la connaissance et de l'acceptation de mes valeurs personnelles. Ce fut une provocation, un appel à l'engagement.

Une autre a pu dire: "Ces sessions m'ont apporté la certitude que j'ai une mission à remplir dans mon milieu en tant que femme consacrée; l'assurance de cette présence active du Christ bien vivant en moi, dans les autres et dans le monde; un besoin de partager, de créer des liens d'amitié, de respecter le cheminement de l'autre, de m'accepter davantage avec mes possibilités et mes limites."

En collaboration
Ghislaine BOISCLAIR
Montréal, 20-5-70

bloc-notes

Le premier ministre Trudeau devrait intervenir

La négociation entre le gouvernement fédéral et le Conseil des unions des postiers est de nouveau dans une impasse. Le médiateur, M. A.W.R. Carrothers, n'a pu réussir à rapprocher les deux parties.

Ces dernières n'ont pas ou presque pas bougé de leurs positions respectives durant la médiation. Et c'est parce qu'il n'a entrevu aucune possibilité sérieuse de rapprochement que M. Carrothers a décidé de mettre fin à son intervention, quelques heures même avant la date-limite qu'il s'était fixée.

Cet échec survenant après celui de la conciliation, il est de plus en plus évident que seul un énergique coup de barre pourra maintenant empêcher le pire. Facteurs et postiers seront bientôt tentés d'abandonner les grèves tournantes pour se lancer dans la grève générale.

Le coup de barre énergétique doit venir du gouvernement et le plus tôt possible. Dans les circonstances, il devrait prendre la forme d'une intervention personnelle du premier ministre lui-même. M. Pierre Elliott Trudeau. La seule présence du premier ministre à la table de négociation démontrerait toute l'importance que le gouvernement attache à un règlement juste et équitable de ce conflit.

La présence du premier minis-

tre permettrait aussi de revoir tout le problème d'un oeil neuf. Il ne s'agit pas de blâmer le Conseil du trésor qui a négocié jusqu'ici au nom des autorités fédérales, mais d'imprimer une nouvelle orientation à la discussion qui serait difficile autrement.

Les dirigeants du Conseil des unions des postiers ont dit qu'ils étaient prêts à reprendre les pourparlers, même si la médiation avait échoué. Il importe de profiter sans tarder de leurs bonnes dispositions et de ne pas laisser le climat se détériorer de façon irrémédiable.

Le rapport Le Dain

Les journaux signalent que le rapport préliminaire de la commission Le Dain chargée d'enquêter sur l'usage non-médical des drogues serait soumis dès cette semaine au cabinet fédéral. Ils ajoutent même qu'une des conclusions de ce rapport voudrait que l'usage de la marijuana n'entraîne pas les dangers qu'on lui attribue généralement.

L'onde faite par le groupe LeDain ne mettra probablement pas fin automatiquement aux nombreux débats qui ont cours au pays depuis quelques années sur les effets de cette drogue et sur la façon dont la loi devrait traiter ses usagers. Elle ne mettra peut-être pas fin non plus aux divergences de vues qui existent à ce sujet au sein même du cabinet Trudeau.

Mais cette étude devrait constituer un précieux document à ne pas

cachez sous le boisseau. Même si les ministres ne sont pas d'accord sur l'appréciation qu'il convient d'en faire, il faudrait qu'ils n'hésitent pas à en assurer la diffusion. Le public, et surtout ceux que le problème intéresse au premier chef, ont droit d'en prendre connaissance et d'en faire l'analyse.

Le gouvernement aura d'ailleurs tout intérêt à ne pas faire de mystère autour de ce rapport. Les commentaires qu'il suscitera ne pourront que l'aider, en effet, à décider des suites qu'il conviendra de lui donner.

Toujours l'hôpital Saint-Henri

Le nouveau ministre de la santé, M. Claude Castonguay, a pu se rendre compte à son tour, mardi soir, que les citoyens de Saint-Henri sont tenaces et qu'ils n'entendent pas laisser les autorités remettre toujours à plus tard le projet de construction de leur hôpital.

M. Castonguay hérite ici évidemment d'un problème légué par l'ancienne administration provinciale ou, plus exactement, par l'ancien ministre de la Santé. Ce dernier avait d'abord projeté de bâtir l'hôpital Saint-Henri aux limites de Ville-Emard, puis, devant les protestations véhémentes du comité de l'hôpital, s'était ravisé et avait promis d'en construire deux, le premier à l'endroit prévu de Ville-Emard et le second à proximité du marché Atwater dans le centre du quartier Saint-Henri à une date malheureusement indéterminée.

Cette dernière décision avait choqué une fois de plus les citoyens de Saint-Henri qui avaient prétendu qu'ils n'avaient pas besoin de deux mais d'un seul hôpital et que toute l'affaire sentait trop fortement la politique.

Le nouveau ministre de la Santé n'a pas aidé sa cause lorsqu'il a annoncé, quelques jours seulement après son entrée en fonction, qu'il entendait revoir tous les projets de construction d'hôpitaux, y compris celui de Saint-Henri, avant de prendre toute décision. Il se sera toutefois fort rattaché en réservant sa première sortie en dehors de son ministère aux citoyens de Saint-Henri et en démontrant de la sorte qu'il était prêt au dialogue. D'ailleurs, même si sa présence suffisait à le prouver, il a tenu à dire explicitement à ses hôtes que les besoins des citoyens de Saint-Henri faisaient partie de ses priorités.

Cette déclaration vaut d'être retenue. Il faut espérer surtout que M. Castonguay trouvera le moyen d'y donner suite dans les plus brefs délais. Ce secteur de la ville de Montréal ne demande pas de faveurs mais simplement un traitement de justice.

propos d'actualité

"A notre époque, bien des gens doutent profondément de nos institutions. A moins de préciser la source des fonds électoraux, comment pouvons-nous de la population d'avoir foi en notre régime démocratique?"

Andrew Brewin, député néo-démocrate de Toronto-Greenwood, discours à la Chambre des communes, le 28 mai 1970.

"On se montre souvent inquiet, et à juste titre, je crois, des conséquences de l'envahissement de la propriété étrangère. On nous dit que le pouvoir économique entraîne parfois le pouvoir politique. Si nous conservons le régime actuel pour le financement de nos partis politiques, une intervention massive de l'extérieur, par l'intermédiaire des contributions financières aux campagnes électorales, serait la chose la plus aisée au monde."

Andrew Brewin, député néo-démocrate de Toronto-Greenwood, discours à la Chambre des communes, le 28 mai 1970.

"Le système actuel de financement des dépenses électorales des partis don-

ne beaucoup trop d'influence aux intérêts corporatifs qui à eux seuls, peuvent fournir les fonds nécessaires pour mener à l'échelle nationale une campagne électorale moderne.

Nous reconnaissons qu'il est nécessaire de tenir l'électeur informé, si l'on veut que son choix soit bien fondé. Nous reconnaissons que, si l'on veut que l'électeur soit averti, il faut employer des méthodes qui, exception faite de l'arme la plus importante et la plus secrète, le contact personnel, comprennent la radio, la télévision, les journaux, les feuilles, les affiches et le reste. Tout cela coûte de l'argent. Il importe de faire connaître la source de ces fonds afin de tenir les électeurs au courant. Ces fonds ne devraient pas permettre aux donateurs de recevoir des droits et des privilèges spéciaux du gouvernement. Il n'y aura pas de démocratie authentique tant que chaque Canadien n'aura pas la même influence auprès du gouvernement. Tel n'est pas le cas dans le régime actuellement en vigueur."

Andrew Brewin, député néo-démocrate de Toronto-Greenwood, discours à la Chambre des communes, le 28 mai 1970.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Edition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

regards

sur le monde

GRANDE-BRETAGNE

Selon les derniers sondages, les conservateurs grignotent l'avance des travaillistes

par Henri PIERRE

LONDRES (Le Monde) — La cote des conservateurs a sensiblement remonté chez les bookmakers... En effet, à en juger par les derniers sondages d'opinion, les conservateurs "grignotent" l'avance travailliste sur le plan national et surtout dans cinquante circonscriptions marginales emportées par le Labour en 1966; ils mènent avec une avance de 2,5 points, soit un déplacement de la cote de 100 à 120. Cette est la conclusion la plus importante du sondage Gallup publié lundi matin dans le Daily Telegraph indiquant, d'autre part, une avance de 5,5 points pour les travaillistes dans l'ensemble du pays au lieu de 7 il y a dix jours. Si le déplacement de voix de 3,2 points en faveur

des conservateurs se confirmait, le Labour, tout en restant le parti le plus important, perdrait la majorité absolue aux Communes. Dans cette éventualité, une autre consultation générale serait inévitable après quelques mois d'administration des affaires courantes assurée soit par un gouvernement travailliste minoritaire, soit par une coalition temporaire travailliste libérale.

Il s'agit là de spéculations, car rien ne prouve que le déplacement de voix sera le même dans le reste du pays que dans les circonscriptions marginales, et il faut s'attendre à de nombreuses fluctuations d'ici au 18 juin. Mais, en ce début de campagne électorale, les derniers sondages ont évidemment remonté le

moral des conservateurs et incité les travaillistes à ne pas relâcher leurs efforts ni à "s'endormir" dans la perspective d'une victoire qui leur paraissait assurée il y a une dizaine de jours. Les sondages confirment, en effet, que l'élection sera très serrée.

Le dernier Gallup apporte cependant quelques compensations aux travaillistes en confirmant que sur le plan des personnalités M. Wilson l'emporte toujours nettement sur M. Heath, aussi bien dans les circonscriptions marginales que sur le plan national. En outre, la majorité des électeurs consultés estiment que le parti travailliste a de meilleurs leaders que les conservateurs.

Enfin, l'intervention brillante de M.

Powell dans la campagne est de nature à freiner sensiblement l'optimisme retrouvé des dirigeants conservateurs. L'état-major tory escomptait, en effet, que M. Powell ferait preuve de discipline et s'abstiendrait pendant la campagne de réaffirmer des positions allant contre la ligne officielle du parti. Or, ruinant ces espoirs, M. Powell est intervenu dimanche pour confirmer son opposition totale à l'entrée de la Grande-Bretagne en Europe, réclamer l'arrêt total de l'immigration. M. Powell s'est posé ainsi en rival direct de M. Heath, et ce n'est pas une menace que ce dernier peut dédaigner, surtout si le parti conservateur était battu aux élections. Jusqu'à présent, M. Heath a feint d'ignorer

M. Powell, indiquant seulement qu'il n'était pas question de le voir revenir au cabinet "fantôme", dont M. Powell avait démissionné. Compte tenu du soutien que trouve M. Powell auprès de larges sections du parti conservateur et de sa clientèle électorale — parce qu'en fait il exprime tout haut ce que beaucoup pensent tout bas — M. Heath peut difficilement condamner nettement son rival, mais dans un certain nombre de circonscriptions marginales le vote des électeurs de couleur peut être décisif. M. Heath se trouve ainsi dans une situation délicate, où il doit, soit continuer d'ignorer M. Powell au risque de se créer de nombreuses difficultés de la part de candidats "powellistes", soit

condamner rapidement et fermement les positions de M. Powell, ce qui provoquerait l'opposition de la droite du parti.

Enfin, au début du Labour, il faut signaler qu'à l'exception du Mirror et du Guardian toute la presse britannique a pris position en faveur des conservateurs. Lundi matin, le Financial Times, au terme d'un long éditorial, se déclare clairement pour un retour au pouvoir des conservateurs, considérant qu'il est nécessaire de maintenir la règle du balancier dans la vie publique britannique, mais il souhaite une majorité relativement modeste, afin de diminuer l'influence des extrémistes et décourager tout relâchement.

AU BRÉSIL

L'Assemblée nationale des évêques dénonce fermement les tortures et le terrorisme

par I. GUIMARAES

RIO-DE-JANEIRO (Le Monde) — Les évêques brésiliens ont dénoncé, dans un document officiel, la pratique de la torture au Brésil. Réunis à Brasília pour la onzième assemblée générale de la Conférence nationale de l'épiscopat, dont la clôture a coïncidé avec l'inauguration du huitième congrès eucharistique national, les représentants de la hiérarchie ont approuvé par cent cinquante-neuf voix contre vingt et une et deux abstentions, un "document pastoral de Brasília", qui, remarquable d'équilibre et de fermeté, définit les positions de l'Eglise.

Le ton de la dénonciation est énergique. "Malgré les démentis, déclare le docu-

ment, il est notoire que la conscience de notre population est alertée sur les incidences provoquées par les cas de torture au Brésil. Il est également notoire que cette conviction est largement répandue dans l'opinion publique internationale". Après avoir précisé que leur prise de position constitue "une obligation pastorale", les évêques rappellent que "l'exercice de la justice au Brésil est fréquemment violent". Et ils énumèrent ces violences: "Des détentions effectuées sur la base de simples suspicions ou d'accusations légères, des enquêtes qui traînent pendant de longs mois, cependant que les personnes incriminées demeurent au secret et se

voient, assez souvent, interdire le droit fondamental de défense."

La dénonciation s'accompagne d'une condamnation formelle du terrorisme: "Nous ne pouvons pas admettre les regrettables manifestations de violence qui se traduisent sous la forme de hold-ups, kidnappings, morts, ou d'autres modalités de terreur. Elles constituent une manière de torturer le peuple brésilien et ne représentent certainement pas l'expression de la volonté de ce peuple. Bien au contraire, cela finit par nuire sérieusement à son effort de développement, de promotion et à sa recherche d'une solution adéquate de ses problèmes réels."

Décontenancé, le ministre s'efforça de démentir les "infiltrations communistes dans l'Eglise, notamment dans l'ordre des dominicains". Ce fut au tour de R.P. Romeu Dale, de l'ordre des frères prêcheurs, de préciser que les dominicains ne demandent nullement que leurs frères actuellement incarcérés à São-Paulo soient libérés, mais simplement qu'ils soient jugés d'après la législation en vigueur et dans les délais légaux. Le R.P. Dale, considéré comme l'un des dominicains les plus modérés du Brésil, a ajouté que, si le ministre lui en donnait l'autorisation, il pourrait apporter devant les autorités et devant l'opinion des preuves concrètes

de torture. Il faisait sans doute allusion au cas du R.P. Tito de Alencar, torturé en mars dernier et qui a tenté de se suicider.

Pour terminer, le Père Dale a précisé devant le ministre et l'assemblée des prêtres qu'en matière d'"infiltration" l'Eglise se devait de dénoncer non seulement le marxisme, mais également le nazisme et le fascisme.

Le ministre de la justice sur la sellette

Longuement mûrie au cours de dix jours de débats, l'accusation des évêques se fonde d'une part sur des argu-

ments philosophiques et théologiques qui permettent de considérer la torture comme une "atteinte à la personne humaine", et d'autre part sur les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le document s'appuie concrètement sur un dossier remis à la commission pontificale Justice et Paix, et qui relève, pour la seule ville de Rio-de-Janeiro, quatre-vingt-huit cas de torture, dont une trentaine ont été examinés et vérifiés par des membres de la commission.

Quelques heures avant la diffusion du "document pastoral de Brasília", le ministre de la justice, M. Alfredo Buzaid,

Suite à la page 7

Malgré l'aggravation de la tension avec Jérusalem

La prochaine élection présidentielle domine toujours la vie politique au Liban

par Édouard SAAB

Les avertissements réitérés des dirigeants de Jérusalem et les rumeurs de concentrations israéliennes aux frontières du Liban ont encore accru à Beyrouth le malaise et l'inquiétude.

Les dirigeants craignent avant tout que les fedayins ne se livrent à de nouvelles opérations à partir du territoire libanais contre Israël. Des démarches ont déjà été faites, auprès l'A.F.P. de bonne source, auprès des Palestiniens. On croit savoir également que le gouvernement de Beyrouth aurait demandé la médiation du président Nasser en vue d'obtenir un ralentissement des activités des fedayins. Le général Jean Noujaim, commandant en chef de l'armée libanaise, aurait évoqué ce problème au cours de son entretien du 23 mai avec le président Nasser.

Sur le plan intérieur, on enregistre depuis de violentes réactions dans le sud du pays. Une déléguée de la Croix-Rouge libanaise, qui s'était rendue le 23 à Bint-Ibeil avec des camions de vivres, a dû rebrousser chemin devant la colère des habitants, qui estiment que les autorités ne font rien pour les défendre contre les Israéliens.

L'imman Moussa Sadr, président du conseil de la communauté chiite, en majorité dans cette région, a lancé un ordre de grève générale en signe de protestation.

BEYROUTH (Le Monde) — Malgré l'inquiétude et le malaise qui règnent dans le

pays, à la suite de la récente détérioration de la situation à la frontière israélienne, la vie politique au Liban demeure toujours polarisée par la prochaine élection présidentielle. Celle-ci, aux termes de la Constitution, devrait se dérouler dans un délai d'un à deux mois avant l'expiration, le 20 septembre, du mandat du chef de l'Etat actuel, soit entre le 24 juillet et le 24 août 1970. Le nouveau président, qui, selon une tradition bien établie, est de rite maronite, est élu par les quatre-vingt-dix-neuf députés à la majorité des deux tiers des voix au premier tour, ou à la majorité absolue au second. Le régime en vigueur au Liban étant, en fait, présidentiel (le premier magistrat de la République a des pouvoirs très étendus), cet événement revêt pour les Libanais d'autant plus d'importance que le prochain septennat présidentiel s'annonce crucial pour l'avenir du pays.

L'évolution du conflit arabo-israélien, l'expansion probable de la guérilla palestinienne, les tentatives de la R.A.U. en vue de trouver une solution politique (que le Liban officiel s'est empressé d'approuver, mais fort discrètement), l'affaiblissement des structures, sclérosées et même anachroniques, d'un Etat aux fondements fragiles, autant de données qui rendront la tâche du prochain président particulièrement délicate, voire périlleuse. D'ores et déjà, l'opinion et les responsables eux-mêmes sont portés tout naturellement à situer toute initiative politique, économique ou autre, dans la perspective de l'élection présidentielle. A telle enseigne que, pour de nombreux observateurs arabes et occidentaux à Beyrouth, la bataille du mardi 12 mai, qui a mis aux prises les armées libanaise et israélienne, serait en corrélation avec "l'événement de l'été". Elle devrait profiter à l'un des candidats éventuels à la succession du président Charles Héloù, le général Fouad Chehab, ancien chef de l'Etat, qui garde une grande influence dans l'armée.

En marquant des points sur le plan interarabe, après s'être "brouillés" un moment avec les Palestiniens et les gouvernements "frères" qui les soutiennent, les chehabistes se seraient ainsi de nouveau "blanchis" et leur situa-

tion paraît d'autant plus renforcée qu'ils ont réussi entre-temps à gagner la confiance de l'électorat chrétien en s'opposant énergiquement, dans la limite de leurs moyens, à une tentative de "jordanisation" du front libanais. Et s'ils ont commis une erreur tactique en accusant les Syriens de tenter d'investir une partie du Liban au lieu de reconnaître leur mérite d'avoir pris une part active au combat, les chehabistes ont vite fait de la réparer, en se rendant à Damas pour ressouder la vieille fraternité syro-libanaise. Le chef du gouvernement, M. Karamé, et sa suite, ont réussi, semble-t-il, à dissiper le "malentendu" attribué à de fausses informations "colportées par des pêcheurs en eaux troubles".

Deux candidats "chehabistes"

Malgré tout, les Palestiniens, autant que les forces arabes de gauche, ne dissimulent pas leur méfiance devant la perspective de voir accéder à la tête de l'Etat un président fort, qui bénéficierait au départ de l'appui inconditionnel de

EDOUARD SAAB CONDAMNE A UNE AMENDE AVEC SURSIS

Notre correspondant à Beyrouth, Edouard Saab, a été condamné, jeudi, par le tribunal militaire, à trois mois de prison pour atteinte au moral de l'armée. Cette peine a été commuée en une amende de 500 livres libanaises avec sursis. L'avocat de notre collaborateur, Me Michel Eddé, qui avait plaidé l'innocence du tribunal et, subsidiairement, l'absence d'éléments constitutifs du délit, a décidé de se pourvoir en cassation contre ce jugement, au nom d'Edouard Saab.

Les poursuites contre celui-ci se fondaient sur un article — paru en date du 9 janvier dernier dans "Le Monde" — sur les raisons de la démission de l'ancien commandant en chef de l'armée libanaise, le général Emile Boustany.

l'armée. Il n'est d'ailleurs nullement confirmé que le général Chehab, âgé de soixante-sept

Suite à la page 7



CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique à l'Hôtel Skyline, à Ottawa, Ontario, à partir de mardi le 16 juin 1970, à 9:30 a.m. en vue, en outre, de considérer les demandes suivantes:

RENOUVELLEMENT DE LICENCE DE L'ENTREPRISE DE RADIODIFFUSION SUIVANTE: ENTREPRISE DE RADIODIFFUSION DONT LA LICENCE EXPIRE LE 21 MARS 1971

CFQR-MF Montréal, Qué.

À partir de la date de cet avis, aucune information de caractère nouveau ne peut être ajoutée par les requérants à leurs demandes de licence. Pour la bonne conduite de l'audience, il importe qu'on se conforme strictement aux prescriptions des Règles de procédure du Bureau des gouverneurs de la Radiodiffusion. Selon ces Règles, toute personne qui désire présenter des commentaires ou s'opposer aux demandes ci-haut mentionnées devra soumettre au soussigné vingt (20) copies de sa soumission d'ici le 4 juin 1970.

On peut se procurer des exemplaires de ces Règles en écrivant à l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario. Les personnes qui désirent examiner les mémoires soumis au Conseil au sujet des demandes ci-haut mentionnées, pourront le faire en se présentant, pendant les heures de bureau au siège social du Conseil, 100, rue Metcalfe, Ottawa 4, Ontario.

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de cet avis en s'adressant au soussigné.

Le Secrétaire, F. K. Foster

RTC-70-17



CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique à l'Hôtel Skyline, à Ottawa, Ontario, à partir de mardi le 16 juin 1970, à 9:30 a.m. en vue, en outre, de considérer les demandes suivantes:

Le Conseil désire considérer à nouveau les structures de propriété de chacun des détenteurs de licences suivantes en rapport avec les mesures qu'ils ont pris pour se conformer à l'instruction du Gouverneur-général en conseil concernant la propriété et le contrôle, DORS/69-590:

TITULAIRE	LIEU DE L'ENTREPRISE
National Cablevision Ltd.	Coquitlam, C.B. - 1
Iron Ore Company of Canada	Montréal, Qué. - 3
Aviation Limited	CFKL-TV Schefferville, Qué.
	CJCL-TV Labrador City, T.N.

À partir de la date de cet avis, aucune information de caractère nouveau ne peut être ajoutée par les requérants à leurs demandes de licence.

Pour la bonne conduite de l'audience, il importe qu'on se conforme strictement aux prescriptions des Règles de procédure du Bureau des gouverneurs de la Radiodiffusion. Selon ces Règles, toute personne qui désire présenter des commentaires ou s'opposer aux demandes ci-haut mentionnées devra soumettre au soussigné vingt (20) copies de sa soumission d'ici le 4 juin 1970.

On peut se procurer des exemplaires de ces Règles en écrivant à l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario. Les personnes qui désirent examiner les mémoires soumis au Conseil au sujet des demandes ci-haut mentionnées, pourront le faire en se présentant, pendant les heures de bureau au siège social du Conseil, 100, rue Metcalfe, Ottawa 4, Ontario.

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de cet avis en s'adressant au soussigné.

Le Secrétaire, F. K. Foster

RTC-70-17



CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique à l'Hôtel Skyline, à Ottawa, Ontario, à partir de mardi le 16 juin 1970, à 9:30 a.m. en vue, en outre, de considérer les demandes suivantes:

RENOUVELLEMENT DE LICENCE DES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION SUIVANTES: ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION DONT LES LICENCES EXPIRENT LE 31 MARS 1971

CFKL-TV Schefferville, Qué.

CJCL-TV Labrador City, T.N.

À partir de la date de cet avis, aucune information de caractère nouveau ne peut être ajoutée par les requérants à leurs demandes de licence.

Pour la bonne conduite de l'audience, il importe qu'on se conforme strictement aux prescriptions des Règles de procédure du Bureau des gouverneurs de la Radiodiffusion. Selon ces Règles, toute personne qui désire présenter des commentaires ou s'opposer aux demandes ci-haut mentionnées devra soumettre au soussigné vingt (20) copies de sa soumission d'ici le 4 juin 1970.

On peut se procurer des exemplaires de ces Règles en écrivant à l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario. Les personnes qui désirent examiner les mémoires soumis au Conseil au sujet des demandes ci-haut mentionnées, pourront le faire en se présentant, pendant les heures de bureau au siège social du Conseil, 100, rue Metcalfe, Ottawa 4, Ontario.

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de cet avis en s'adressant au soussigné.

Le Secrétaire, F. K. Foster

RTC-70-17

Si vous pensez que la bière Carlsberg est trop chère,



c'est que vous ne l'avez pas goûtée.

AVIS AUX CONSIGNATAIRES

Les consignataires sont priés de se rendre aux bureaux des agents maritimes dont les noms sont inscrits ci-dessous, afin de se procurer leurs cartes d'avis, car les agents sont dans l'impossibilité de leur faire parvenir, à cause des difficultés présentes de livraison par la poste. La Fédération des Armateurs du Canada, sollicite, au nom des agents maritimes, votre collaboration, laquelle sera appréciée afin d'éviter l'encombrement des hangars du Port.

Nom de navire	Zone de chargement	Agent
Poseidon	Continent	B & K Shipping Agency Ltd.
Rochambeau	Continent	
Chicago	Continent	Cdn. Overseas Shipping Ltd.
Netanya	Méditerranée	Clarke Traffic Services Ltd.
Hope Isle	Continent	
Weser Isle	R.U.	CP Ships
Beaverbrook	R.U.	
Manchester Courage	R.U.	Furness, Withy & Co. Ltd.
Heering Lotte	Japon	Federal Commerce & Navigation Co. Ltd.
		Horum Shipping & Trading Co. Ltd.
Gertrud Ten Doornkaat	Continent	
Uranus	Continent	
Galya Komieva	Continent	
Juta Bondarouskaia	Continent	
50 Letie Komsomola	Méditerranée	March Shipping Limited
State of East Bengal	Inde	
Korle Lagoon	Ouest Afrique	
Port Huon	Australie	Montreal Australia - New Zealand Line Ltd.
Tekoa	Australie	
Picobianco	Méditerranée	
Antje Schulte	Méditerranée	
Havelland	Continent	Montreal Shipping Co. Ltd.
Warwickshire	Extrême-Orient	
Jaladhan	Inde	
Timaru Star	Nouvelle-Zélande	The Robert Reford Co. Ltd.
Sunbaden	Caraïbes	
Suninger	Caraïbes	Saguenay Shipping Ltd.
Sunpolynesia	Caraïbes	
Lawrentian	Continent	
Pacific Skou	Continent	Transocean Shipping & Chartering Co. Inc.
Atlantic Skou	Continent	
Banija	Continent	
Banat	Japon	Transworld Shipping Ltd.

La Fédération des Armateurs du Canada donne ces informations de la part de tous ses membres, afin d'assurer un travail efficace et ininterrompu dans le Port de Montréal et continuera ce service jusqu'à ce que la situation redevienne normale.

Les consignataires sont priés de consulter cette annonce les lundis et jeudis jusqu'à nouvel avis.

FÉDÉRATION DES ARMATEURS DU CANADA INC.

Les Producteurs progressifs logeront une injonction contre l'Agence des oeufs

QUEBEC (PC) — L'Association des producteurs d'oeufs progressifs du Québec s'apprête à loger une injonction contre la nouvelle agence de mise en marché des oeufs de consommation qui vient d'être mise en opération.

C'est ce qu'a révélé mardi le vice-président de l'Asso-

ciation des producteurs d'oeufs progressifs, M. Paul-Emile Carrier.

M. Carrier a précisé que les membres de son association tenaient hier une réunion d'urgence avec leurs avocats en vue d'étudier la situation quant à la nouvelle agence organisée par la Fédération

des syndicats spécialisés de producteurs d'oeufs du Québec, affiliée à l'UCC.

La nouvelle agence, dès sa création, a été prise à partie, notamment par le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, M. Stewart, et le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer.

Les producteurs d'oeufs "progressifs" reprochent pour leur part à l'agence de détruire les éléments progressifs de leur industrie pour sauver les petits producteurs.

La politique de contingente, selon eux, mise de l'avant par l'agence, empêche les producteurs dynamiques d'acquiescer la taille industrielle suffisante pour lutter contre la concurrence venue des au-

tres provinces. Ils soutiennent enfin que la mise en opération de la nouvelle agence se traduira par une hausse du prix des oeufs à la consommation et par une baisse de la qualité.

D'autre part des syndicats d'agriculteurs des autres provinces se sont plaints au gouvernement fédéral de la création de l'Agence de commercialisation du Québec qui, à leur point de vue, est anti-constitutionnelle.

Mais le gouvernement fédéral a déclaré mardi le ministre de l'Agriculture, entend régler la question par la négociation plutôt que par voie de recours aux cours de justice.

M. H. A. Olson répondait en Chambre à une question de M. Roland Godin RC-Portneuf.

L'Agence violerait, selon ces critiques, la liberté de commerce interprovincial au Canada.

Dans un autre domaine M. Lionel Beaudin RC-Richmond a demandé mardi au ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, si le gouvernement fédéral songeait à modifier la constitution pour se donner un meilleur contrôle sur la production laitière au Canada.

Le maire de Candiac qualifie ses adversaires de séparatistes

L'élection qui se tiendra lundi prochain à la présidence de la commission scolaire de Candiac continue à susciter l'intérêt des contribuables de cette banlieue montréalaise. Sous le titre "Candiac en campagne électorale" nous avons publié hier une synthèse des griefs formulés par les adversaires du président actuel de la commission. Des nombreux commentaires recueillis, nous faisons écho à la réaction du principal intéressé, M. Jean Leman, maire qui regrette que ses adversaires aient cru bon "de diffuser toutes sortes de faussetés dans le but de se faire du capital politique".

Rappelons que les supporters de la candidature du professeur Antoni Boulet, reprochant au président Leman, notamment: 1) de favoriser les affaires municipales aux dépens de la qualité des services pédagogiques; 2) de favoriser l'élément anglophone aux dépens des contribuables francophones; 3) de l'achat par la municipalité, d'un réseau de télévision à circuit fermé, au montant de \$100,000; 4) d'avoir ordonné l'abolition de l'atelier pédagogique; 5) d'avoir engagé un personnel enseignant non qualifié.

Selon M. Leman, ces gens là ne comprennent rien; "Il s'agit d'un groupe de séparatistes, nous a-t-il déclaré, d'ailleurs très discutés dans le milieu. Ils ont joué un rôle actif en faveur du Parti québécois, lors de la dernière campagne électorale, dans le comté de Napierville-Laprairie". Voici dans quels termes, le maire de Candiac et président de la commission scolaire réfute les accusations de ses adversaires:

● "Les affaires municipales et les services pédagogiques dépendant de deux structures distinctes, je ne peux favoriser un secteur aux dépens de l'autre. Comment peuvent-ils s'en prendre à un conseil municipal réélu en bloc, par acclamation, il y a quelques mois seulement. Pour ma part, je suis maire depuis 14 ans, et ce n'est pas de ma faute si les contribuables sont satisfaits et que je n'ai pas eu à faire face à des élections".

● "Les industries de Candiac contribuent dans la mesure de 54 p.c. aux frais de l'administration municipale. Les contribuables tout en payant moins de taxes qu'ailleurs reçoivent cinq fois plus que les autres villes aux chapitres de la culture et des loisirs".

● "Il est faux de prétendre que j'ai ordonné l'abolition de l'atelier pédagogique; on leur a tout simplement dit: cessez de faire des suggestions stupides et on va vous supporter".

● "C'est au coût de \$60,000 seulement et à la suite d'un référendum que nous avons fait l'acquisition du réseau de transmission de télévision. Le système permet aux abonnés de capter les émissions américaines mais aussi aux élèves de profiter des émissions de télévision éducative".

● "Notre personnel enseignant est très qualifié, nous n'avons pas engagé de professeurs possédant le brevet A, d'abord parce qu'ils sont rares puis parce qu'au niveau élémentaire c'est inutile. Nous avons préféré des brevets B avec de l'expérience. Nos élèves finissant de l'élémentaire réussissent très bien au secondaire".

Université Laval

Constatant leur inutilité, trois étudiants démissionnent du Conseil par G.P.

Les trois étudiants du premier cycle qui siégeaient au conseil de l'Université Laval viennent de remettre leur démission comme membres de cet organisme. La principale raison de leur décision: ils sont arrivés à la conclusion qu'ils sont inutiles parce que les autres administrateurs et membres du conseil ne veulent pas vraiment de la participation étudiante.

"On est heureux que quelques étudiants puissent participer aux délibérations et émettre leur opinion mais on est encore loin du jour où l'on

acceptera cette opinion comme valable et ce, même en regard de problèmes strictement (ou presque) étudiants". C'est ce qu'écrivait M. Jacques Côté dans sa lettre de démission publiée intégralement dans le dernier numéro du journal de l'université Laval.

"Lors d'une première année, nous avons pu écouter ce qui se passait au conseil; espérons que nos successeurs sauront se faire écouter ou du moins influencer certaines décisions", concluait M. Côté.

Pour sa part, M. Domini-

que Faille, également démissionnaire, écrit: "Après quelques mois de réunions, je m'aperçois qu'il y a une marge entre le désir de participation que vous formulez et la praxis que j'ai pu observer." Il cite alors une série d'incidents qui, à son avis, montrent bien le refus de la part des hauts administrateurs de reconnaître les désirs majoritaires des étudiants et, de façon générale, de considérer comme valables leurs demandes les plus élémentaires.

M. Faille critique aussi le rôle purement formel du conseil universitaire où "ne se prennent pas les véritables décisions" et qui ne fait que ratifier les yeux fermés des masses de documents. En cela, il rejoint les affirmations du troisième démissionnaire, M. Richard Lavoie qui dit s'inquiéter surtout de "l'absence d'initiative de ce Conseil qui n'agit que pour ratifier les décisions de son exécutif".

Les trois démissionnaires critiquent aussi le mode de nomination des représentants étudiants au Conseil de l'université: on utilise un collège électoral plus ou moins représentatif plutôt que les associations étudiantes organisées. Cette "consultation" a une allure de farce monumentale, dit l'un d'eux.

l'actualité religieuse

Chrétiens d'aujourd'hui

Il y aura de nouveau un pavillon chrétien à Terre des hommes cette année. On se souvient que l'an dernier, on avait dû reconstruire l'aménagement de temps d'argent.

Depuis sa création pour l'Expo 67, le pavillon chrétien est administré par les représentants de sept Églises chrétiennes de Montréal.

On ignore encore quel sera le thème du pavillon. Tout cela doit être dévoilé mardi prochain au cours d'une conféren-

ce de presse. Tout ce qu'on sait, c'est "qu'un groupe de laïcs, secondés par les Églises de Montréal, veut présenter un pavillon vivant et renouvelé, où tous peuvent se retrouver dans la présence du Christ".

Nomination épiscopale

Le pape Paul VI, annonce la nomination, vient de nommer évêque de Saint-Georges, à Terre-Neuve, Mgr Richard McGrath, présentement vicaire général de l'archevêque de Saint-Jean. (T.N.).

aristocrate, intellectuellement ouvert à tous les courants révolutionnaires, un "moindre mal", ou même un interlocuteur valable. C'est dans la mesure où il pourra compter sur les suffrages des députés chehabistes, sur ceux du parti de son père (le Destour), sur l'appui de certains gouvernements arabes, sans oublier surtout la caution du président Nasser, que les chances de M. El Khoury paraissent aujourd'hui sérieuses.

Les frères Eddé

Son principal rival est M. Pierre Eddé, quarante-huit ans, ancien ministre des finances, banquier, et dont le père, Emile Eddé, fut, lui aussi, chef de l'État sous le mandat français.

Même s'il s'en défend, M. Eddé pourrait être le candidat de l'opposition parlementaire (hostile aux chehabistes), à condition que son frère, Raymond, lui aussi candidat, veuille bien se désister en sa faveur. Alors que ce dernier est devenu persona non grata pour l'armée, et que sa politique étrangère lui vaut l'hostilité de nombreux députés musulmans qui lui reprochent notamment d'avoir demandé l'installation de contingents de casques bleus à la frontière libano-israélienne, M. Pierre

Eddé, beaucoup plus modéré et discret dans ses prises de position, se présente comme l'homme du renouveau, et propose une refonte totale des institutions qui régissent la vie politique et économique libanaise.

Les candidats marginaux

M. Pierre Eddé peut compter sur de nombreuses amitiés dans le monde arabe, mais il est trop marqué par ses sympathies pro-occidentales pour que sa candidature ne soit pas compromise en cas de rupture définitive entre les pays arabes et les États-Unis. Une amorce de solution politique du conflit arabo-palestinien telle que la préconise le président Nasser favoriserait sûrement son accès au pouvoir.

Tels sont pour l'instant les candidats les plus probables. D'autres font parler d'eux, bien qu'ils n'aient pas beaucoup de chances d'être élus. S'ils entrent malgré tout dans la course, c'est surtout pour disperser les voix des députés dans l'attente de quel événement fortuit qui les aiderait à imposer un candidat de leur choix. Il est ainsi question de l'ancien chef de l'État, M. Camille Chamoun, du président du parti des Pha-

langes, M. Pierre Gemayel, du ministre du Plan, M. Maurice Gemayel, du général en retraite Jamil Lahoud, de quelques hauts fonctionnaires qui ne seraient élus que pour être les instruments dociles de l'établissement. Encore que sur ce point précis les présidents qui se sont succédé au Liban depuis l'indépendance ont souvent déçu les pays, les partis ou les groupes d'intérêt qui croyaient pouvoir en disposer à leur guise. Il ne faut pas exclure, en outre, l'"outsider" que l'on présenterait en extrême si aucun des candidats en lice ne réussissait à obtenir la majorité requise.

Il faudrait, enfin, souligner les tentatives déployées par M. Kamal Joublatt, ministre de l'intérieur, pour former, au sein de l'Assemblée, une troisième force qui se situerait entre les chehabistes et leurs adversaires. Avec le concours des députés dits "centristes", dont le chef de file est M. Saeb Salam, ancien président du conseil, M. Joublatt, n'est pas sur les rangs — croit pouvoir faire pencher la balance en faveur de son candidat, qui devrait souscrire à la politique qu'il prône en tant que chef du parti socialiste progressiste.

ment sur bien des points et invitent les responsables à "respecter les droits de la critique".

Mais leur critique demeure toujours positive. Leur dénonciation se termine d'ailleurs sur une tirade exemplaire: "Il n'est pas de notre ressort d'établir le bien-fondé juridique des accusations que l'on porte aussi bien ici qu'à l'étranger. C'est le gouvernement lui-même qui, dans l'intérêt de la réputation du Brésil, doit ouvrir une enquête sérieuse ayant pour but d'éliminer les effets de telles déclarations ont sur la renommée du pays, et d'apporter la tranquillité au sein de la famille brésilienne. Nous sommes d'ailleurs absolument certains que des faits de ce genre, si jamais on parvient à les prouver, pourraient difficilement être imputés à l'orientation officielle d'un gouvernement que nous estimons suffisamment fort pour les réprimer, et pour punir, au nom de la conscience nationale, ceux qui en sont responsables."

"Nous ne voulons pas conclure ce document sans une allusion au nom de la vérité et de la justice, appuyés par le témoignage des quarante missionnaires de la région amazonienne présents à notre assemblée, nous repoussons la campagne déclenchée dans certains pays contre le Brésil, que l'on accuse de génocide d'Indiens. Dans l'intérêt du développement du peuple brésilien tout entier, nous voulons ici ajouter nos voix à celles des hommes qui se consacrent à la promotion de l'Indien au Brésil, dans le respect de ses coutumes, et ayant en vue son intégration progressive dans la civilisation."

MALGRÉ

Suite de la page 6

ans, veuille briguer un nouveau mandat présidentiel. Pour ceux qui le connaissent bien, il se traiterait d'un homme qui se serait trop prudemment voulu affronter une situation très complexe et qui pourrait mettre en péril la souveraineté du Liban.

L'A RENAISSANCE

Format '70

Au son de notre violoniste et accordéoniste nous présentons notre nouveau concept de menu: Dîners complets à partir de

\$4.75

2 hrs. de stationnement à titre gracieux

AVEC LE DINER

Divertissements à tous les soirs

THE JOCKEY CLUB

GALLERIES WESTMOUNT SQUARE 937-6141

Administré par Steve Garber et Ben Brooks

L'ASSEMBLÉE

Suite de la page 6

avait fait devant les représentants de la hiérarchie un long exposé sur la "campagne de diffamation déclenchée actuellement contre le Brésil par la presse internationale".

Il avait renouvelé son démenti du 14 mai, réaffirmant qu'"il n'y a pas de torture ni de prisonniers politiques au Brésil". Il avait demandé aux prélats la collaboration de l'Église pour lutter contre cette campagne diffamatoire. Le ministre ne s'attendait certainement pas à la réaction de l'évêque. Mgr José Pedro Costa, évêque de Uberaba, secrétaire pour le Brésil de la commission pontificale Justice et Paix, a répondu au ministre, en lui rappelant l'existence du célèbre dossier qui fait état de quatre-vingt-dix-huit cas de tortures. Il ajouta qu'il en avait personnellement saisi le service national de renseignements et le vice-président de la République, l'amiral Augusto Rademacker.

"O Estado" de Sao-Paulo attaque Dom Helder

La veille de la publication du "document pastoral de Brasília", on a eu connaissance au Brésil de la conférence prononcée par l'archevêque de Recife, Mgr Helder Camara, au Palais des Sports de Paris. Les milieux conservateurs brésiliens se sont indignés des dénonciations que Dom Helder "a cru de-

MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR

12 MOIS PAR ANNÉE

JEUDI LE 4 - VENDREDI LE 5 ET SAMEDI LE 6 JUIN

POUR
3
JOURS
SEULEMENT

GRANDE VENTE DE DISQUES
DE MARQUES LONDON - BARCLAY
CAPITOL - COLUMBIA - PATHÉ

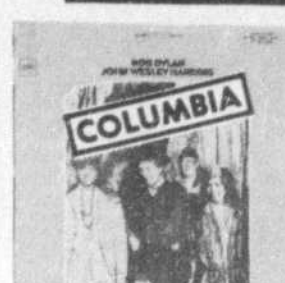
3.59
le disque



ANDRÉ GAGNON
FS 712 - MES QUATRE SAISONS - André Gagnon et l'orchestre baroque de Londres dirigé par John Snashall.



FS720 - MONIQUE LYRAC - C'est toute une musique - N'écoutez pas - Il faut venir - Les yeux myrtilles - Qui a vu Léon bouler de gomme - Paris violent - La veuve - Si un jour - Mais le Danube.



CS 9504 BOB DYLAN - John Wesley Harding - I Dreamed I saw St. Augustine - All along the watchtower - Dear Landlord.



CS 9808 MILES DAVIS - Seven steps to heaven - All blues - Walkin' - My funny Valentine - So what - Round midnight.



SPAO-68.039 - Les titres d'un étranger - Moustaki - Enfant de tous pays - Mon cœur d'attache, etc.



ST-3364 BADFINGER - Come and Get It - Grimy Ship - Dear Agle - Midnight Sun - Fisherman - Maybe tomorrow.



SPAD 67.302 - Petit bonheur - Ne le prends pas pour un câlin - La pècherie - Mon cinéma - Gagner du temps - Le monde à l'envers.



PATHÉ SPAM 67303 - Georges Moustaki - "Le Jugement dernier" - "Le maraudeur" - "Guitare" - "Les orties au soleil" etc.



80056 - GILBERT BEAUD - Turne / connais pas - Il s'en va mon garçon-etc.



80050 - JEAN PIERRE FERRAND - Un peu plus loin - Les femmes de trente ans - La Origine - etc.



80047 - LEO FERRE - La nuit - Madame la Misère - Pépé - L'idole - Le Testament - etc.



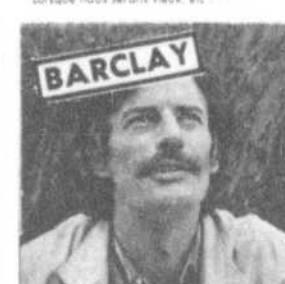
80063 - Le tour de la terre - Encore une fois - Les funambules - Si tu es - Deux amis - Reste à d'arriver - C'est mille ans - Lorsque nous serons vieux, etc.



DES 18029 SSSSH TEN YEARS AFTER - Two time name - Good morning love - Schwingen - If you should love me - The jump.



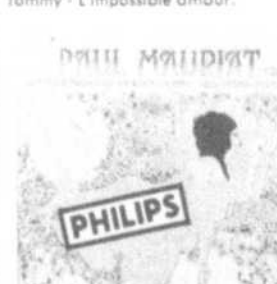
80066 - MIREILLE MATHIEU - Tom, moi, nous - La chanson de mon bonheur - Vivre pour toi - Monsieur Lili - L'aveugle - La parade des Chapeaux melons - La valse bleue - L'Amour de Paris - Pour deux cœurs qui s'aiment - Je chante pour toi - Tommy - L'impossible amour.



80073 - JEAN FERRAT - Camarade - Tout ce que j'aime - Les demoiselles de magasin - Mar bel amour - Surtout féliciter - L'après - Inox - Les lili etc.



6311 003 - Ennio Macias - Dis-moi - Dis-moi - Tous les hommes se ressemblent - Mammy a tout fait - La première corré - Paris s'ennuie - Quand on est amoureux.



PHS 600-337 PAUL MAURIAT - Je t'aime moi non plus - Que je t'aime - Midnight cowboy - Hello love - I want to live.



LP 1006 HUGUETTE AUFRAY - Au deux l'âge - Pour toi, rien que toi - Et la nuit dans tes bras - Pau d'âne - L'églantine.



DES 18036 THE VELVET GENTLEMAN - Heures séculaires et instantanées - Trois machines - Pécuniaire importances - Possibilité - Les trois gnommes.



PAS 71033 FRIGID PINK - God gave me you - Tell me why - End of the line - Boozin blues - Drivin blues - House of the Rising Sun.

CARTOUCHES 8 PISTES

PRIX SUGGERÉ DU MANUFACTURIER 7.98

LEVEILLE - VIGNEAULT - LEYRAC
GAGNON - AZNAVOUR - PIAF
FERRAT - FERLAND - BECAUD
MACIAS - ADAMO - ETC.

PRIX MONTROSE **6.75**

COMMANDES POSTALES
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus, Suggérez un deuxième choix.

VALABLE JUSQU'AU 6 JUIN

Le magasin est ouvert
du lundi au mercredi jusqu'à 6 h.
jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
samedi jusqu'à 5 h.

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3162 est, Bélanger Montréal 408 RA. 9-2833

La visite de M. Gromyko à Paris Les politiques de Paris et Moscou ont tendance à se rapprocher

PARIS (AFP) — M. André Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'URSS a achevé hier après-midi la partie politique de sa visite officielle en France, mais le monde n'en connaît les résultats que demain lorsque sera publié le communiqué conjoint. M. Gromyko en commentera le contenu dans une conférence de presse qu'il tiendra avant de prendre l'avion du retour vers Moscou.

Mais déjà, une impression positive a été enregistrée, de part et d'autre. M. Léo Hamon, porte-parole du gouvernement a qualifié d'"intéressant et positif" l'entretien que le ministre soviétique a eu, mardi, à l'Élysée avec le président Georges Pompidou. Dans l'entourage de M. Gromyko on se plaît aussi à constater que les points de vue des deux gouvernements, loin de s'écarter, ont eu plutôt tendance à se rapprocher.

Ceci est vrai, particulièrement de l'Indochine: MM. Gromyko et son collègue français M. Maurice Schumann sont convenus, au cours de leur entretien de mardi après-midi, de tenir des consultations régulières à ce sujet. Ces consultations ont déjà lieu par la voie diplomatique. Il n'y a donc pas de fait concret nouveau, mais il se pourrait que cette consultation soit intensifiée et ce serait là, disent les collaborateurs de M. Gromyko un pas en avant. De toutes façons, les positions française et soviétique sur l'Indochine sont très proches depuis le discours du général de Gaulle de Phnom Penh qui reste la charte de la politique française.

En ce qui concerne le Proche Orient, M. Gromyko s'est exprimé d'une façon positive à l'égard de la concertation à quatre, qui n'est cependant pas, à ses yeux, l'unique recette pour aboutir à un règlement. On a l'impression, du côté français, que l'URSS veut, à tout prix, éviter un affrontement direct avec les États-Unis.

Hier après-midi, une dernière séance de travail réunissait les deux ministres des affaires étrangères et leurs principaux collaborateurs avec à l'ordre du jour l'Europe, la question allemande et la conférence pan-européenne sur la sécurité.

On a créé en laboratoire une particule de cellule humaine

par Philipp Montegut, de l'AFP

NEW YORK — Une particule de cellule humaine, sous la forme d'un modèle artificiel se comportant exactement comme la particule naturelle, a été créée en laboratoire.

Il s'agit d'un lysosome, dont la fonction est la protection de l'organisme contre la maladie, qui a été recréé par deux chercheurs de l'université de New York, les docteurs Gerald Weissmann et Grazia Sessa, qui ont fait rapport de leur réalisation dans un mémoire présenté lundi à un congrès médical réuni à Kalamazoo, dans le Michigan, et qu'ils ont rendu public mercredi.

Les lysosomes sont présents dans presque toutes les cellules vivantes. Ils contiennent de puissantes enzymes destinées pour la plupart à protéger la cellule contre les atteintes des bactéries ou virus. Pourtant, et c'est là une fonction qui n'est pas encore bien comprise, si la cellule succombe à une infection trop violente, le lysosome dans ce cas relâche ses enzymes et les envoie

dans les tissus avoisinants, provoquant la destruction d'autres cellules et menant ainsi à une sensation douloureuse, à de l'enflure et autres manifestations de l'inflammation.

C'est justement cette dernière particularité, espérée, qui pourra être étudiée avec plus de facilité grâce à la réalisation des deux modèles.

Ainsi que l'a expliqué le Dr Weissmann, c'est en partant de lipides, du corps gras, qui ont tendance à former des couches superposées de tissus membranaires, que le lysosome artificiel vient d'être créé. En effet, dans la cellule naturelle, les enzymes sont contenues, à l'intérieur des lysosomes, entre des couches semblables.

Le lysosome artificiel, selon le Dr Weissmann réagit, à l'éprouvette, exactement comme le lysosome naturel dans l'organisme et permet ainsi de juger de ses réactions aux divers produits et médicaments de tous ordres, devant lesquels on le met en présence.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ÉCONOMISTES

Traitement \$13,434 - \$22,522

Ministère de l'Expansion économique régionale
Direction de l'analyse économique

LES POSTES:

Le travail comporte toute une gamme d'études fondamentales destinées à vérifier et analyser les théories utilisées lors de l'élaboration des plans de développement régional. Il exige la mise au point de moyens analytiques et de modèles économiques spécialisés en vue de définir l'économie des diverses régions et les rapports qui existent entre les divers genres d'activité économique. Les secteurs qui seront étudiés comprennent la population, la migration, l'urbanisation, les ressources naturelles, les industries de fabrication, le transport et autres industries tertiaires. On procède également à des études fondamentales destinées à vérifier les effets de la politique du gouvernement fédéral sur l'expansion régionale.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Maîtrise ou doctorat et connaissance de la théorie économique, et des méthodes statistiques ainsi qu'une connaissance valable du domaine en cause, ou diplôme universitaire et ensemble équivalent de connaissances et d'expérience.

EXIGENCES LINGUISTIQUES

Pour occuper certains postes, il faut posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage de l'anglais et du français.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leur demande d'emploi à l'adresse suivante:



Fonction
publique
du
Canada

DIRECTEUR DU PERSONNEL
MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE
PIÈCE 500
161, AVENUE LAURIER OUEST
OTTAWA 4 (ONTARIO).
Référence à rappeler: 70-430-2.

La Commission Scolaire de Terrebonne

recherche

UN(E) PRINCIPAL(E) ADJOINT(E)

pour école élémentaire.

Qualifications:

- 16 ans de scolarité.
- 5 ans d'expérience (de préférence à l'élémentaire).
- Connaissance des méthodes nouvelles d'enseignement.
- Un stage SEMEA de base serait grandement apprécié.
- Qualification en administration scolaire (souhaitable).

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae le/ou avant le 12 juin 1970 à l'adresse suivante:

Direction de l'enseignement élémentaire,
C.P. 1500,
Terrebonne, Qué.

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve

demande

DES PROFESSEURS SPÉCIALISÉS EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

dont un bilingue.

Qualifications:

- B.A. ou l'équivalent.
- Détenir un certificat en information scolaire et professionnelle ou suivre actuellement des cours en vue du baccalauréat spécialisé en information.
- Expérience d'au moins 1 an en information scolaire et professionnelle, de préférence.

Salaire:

Selon la convention provinciale.

Les Personnes intéressées doivent s'adresser par écrit au:

Directeur du Personnel,
3650, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval, Qué.
ou téléphoner à:
688-3781 postes 56-57 ou 58
M. Jean-Guy Therrien

LA COMMISSION DES SERVICES

ÉLECTRIQUES

DE LA

VILLE DE MONTRÉAL

demande un

INGÉNIEUR BILINGUE

Le candidat recherché est récemment gradué en génie civil ou électricité et possède de trois à six ans d'expérience dans l'exercice de la profession. Le travail de nature technique comporte la préparation des projets et la surveillance des chantiers de construction. La facilité de rédiger est un pré-requis. Excellents bénéfices marginaux, salaire selon l'expérience et les qualifications. Discretion absolue assurée.

Veillez appeler:

M. M. Asselin, Ing.,
à 384-6840

Une entreprise très renommée, fabriquant des produits de consommation annoncés à l'échelle nationale, recherche une personne bilingue et particulièrement douée, pour être

CHEF DE PRODUIT (PRODUCT MANAGER)

Les fonctions de mise-en-marché de l'entreprise s'étendent à l'échelle internationale et sont solidement soutenues par un programme de recherches et de mise-au-point des produits. L'exploitation canadienne est en expansion constante et rapide, de nombreux nouveaux produits étant couramment ou devant bientôt être introduits sur le marché, en plus des produits déjà établis.

La société est dynamique et les cadres de mise-en-marché sont étroitement structurés et modernes. Le candidat que nous recherchons sera responsable en vers le vice-président à la mise-en-marché pour une part importante des affaires de l'entreprise. Nous invitons les candidatures, dans la plus stricte discrétion, de diplômés universitaires dont l'expérience pratique de la mise-en-marché de produits de consommation pourra être assez brève (1 à 3 ans) mais aura été acquise dans l'exercice des meilleures techniques administratives modernes de mise-en-marché. Les réalisations jusqu'à ce jour devront indiquer clairement un sens marqué de l'initiative, un esprit ouvert et ambitieux et une volonté résolue de mener les choses à bonne fin. Le poste est situé à Toronto. Le traitement initial peut aller jusqu'à \$17.000.

GORDON BRYSON & COMPANY LTD.
Conseils en personnel de gestion
1110 ouest, rue Sherbrooke - Montréal 110
845-1256

ESTIMATEUR EN CONSTRUCTION

Responsable de la préparation des estimations et études de coûts de travaux de terrassements, pavages et autres travaux connexes. Ingénieur de préférence. Expérience minimum de 5 ans. Endroit: région de Montréal.

Adresser curriculum vitae à:

Directeur du Personnel,
C.P. 91,
Aéroport International de Montréal,
Montréal 300, Qué.

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Scolaire Régionale Le Gardeur

demande

deux (2) principaux adjoints (classe IV) pour l'école
secondaire Jean-Baptiste Meilleur.

1er poste: Principal adjoint (classe IV)

2e poste: Principal adjoint (classe IV) (en vue du
secteur professionnel)

EXIGENCES REQUISES POUR LES DEUX FONCTIONS:

- 16 années de formation académique ou brevet spécialisé en enseignement professionnel pour les candidats au poste d'adjoint à l'enseignement professionnel.
- 5 années d'expérience comme enseignant au cours secondaire.

ATTENTION PLUS PARTICULIÈRE:

- Aux candidats ayant poursuivi des études en administration scolaire.
- Aux candidats possédant de l'expérience dans les relations humaines ou qui manifestent des dispositions dans ce sens.
- Connaissances spécifiques propres à la fonction postulée.

Les personnes intéressées sont priées de fournir une demande écrite en inscrivant le poste de leur choix, leur curriculum vitae et des lettres de références.

Ils adressent le tout, avant le 13 juin 1970, à:

La Commission Scolaire Régionale Le Gardeur,
a/s M. Edmond Chevalier, directeur général,
777, Boulevard Iberville,
Repentigny, Qué.

Collège d'Enseignement Général

et Professionnel d'Ahuntsic

OFFRE D'EMPLOI

Directeur des Services Pédagogiques

Fonctions:

- Sous l'autorité du Directeur général, il est chargé de la direction et de l'animation des services de l'enseignement;
- Il est membre du Conseil d'administration et de la Commission pédagogique.

Qualifications requises du candidat:

- a) Formation académique et pédagogique: 16 années de scolarité au moins.
- b) Expérience: 5 années au moins, soit à titre de professeur ou autre dans une institution d'enseignement publique ou privée, soit à un poste de direction dans une entreprise publique ou privée.
- c) Aptitude à l'animation pédagogique et au travail d'équipe.

Traitement: Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Date limite pour l'acceptation des candidatures: Le lundi 8 juin 1970 à 17:00 h.

Veillez faire parvenir demande d'emploi, curriculum vitae et attestations au:

Secrétaire Général
Collège Ahuntsic
9155, St-Hubert
Montréal 353

C.E.G.E.P. BOIS-DE-BOULOGNE

OFFRE D'EMPLOIS

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES: concours no-002

Fonction:

- Membre du conseil d'administration et de la commission pédagogique.
- Exerce la fonction et les pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier.
- Dirige les services de l'enseignement.
- Responsable du régime pédagogique, des programmes d'études et des méthodes d'enseignement.

Qualifications:

- Diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des disciplines enseignées au C.E.G.E.P.
- Expérience dans l'enseignement.
- Une solide connaissance des structures scolaires du Québec.
- Sens de l'organisation et aptitude au travail d'équipe.

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS: concours no-003

Fonctions:

- Dirige et coordonne les services aux étudiants: activités socio-culturelles, services collectifs, orientation, pastorale, psychologie, sports.

Qualifications:

- Formation académique: 16 ans de scolarité ou l'équivalent.
- Expérience dans un travail de direction.
- Aptitude à l'animation et au travail d'équipe.

TRAITEMENT À CES DEUX POSTES:

- Selon les normes du ministère de l'Éducation.

DATE LIMITE DU CONCOURS:

- Les candidatures doivent être reçues avant le mardi 16 juin 1970 à 17:00 h.

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae à:

Secrétaire général
Collège Bois-de-Boulogne
10555 Bois-de-Boulogne
Montréal 355

Attention: concours no-002 ou
concours no-003

traquaire...
à loisir!
à bon prix!

SI VOUS CONNAISSEZ
L'ANGLAIS...

SI VOUS AVEZ BONNE PLUME EN
FRANÇAIS...

SI VOUS ÊTES TRADUCTEUR
QUALIFIÉ...

le bureau fédéral des traductions

a besoin de vos services
comme traducteur libre.

■ Les candidats doivent posséder une solide formation et pouvoir remettre une traduction définitive.

■ La sélection, faite selon des critères de qualité reconnus par la profession, est sans appel.

■ Rémunération selon des tarifs bien étudiés.

VEUILLEZ ADRESSER VOTRE CURRICULUM VITAE À:

M. Maurice Roy,
Bureau des traductions,
Immeuble Blackburn,
85, rue Sparks,
Ottawa (4), Ontario.

Un jury choisira les collaborateurs sur la foi d'un texte d'essai qui sera adressé aux postulants après examen de leur candidature.

Gérant de projets en construction

Responsable de l'organisation et administration des chantiers de terrassements, pavages et autres travaux connexes. Ingénieur de préférence. Expérience minimum de 5 ans. Endroit: région de Montréal.

Adresser curriculum vitae à:

Directeur du Personnel,
C.P. 91,
Aéroport International de Montréal,
Montréal 300, Québec

SÉMINAIRE DE JOLIETTE

Professeurs demandés

- Mathématiques en sec. IV et V
- Anglais en sec. V
- Anglais en sec. I
- Histoire en sec. V

Adresser curriculum vitae à:

M. Jacques Magnan,
Directeur des Études,
C.P. 410,
Joliette, Qué.
Tél.: 753-4271

Quatre enfants tués

L'activité militaire s'intensifie aux frontières de l'État d'Israël

(Par l'AFP) — Au fur et à mesure qu'approche la date anniversaire de la guerre des 6 jours (5 juin) l'activité militaire s'intensifie aux frontières israéliennes. La journée d'hier y a vu de nombreux engagements.

L'aviation israélienne a été particulièrement active. Selon Tel Aviv, 3 "Mig 21" de la chasse égyptienne ont été abattus au cours d'un très bref combat — il n'a duré que 3 minutes — qui s'est déroulé au cours de l'après-midi au-dessus du canal de Suez. Deux des pilotes, dit-on de même source, ont pu sauter en parachute tandis que le troisième s'écrasait avec son appareil en territoire égyptien. Pour sa part, Le Caire ne reconnaît la perte que d'un seul de ses avions et annonce par contre avoir abattu deux des appareils israéliens.

Les appareils de bombardement de l'État hébreu ont, de leur côté, pénétré pendant six heures, de l'aube à midi, des objectifs égyptiens dans la zone nord du canal. Le Caire, en annonçant ce raid, précisait que la D.C.A. et la chasse égyptiennes sont intervenues contre les avions ennemis. Selon un journal de Tel Aviv, les intensives bombardements effectués depuis plusieurs jours par son aviation dans la région du canal ont atteint leur but et provoqué le complet isolement de Port-Saïd, toutes les voies de communications reliant la ville au reste de l'Égypte ayant été détruites. Le journal présente cette action de l'aviation israélienne comme une "réplique" aux actions de commandos effectuées samedi dernier par les Égyptiens dans le Sinaï.

Dans le même temps des appareils israéliens ont effectué une mission de bombardement

en territoire jordanien dans le nord de la vallée du Jourdain. Selon Amman, deux enfants ont été les victimes de cette attaque qui avait, semble-t-il, été déclenchée en représailles contre des tirs de roquettes effectués tôt le matin depuis cette région sur les agglomérations israéliennes. Un de ces engins

était tombé sur une école, tuant deux écoliers et en blessant onze autres.

L'artillerie israélienne avait, dès la chute des premières roquettes ouvert le feu sur les emplacements présumés de tir et les canons jordaniens avaient alors riposté. Il s'en était ensuivi un duel qui se prolongea durant une bonne

partie de la matinée.

En fin d'après-midi Amman annonçait avoir repris le pilonnage du territoire israélien et notamment de la région de Tibériade où, selon Tel Aviv, les obus jordaniens ont fait deux morts et dix blessés. C'est la première fois depuis plusieurs années, souligne-t-on du côté israélien, que la

ville de Tibériade est prise pour cible par l'artillerie jordanienne.

La Syrie a également signalé un violent duel d'artillerie entre ses forces et celles d'Israël, hier matin, alors qu'une unité israélienne tentait d'encercler une de ses positions sur les hauteurs de Golan. Damas affirme que dans cet engagement les Israéliens ont eu 35 tués mais qu'aucune perte ne s'est produite dans ses rangs. Israël a confirmé ce duel mais a démenti avoir subi des pertes.

Enfin on annonce de Jérusalem la découverte dans la zone de Gaza d'un dépôt important d'armes à la suite de laquelle douze saboteurs ont pu être arrêtés.

Changements politiques en Argentine

Onganía s'efforce de constituer une union nationale avec les péronistes

BUENOS AIRES (AFP) — L'Argentine s'achemine vers d'importants changements politiques et sociaux précipités par l'enlèvement de l'ancien président Pedro Aramburu, estimant les observateurs à Buenos Aires. Dans le domaine politique, ces changements se traduiraient par un nouvel effort du régime militaire pour constituer une sorte d'union nationale à laquelle participeraient, pour la première fois depuis la chute de Peron en 1955, les péronistes.

Mardi soir, les deux principaux mouvements politiques justicialistes dont celui que dirige M. José Daniel Paladino, représentant de Peron en Argentine ont condamné énergiquement l'enlèvement du général Aramburu et ont lancé un appel à la paix et à la concorde. Pour sa part, la Confédération Générale du Travail, aux mains des péronistes modérés, a également désapprouvé l'enlèvement et a affirmé que les travailleurs rejettent toute idée de haine ou de revanche.

Mais dans le domaine social, le régime du général Onganía se verra obligé de faire des concessions pour dissiper le mécontentement entretenu par l'augmentation du coût de la vie et le blocage des salaires depuis plusieurs années. La première mesure que pourrait prendre le président pourrait d'ailleurs être l'augmentation des salaires des ouvriers et des employés, ce qui entraînerait inévitablement une recrudescence de l'inflation ramenée à un niveau acceptable depuis 1966 par la politique économique sévère du gouvernement.

De leur côté, les forces armées délibèrent depuis une semaine sur les mesures urgentes que devrait prendre le général Onganía pour éviter une détérioration de la situation. Certains secteurs de l'armée, indiquent-on dans les milieux militaires, ne seraient pas d'accord avec la politique gouvernementale.

La vague d'attentats, et d'attaques commises contre des postes militaires, des banques et de grandes entreprises ces derniers temps a créé un sentiment d'insécurité que le gouvernement ne peut laisser se prolonger indéfiniment, estiment les observateurs. La peine de mort décidée mardi pour les auteurs d'enlèvements ou d'attentats mettant en danger la vie humaine pourrait être l'arme principale du gouvernement contre la subversion, ajoutent-ils.

Cependant, le foyer de rébellion permanente de Cordoba où mardi plusieurs milliers d'ouvriers ont occupé six importantes usines d'automobiles gardant comme otages les dirigeants, paraît entraver les plans de pacification gouvernementaux.

Les dix mille ouvriers du syndicat de l'industrie mécanique automobile de Cordoba occupent encore hier les six usines dont ils gardent les directeurs en otages.

Parmi les usines automobiles affectées par cette occupation, décidée pour appuyer des revendications salariales, figurent notamment Fiat, Ford et Ika-Renault.

De source proche des milieux policiers de Cordoba on indique que les ouvriers seraient décidés à résister "jusqu'aux ultimes conséquences" au cas où les for-

ces de l'ordre tenteraient de les faire sortir par la contrainte.

Depuis le "Cordobazo" de mai 1969, cette importante capitale provinciale est devenue le principal sujet de préoccupation des autorités fédérales qui considèrent également avec crainte les explosions sporadiques de Tucuman où plusieurs grandes centrales

La victoire de Wallace en Alabama oblige Nixon à repenser sa stratégie

WASHINGTON (AP) — Maintenant que George Wallace est assuré de réoccuper le poste de gouverneur de l'Alabama, le président Nixon et ses stratèges républicains vont devoir réévaluer la situation en vue des élections présidentielles de 1972, dont Wallace ne sera sans doute pas absent.

Elu candidat démocrate pour les élections de novembre au poste de gouverneur, il est assuré d'être porté à ce poste, les républicains ayant décidé de ne pas présenter de candidat. Les "primaries" de mardi lui ont donné quelque 30.000 voix de majorité sur le gouverneur sortant, Albert Brewer.

Les républicains, qui tentent de s'assurer les votes des sudistes, avaient espéré que Wallace serait défait aux préliminaires et qu'il serait ainsi dépourvu des moyens que donne le poste de gouverneur pour se faire valoir.

Wallace, qui avait déclaré qu'une victoire de Brewer aurait livré l'Alabama à un régi-

Dites "Kampuchia"

SAIGON (AFP) — Le "Cambodge" n'existe plus pour le gouvernement sud-vietnamien: il s'appelle désormais "Kampuchia". Le ministre sud-vietnamien des affaires étrangères vient en effet de publier une circulaire dans laquelle il déclare que le nom "Kampuchia" est utilisé désormais comme appellation officielle pour désigner le "Cambodge", annonce l'agence gouvernementale Vietnam-press.

Le ministère recommande à toutes les missions diplomatiques et consulaires du Sud-Vietnam à l'étranger, ainsi qu'aux divers services et directions du même ministère, "d'utiliser formellement cette appellation officielle dans tous les documents et messages" ment du sénateur Bob Dole

France

Le service militaire ne sera plus que d'un an

PARIS (AFP) — La durée du service militaire en France, qui était de 18 mois, est ramenée à un an.

Un projet de loi a été adopté en ce sens hier matin par le conseil des ministres. Ce projet devra être approuvé par le parlement.

Aux termes de ce projet, les jeunes gens effectueront leur service militaire entre 18 et 21 ans et pourront choisir l'âge qui leur convient le mieux. L'octroi des sursis sera désormais très limité (études médicales, service de la coopération et affectation à des recherches scientifiques). Dans ces derniers cas le service militaire sera porté de 12 à 16 mois.

En ramenant ainsi le service militaire obligatoire à un an, le gouvernement français a introduit une véritable petite révolution dans les habitudes du citoyen français. Avec le service de seize mois, en effet, l'âge d'appel sous les drapeaux était relativement élevé: il se situait autour de vingt ans. Désormais de très jeunes gens pourront faire leur service puisqu'ils peuvent demander à être incorporés dès 18 ans. Dès leur service terminé, et même s'ils n'ont pas les 21

ans légalement prévus, ils recevront leur carte d'électeur.

Par ces mesures, le ministre de la défense nationale, M. Michel Debré, a surtout voulu rajouter "l'armée populaire". Pour y parvenir complètement, il propose de rendre exceptionnels les sursis, en imposant à la majorité des jeunes gens (y compris les futurs étudiants généralement sursitaires jusqu'à 25 ans) d'accomplir leur service avant d'entreprendre des études supérieures de longue durée. Cette mesure, dans son esprit, permettra ainsi un meilleur brassage social des jeunes Français.

Autre innovation: le projet prévoit qu'une jeune fille, à condition qu'elle soit volontaire, pourra être incorporée au titre du contingent d'appelés (et non, comme maintenant, en tant que personnel de carrière) comme son frère... mais elle ne sera pas affectée à des tâches militaires. On lui confiera des emplois scientifiques, ou éducatifs, ou encore sanitaires, sociaux, etc. Le projet envisage d'attribuer à ces jeunes filles le bénéfice de bonifications dans les services publics.

Louez* ou achetez un CASCADE 60 pour seulement \$225 par mois



Pas plus cher...et tellement mieux!
Ce n'est pas plus cher, loin de là. Le chauffe-eau électrique Cascade 60 est fait pour répondre économiquement à vos besoins, et en fait de sécurité, de service, de durée et d'entretien... c'est tellement mieux. Consultez votre fournisseur local ou



Hydro-Québec

*On peut louer un chauffe-eau Cascade 60 dans la plupart des grandes agglomérations du Québec.

Le Sénat maintient la portée de l'amendement anti-Cambodge

WASHINGTON (AFP) — Une tentative républicaine pour désamorcer l'opposition parlementaire à l'intervention au Cambodge a échoué hier au Sénat.

Par 54 voix contre 36, le Sénat a repoussé un amendement du sénateur Bob Dole (républicain du Kansas), qui aurait annulé la portée de l'amendement "anti-Cambodge" proposé par les sénateurs Frank Church et John Cooper, et qui n'a pas encore été mis aux voix.

Alors que l'amendement Church - Cooper interdirait pratiquement toute opération militaire américaine au Cambodge, même l'envoi de conseillers, après le 1er juillet, le sénateur Dole proposait de laisser les mains libres au président Nixon tant que des soldats américains demeurent prisonniers au Cambodge.

Le sénateur Dole avait lui-même reconnu que sa proposition avait peu de chance d'être adoptée. Mais la forte majorité à laquelle il a été

repoussé est interprétée comme un sérieux désaveu de la politique indochinoise du président. Elle confirme l'impression que l'amendement Church-Cooper, auquel les partisans de M. Nixon font actuellement obstacle, serait facilement approuvé s'il était mis aux voix aujourd'hui.

Mais M. Nixon a décidé d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour retarder cet autre vote. Pour gagner du temps, il a décidé de dépecher hier en Indochine une commission d'enquête composée de conseillers de la Maison-Blanche, de parlementaires des deux grandes formations politiques et de gouverneurs.

Le sénateur William Fulbright s'est efforcé de constater que les sympathies des législateurs qui font partie des commissions des forces armées du Sénat et de la Chambre sont déjà acquises au président et qu'aucun membre de la commission sénatoriale des affaires étrangères dont il est le président n'a été invité à franchir le Pacifique.

15 jours au soleil de la Méditerranée \$336* par CPAir. SEULEMENT

Vous pensez que l'Europe méridionale est hors de votre portée? Il est grand temps que vous consultiez CPAir! Par exemple, nous vous emmènerons à Lisbonne et nous vous fournirons une automobile pendant 15 jours, avec 1.000 kilomètres gratuits, pour seulement \$336. Vous pourrez ainsi visiter la magnifique province d'Algarve ou la chaude Costa del Sol. Pour \$53 de plus, vous pourrez passer une semaine de plus à Oeiras ou, pour seulement \$98, une semaine sur la côte de l'Algarve ou sur la Costa del Sol. Ces prix comprennent l'hôtel et la location de l'automobile. Nous avons plusieurs autres vacances de votre vie à vous proposer en Espagne, au Portugal, en Italie, en Grèce ou en Yougoslavie. Demandez notre guide complet et gratuit de 12 pages en couleur "Envolez-vous vers l'Europe". Vous n'avez qu'à remplir ce coupon.

A la conquête du monde avec CPAir

Poster à: CPAir, B.P. 28, Lachine 600, Qué.
Prière de m'expédier le guide "Envolez-vous vers l'Europe".

Nom
Adresse Téléphone
Mon agence de voyage est



*1TOCP15192 GIT TARIF ALLER-RETOUR

Un itinéraire qui ne s'oublie pas!

LA GRANDE AGENCE
DU CANADA FRANÇAIS
Succursale
LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
679-3777

Voyages
TRAVELAIDE
LTÉE

OUVERT LE SOIR
JUSQU'À 21H.
LE SAMEDI JUSQU'À 17H.
Succursale
LAVAL
CENTRE LAVAL
SORTIE 7 AUTOUTRUE
688-5310

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110 Tél.: 861-7272

arts

et

spectacles

Le bruit de la ville

VISITES: Le nouveau ministre des Affaires culturelles a fait sa première visite aux services de son ministère qui sont situés à Montréal. Cette visite avait pour but, non seulement de permettre à M. Cloutier de prendre contact avec les hauts fonctionnaires et le personnel affectés à ces services, mais encore de marquer l'intention du nouveau ministre d'accroître le rayonnement de son ministère dans la région métropolitaine.

MODIFICATION: L'exposition "Marcelle Ferron de 1945-1970" présentée au Musée d'art contemporain sera prolongée jusqu'au 14 juin. "PFFP... Pa!" de Gilles Boissier est, elle, prolongée jusqu'au 14 juin.

EXPOSITION: A l'occasion de l'anniversaire de la libération de la Hollande, qui sera fêté un peu partout au Canada, la Galerie nationale mettra en l'honneur les "Deux moulins à eau" du maître flamand du XVII^e siècle Meindert Hobbema (1638-1709). Le tableau a été offert en 1950 au peuple canadien par la reine Juliana des Pays-Bas.

MUSIQUE: La comédie-musical "Fiedler on the Roof" sera présentée, à la salle Wilfrid-Pelletier, les 11, 12 et 13 juin prochains.

Horaire des théâtres

CENTRA THEATRE - 833 rue St. François Xavier, Vieux Montréal. "The Great White Computer" de Peter Desbarats. En anglais. Jusqu'au 31 mai, excepté le lundi. 20h30 heures. Samedi, deux représentations à 18h et 22h. Téléphone: 388-6313.

QUATRE JOURS - "Aux Yeux des hommes" 20h30, samedi. 7h30 - 10h30. **RUE DE LA VERTÉ** - "Quatre pièces sur jardin" du mardi au samedi à 20h30 dimanche à 18h30. Relâche lundi.

TMN - (Au Centre du théâtre d'aujourd'hui).

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER - Relâche. **THEATRE MAISONNEUVE** - Relâche.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN - "Barbarella" et "Le Refroidisseur de dames".

BERRY - "Bullitt" et "La Grande Catherine".

BIJOU - Voir St-Denis.

CANADIEN - "Les Biches suédoises" 12h - 4h30 - 7h10 - 10h30 et "Faites donc plaisir aux amis" 12h - 4h30 - 4h55 - 8h45.

CAPITOL - "Red" en français 10h45 - 12h45 - 2h50 - 5h30 - 8h30.

CHAMPLAIN - "Buena Sera Mme Campbell" 12h30 - 4h15 - 8h15 et "Si c'est mardi, c'est donc la Belgique".

CHATEAU - "Hammes-le moi mort ou vif" et "Doit dans le Pacifique".

COMEDIE-CANADIENNE - Cinéma d'été. "Orion Negro" - sam et dim. à 8h30. 7h30 - 9h30 - lundi à vendredi: 7h30 et 9h30.

CREMAZIE - "Penny Girl" (français) 8h30 - sam 2h00 - 5h00 - 8h00.

DAUPHIN - "Salle Renoir" "Le Corps de Diane" 7h30 - 9h45 - sam. dim. 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45. Salle McLaren: "Butch Cassidy et le Kid" 7h30 - 9h30 - sam. dim. 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.

ELECTRA - "Le Gang de l'oiseau d'or" et "Les Collis des 7 Mercures".

ELYSEE - "Salle Alain Renaud" "Le temps de vivre" 7h30 - 9h30 sam. dim. lun. 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.

FESTIVAL - "Porcherie" - 7h30 - 9h30. Dim. 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.

FLUR DE LYS - "Madame Bovary" 12h00 - 3h15 - 6h25 - 9h35 - et "L'Anglais de l'île" 1h30 - 4h45 - 8h15.

JEAN-TALON - "Le Miracle de l'homme" (3 parties) No 1 à 8h45 dim. 2h45 - 5h45 - 8h45 No 2 à 6h50 - 10h00 dim. 1h00 - 4h00 - 6h50 - 10h00.

MAISONNEUVE - Voir Jean-Talon.

MIDI-MINUIT - "Alme-moi vite, le jour se lève" et "Le Labyrinthe du sexe".

PLAZA - Voir Canadien.

PAPINEAU - Voir Château.

PARISIEN - "L'Initiation" - 10h00 11h30 - 1h25 - 3h25 - 5h30 - samedi dernier spectacle à 11h30 p.m.

PIGALLE - Voir Midi-Minuit.

REVOLU - "Pharaon" et "Ces Messieurs de la famille".

SALLE HERMES - "Le Vieux homme et l'enfant" 8h15 dim. 2h30 - 3h30 - 8h40 et "Magel Touville le Mariage" 9h50 dim. 4h05 - 7h10 - 10h30.

ST-DENIS - "Deux femmes en or" et "Marie-Christine" et "L'Hiver en froid mineur".

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT	CBMT
9.10 Aujourd'hui à CBFT	9.00 Test Pattern and Music
9.15 Les orateurs	9.30 Standby Six
9.30 De la jungle à la piste	10.00 Dick Van Dyke
10.00 Télévision scolaire	10.00 Friendly Giant
10.15 C'est écrit dans le ciel	10.30 Les Hélicoptères
10.30 Valérie et l'aventure	11.00 Mr. Dress-up
11.00 Riquet, belles oreilles	11.20 Double exposure
11.30 Cinéma	11.30 CBC TV News
1.00 "Touca" (Français 1942)	12.00 Luncheon Date
1.30 Histoire sans paroles	12.30 Search for Tomorrow
1.50 "Une balle dans le canon" (Français 1948)	1.00 Luncheon Date
3.30 Ni oui ni non	1.30 As the world turns
4.00 Ulysse et Ocar	2.00 Strange Paradise
4.30 Le major Plum Pudding	2.30 Coronation Street
5.00 Robin-Fox	3.00 Take Thirty
5.30 Les hommes de l'espace	3.30 The Edge of Night
6.00 Le monde en liberté	4.00 The Callington Garmet
6.30 Téléjournal	4.30 The Banana Split
6.40 Nouvelles du sport	5.00 Arthur and the Square Knights
7.00 L'homme du Piccadilly	5.30 The Round Table
7.30 Donald Lauder: "Chaud"	6.30 The Beverly Hills
8.00 Les grands films	6.50 Showcase
8.30 "La colline de l'adieu" (Américain 1955)	7.00 Hourglass
10.30 Le sel de la semaine	7.30 The Doris Day Show
11.00 Téléjournal	8.00 Bill Cosby Show
11.30 Nouvelles du sport	8.30 Nature of things
11.30 Classiques à coup sûr	9.00 Bonanza
11.30 "Le cirque Potemkine" (Russe 1925)	9.30 Thursday night
1.15 Téléjournal	10.00 CBC National News
	11.15 Viewpoint
	11.30 Night Report
	11.40 Cine-Six
	1.00 "Pursuit to Alpiere"
	1.00 Final Report

CFTM

CFTM	CFCF
7.15 Mire Musique	6.00 Montreal bulletin board
7.30 Les P'tits Bonhommes	6.30 University of the Air
8.45 36-24-36	9.30 Ed Allen exercise club
9.00 Madame est servie	10.00 International
9.30 Bonheur du jour	10.30 Bonanza
10.00 Leçon de beauté	11.00 Hercule
10.30 La pause café	11.30 The Mike Douglas Show
11.00 Réponse à tout	12.00 The Philadelphiens
11.30 Délégué International	12.30 In Town
12.00 Affaire Kempton	1.00 John Manelch
12.10 Les P'tits Bonhommes	1.30 Bewitched
12.15 Ciné-jour	2.00 Magistrate's Court
1.00 "Le feu aux poudres" (Français)	2.30 Peyton Place
3.00 "Sept hommes restent à tuer" (Américain)	3.00 People in Conflict
3.30 Madame d'amour	3.30 A doctor's Diary
4.00 La cabane à Midas	4.00 Family Theatre
4.30 Fuite XL-5	4.30 "Smoke Signal" (Western 1955)
5.00 Le 5 à 6	
6.00 Studio 10	5.30 The Pierre Berton Show
7.00 La 10 vous informe	6.00 Pulse
7.30 Les Commentaires de Me	7.00 Family Affair
8.00 Marcel Farber	7.30 This is Tom Jones
8.30 Chénia Kraft	8.00 Spinal Center II
9.00 "Les vierges de Rome" (Américain)	8.30 Manna
9.30 Elle et lui	9.00 The National News
10.00 Ça prend un voleur	11.00 Pulse
10.30 La 10 vous informe	11.45 "Pot Carriers" (drama)
11.00 En pastiche	
11.30 "Pitô pour celle qui tombe" (Italien)	1.00 University of the Air
12.30 Dernière édition	1.30 Montreal bulletin board

Il était l'un des grands de la littérature italienne

Décès de Giuseppe Ungaretti

Giuseppe Ungaretti, qui vient de mourir à Milan, était l'un des grands personnages de la littérature italienne contemporaine. Journaliste, professeur de littérature, traducteur de Racine et de Shakespeare, Ungaretti a dominé plus d'un demi-siècle de vie culturelle italienne.

Né en 1888 en Egypte, à Alexandrie, c'est surtout à Paris qu'il se forme. L'influence de Rimbaud et de Mallarmé le marque profondément. En 1914, il arrive en Italie, se bat durant la première guerre mondiale dans les Alpes, puis collabore comme journaliste à plusieurs quotidiens italiens. Après la montée du fascisme, en 1937, il part pour l'Amérique latine en enseignant la littérature italienne à l'Université de Sao Paulo jusqu'en 1942. A la fin de la guerre, il revient à Rome, y enseignant à la Faculté des lettres jusqu'en 1958. Son nom revenait souvent parmi les candidats possibles au Prix Nobel. Ses œuvres complètes avaient été publiées récemment dans une édition populaire: il était, pour tous les Italiens, "le" poète.

Si son existence a été mouvementée, son œuvre poétique ne l'a pas été moins. Son premier recueil, "Il Porto Sepolto" (Le port enseveli) en 1916, suivi trois ans plus tard de "Allégria Di Naufragi" (Joies de naufrages), est très fortement marquée par Rimbaud. Ungaretti, s'élevant en "voyant", cherche le réel par delà les apparences quotidiennes, saisissant en brèves intuitions, des "illumination" éblouissantes. Puis le sur-réalisme survient, dans lequel le poète s'insère. Mais s'il en adopte l'éclatement des structures poétiques et de toute entrave "logique", si la disposition typographique devient chez lui aussi un élément même du poème, Ungaretti n'en conserve pas moins la saveur intime de ses premières œuvres.

Une seconde période, celle de l'assagissement, s'amorce ensuite. Ungaretti se corrige, publie des éditions revues de ses œuvres. Il traduit beaucoup: des sonnets de Shakespeare, Mallarmé, "Phèdre" de Racine. Au-delà de la musique pure des mots, il opère un retour à la signification de la parole, à une versification classique. Deux thèmes s'entrecroisent: le sentiment de l'infini, celui, poignant, de la fuite du temps.

C'est sur cet équilibre retrouvé que Giuseppe Ungaretti compose ses œuvres de la maturité. 1947: "Il Dolore" ("La douleur", inspiré par la mort de son fils). 1950:



"Terre promise" 1960: "Il Taccuino del Vecchio" (Les carnets du vieil homme), auxquels s'ajoutent, en prose, des notes de voyage.

Concours annuel du prix d'Europe '70

L'Académie de musique de Québec annonce la tenue des concours du Prix d'Europe pour 1970 au cours du mois de juin: le concours d'instruments à clavier se tiendra à Québec, alors que celui du chant aura lieu à Montréal. Le ministère des Affaires culturelles a accordé une sub-

vention de \$15,000 à l'Académie pour la tenue de ces concours, dont \$10,000 pour l'attribution de deux bourses de \$5,000 chacune. Le reste de la subvention devant servir à défrayer les frais d'administration des concours.

Créé en 1911 par l'Académie de musique de Québec,

le Prix d'Europe était, jusqu'en 1960, ouvert indifféremment à toutes les disciplines et ne récompensait qu'un seul candidat. Depuis, les règlements ont été changés et les candidats répartis dans quatre sections: chant, instruments à clavier, instruments d'orchestre et composition musicale. Deux de ces sections font alternativement l'objet de concours chaque année. Cette transformation facilite l'engagement aux différentes disciplines musicales et, grâce à l'aide financière du ministère des Affaires culturelles, permet de décerner deux

bourses de \$5,000 au lieu d'une. Cette année, ce sont les sections des instruments à clavier et du chant qui sont éligibles aux bourses destinées à défrayer le coût de deux années d'études en Europe.

dès SAMEDI!

CINEMA DETE
SÉRIE LEONE: la réalisation de renom
CLINT EASTWOOD: l'homme sans nom
une double dimension de l'aventure
EN FRANÇAIS

Reader's Digest Ass.

The Reader's Digest Association Canada Ltd. rapporte des revenus nets de \$415,000 (45 cents par action) pour la période de neuf mois terminée le 31 mars dernier comparativement à une perte de \$94,000 pour la période correspondante de l'exercice 1969. Les ventes ont cependant accusé une légère baisse, passant de \$13,604,000 pour la période examinée en 1969 à \$13,440,000 cette année. Une diminution des dépenses d'opération a permis la réalisation des bénéfices: les dépenses ayant été de \$13,805,000 en 1969 elles n'ont été que de \$12,557,000 en 1970 jusqu'ici. La compagnie dont le siège social est à Montréal a déclaré qu'elle anticipait un quatrième trimestre aussi favorable à moins que ne survienne une grave prolongation dans le domaine postal.

JEANNE MOREAU
LE CORPS DE DIANE
COULEURS
Version française
BUTCH CASSIDY et le SUNDANCE KID
le DAUPHIN
BOUTIQUE DES CLOTHES
1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

VIVRE... LA MORT!
14 ANS
DANIEL PILON
Geneviève Deloir
UN FILM DE
Gilles Carle
EN COULEURS
RED
2 dernières semaines
10.35 - 12.45 - 2.55
5.05 - 7.20 - 9.35
Der. prog. complet 9 h.
aussi
LES CANOTS DE GLACE couleurs
CAPITOL
890 STE-CATHERINE O. 866-6828

En attendant l'Opéra de Montréal,

LE VAISSEAU D'OR

s'honore de présenter, pendant le dîner, les plus belles voix du Canada accompagnées par le Grand Orchestre de concert sous la direction de Jean-Eudes Vaillancourt.
Après Nicole Lorange, Thérèse Guérard, Yolande Dulude, Pierre Charbonneau, Joseph Rouleau, Fernande Chiochio, Robert Savoie, Yolande Guérard, Yolande Deslauriers, Richard Verreault, Claire Gagnier, Napoléon Bisset, Pierre Duval, Georges Coulombe, Louise Lecavalier, Sylvia Saurette, Jean-Pierre Hurlé, Jean-Louis Pellerin, Marcelle Couture, P. Claude Corbell...

En grande première au Canada

VENDREDI SAMEDI DIMANCHE
5 juin 6 juin 7 juin

MICHELINE RENÉ

soprano lyrique
qui vient de remporter un succès triomphal aux États-Unis et qui donnera bientôt un concert au Lincoln Center de New York.

Prière de réserver immédiatement - Tél.: 861-1868

Cuisine française.

Dîner de sept services - un seul prix: \$10.

Concert tous les soirs (sauf le lundi).

Entrée: 1100, rue Cyprès (sous-sol, Hôtel Windsor), Montréal.

Au Concours international de chant de Montréal: 15 concurrents en semi-finale

Le jury du Concours international de chant de Montréal a procédé mardi soir au choix des semi-finalistes qui participeront à la seconde épreuve éliminatoire, les 4, 5 et 6 juin, à la Salle Claude-Champagne. 15 des 18 concurrents sont encore en lice. Ce sont par ordre de participation:

● jeudi, 4 juin, 14 heures: 1-Stanley Norsworthy (Etats-Unis); 2-Geneviève Perreault (Canada); 3-Aida Navarro de Perez (Venezuela).

● jeudi, 4 juin, 20 heures: 4-Sharon de Fremery (Etats-Unis); 5-Sandra Fuentetaja (Etats-Unis).

● ven. 5 juin, 14 heures: 6-Cecilia Gordon (Etats-Unis); 7-Maurice Brown (Canada); 8-Ricki Turofsky (Canada).

● ven. 5 juin, 20 heures: 9-Nicole Lorange (Canada); 10-Marianne Block (Pays-Bas).

● sam. 6 juin, 14 heures: 11-Aida Abagief (Roumanie); 12-Yoo Yeon Lee (Corée); 13-Hubert Waber (Pays-Bas).

● sam. 6 juin, 20 heures: 14-Toshimitsu Kimura (Japon); 15-Kristina Goranchéva (Bulgarie).

Les trois concurrents éliminés en première épreuve sont Ann Peters, Carola Cribari et Dennis Striny tous trois des États-Unis.

Pour leur part, les quatre concurrents canadiens: Maurice Brown de Toronto, Ricki Turofsky de Toronto, Nicole Lorange de Montréal et Geneviève Perreault de Québec sont toujours en lice.

Les membres du jury international appelé à juger les trois épreuves du Concours international de Montréal sont: mesdames Licia Albanese et Rose Bampton des États-Unis, Pierrette Alarie de France, Maria Stader de Suisse, Natalie Dmitriyevna Spiller d'U.R.S.S. et messieurs Pierre Bernac de France et Stefanescu Gonga de Roumanie. Rappelons, enfin, que cet événement musical se terminera le 14 juin, par un concert-gala donné par les lauréats à la salle Wilfrid-Pelletier.

4. SEMAINE
"ALLEZ VOIR CE BEAU FILM, IL VOUS CONCERNE TOUS!"
le temps de vivre
MARINA VLADY
BERNARD PAUL

61586
21e SEMAINE
more

Deuxième semaine
SAINT-DENIS et Bijou
Des "minoues" comme ça y ont jamais vu ça!
MONIQUE MERCEUR
LOUISE TURCOT
DONALD PILON
MARGEL SABOURIN
MUSIQUE DE ROBERT CHARLEBOIS
UN FILM DE CLAUDE FOURNIER
DEUX FEMMES EN OR
TECHNICOLOR TECHNISCOPE

Aussi: de l'Office du Film du QUÉBEC
"MARIE-CHRISTINE" - "L'HIVER EN FROID MINEUR"

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT
un film de PIER PAOLO PASOLINI
"PORCHERIE"
SEMAINE: 1.30 - 3.30
DIMANCHE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
1208 E. STE-CATHERINE
525-8600

Aussi: "The painter and his model"

1970!
l'œuvre de FLAUBERT
adaptée librement pour l'écran
Madame Bovary
COMPLÈMENT DE L'Anglais
FLEUR DE LYS
288-3403

VERTIGINEUX - EXUBÉRANTS - FABULEUX
LES DANSEURS Moiseyev
100 artistes
avec orchestre symphonique
18, 19, 20, 21, 23, 24 ET 25 JUIN, 8 H 30
MATINÉE: DIMANCHE 21 JUIN
SOIRS: \$3, \$4, \$6, \$7, \$8.50 - MAT.: \$2.50, \$3, \$5, \$6, \$7.

LE CHOEUR DE L'ARMÉE ROUGE
SES DANSEURS ET MUSICIENS
ENSEMBLE DE 180!
SPECTACLES SUPPLÉMENTAIRES
Jeu, Vend. Sam. 8 h. 30
9, 10, 11 juillet
matinée: dim. 12 juil.
Soirs: \$3 - \$4 - \$5 - \$6 - \$7
Matinée: \$2.50 - \$3 - \$4 - \$5 - \$6

Billets en vente: Place des Arts, CCA, 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol)
CHARGE: Ed. Archambault, 500 e. Ste-Catherine; Ecole de Conduite
Métro Station Jean Talon; Caisse Populaire Maisonneuve, 4200
Avenue Foch; 5300 e. Sherbrooke; Hoffman's, 1472 Peel; Charle-
bols, 2115 e. Jean Talon; Gillespie, 1480 e. Fleury; Atlantic-Pacific Travel,
4950 Queen Mary; Bonder's, 1188 e. Bernard; Universal Stationery, 4617
Ch. des Sources, D.-des-O.; Pharm. Nudica, Centre d'achat Laval et
le Parrot, Librairie Ado-Nick, Centre d'achat Forest, 10827 Pte IX;
Boutique Maurice Legault, 1087 Notre-Dame, Lachine.

Reservations à CCA: 932-2171

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS - Montréal (Québec)

famille et société

Profitant du placement temporaire des enfants de la crèche, la Société d'adoption réclame des subventions pour les parents adoptifs

par Solange CHALVIN

Profitant du placement temporaire en foyers de 299 enfants de la Crèche Youville, le directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance, l'abbé Pierre Hurteau, réitère au gouvernement une demande déjà faite à la commission Castonguay, à l'effet d'accorder aux parents adoptifs, l'équivalent d'une pension de foyer nourricier que de toute façon l'Etat doit payer pour la garde des enfants abandonnés.

Cette subvention à l'adoption ne serait toutefois accordée qu'aux parents dont les revenus sont insuffisants pour subvenir aux besoins d'un enfant de plus dans la famille. «Plusieurs foyers, a précisé l'abbé Hurteau, désireux d'adopter un enfant, de lui donner un nom après lui avoir donné un foyer nourricier, sont empêchés de le faire à cause de conditions économiques trop faibles».

Une telle mesure aurait l'avantage de consacrer un état de fait pour un grand nombre d'enfants et d'adolescents qui sont pratiquement adoptés par les foyers nourriciers où ils se trouvent depuis plusieurs années. «Affectivement, ils sont les enfants de leurs parents nourriciers, légalement, ils ne portent pas le même nom... tout simplement parce que leurs parents n'ont pas les moyens financiers d'échanger leur rôle de parents nourriciers en parents adoptifs». Cette situation est particulièrement tragique pour les adolescents qui subissent les préjugés et quolibets de leurs camarades trop enclins à leur rappeler leur naissance illégitime.

Retour à la crèche ou foyer permanent?

La demande de subvention aux parents adoptifs que formule présentement la SAPE

s'inscrit justement au moment où 299 foyers temporaires ont accepté de recevoir les enfants de la crèche Youville, pendant que dure la grève des employés d'hôpitaux privés et d'institutions. Parmi ces enfants, 70 sont âgés de 7 mois à 3 ans et légalement adoptables. «Nous sommes prêts à tout mettre en oeuvre, a dit l'abbé Hurteau, pour faciliter aux parents désireux de le faire, l'adoption de ces enfants qui pourraient ne plus revenir à la crèche, la grève terminée».

Au cours d'une conférence de presse, le directeur de la SAPE a lancé l'appel suivant au public: «Tout foyer disposé à garder ou accueillir un de ces 70 enfants, quelle que soit son origine raciale, soit en vue d'une adoption définitive, soit en foyer nourricier pour une période d'au moins 6 mois, est invité à communiquer avec nous par courrier à l'adresse suivante: Société d'Adoption et de protection de l'enfance, 874, rue Sherbrooke, Montréal 132».

En plus de l'adoption subventionnée, l'abbé Hurteau en a profité pour réclamer de la part du gouvernement du Québec une décision administrative en vue de l'organisation d'une maison familiale prête à accueillir une dizaine d'enfants. La SAPE possède déjà deux maisons familiales où les enfants séjournent plusieurs mois en quittant la crèche et avant d'être placés de façon permanente chez des parents nourriciers ou adoptifs. Ce type de ressources est encore bien développé au Québec mais il est très fréquent aux Etats-Unis et en Europe.

Vider la crèche

Vider la crèche a toujours été pour le directeur de la SAPE un objectif à long terme. Déjà en 1969, la crèche de la Miséricorde réussissait à

fermer ses portes, ce qui ne signifie pas nécessairement que le nombre de naissances hors-mariage diminue, mais que les adoptions sont de plus en plus nombreuses. On ne saurait par conséquent reprocher à l'abbé Hurteau de tout mettre en oeuvre pour accélérer le placement définitif des enfants de la crèche.

Ce qui est plus inquiétant, c'est peut-être qu'il profite de la grève des employés d'institutions, pour apitoyer le public sur le sort de ces enfants, au détriment de travailleurs qui réclament des conditions plus humaines de travail et la sécurité d'emploi afin justement de mieux servir ces enfants abandonnés. Se refusant à prendre part au conflit, l'abbé Hurteau a insisté dans les deux conférences de presse qu'il a lui-même convoquées pour mettre en doute la qualité et la stabilité du personnel mis en place par le syndicat

pendant la grève, afin d'offrir aux institutions concernées les services essentiels. «Nous ne pouvons accepter, a-t-il dit, qu'on réduise le personnel affecté aux soins et à l'éducation des enfants. Ce personnel doit demeurer conforme aux normes habituelles qui répondent, tout juste aux besoins essentiels de nos enfants».

Ajoutons qu'il ne reste présentement à la crèche Youville qu'une cinquantaine d'enfants de trois ans et plus et que 39 employés syndiqués sont demeurés sur place (sur les 350 en grève) pour dispenser les services essentiels.

En terminant, l'abbé Hurteau a demandé aux journalistes de rappeler à tous les foyers qui ont accueilli un des 299 enfants de la crèche, d'attendre l'avis de la SAPE pour ramener ces enfants à la crèche, lorsqu'ils apprendront la fin de la grève.

Les bénévoles devraient bénéficier d'exemptions fiscales

WINNIPEG (PC) — Une femme qui se consacre à un travail social volontaire devrait, au même titre que celle qui travaille dans un bureau, bénéficier d'exemptions fiscales pour couvrir ce que lui coûtent ses enfants, a déclaré Mme H. J. Loewen, de Winnipeg, à l'assemblée annuelle du Conseil national des femmes du Canada (CNFC).

«Je crois, dit-elle, que je fais pour la société et pour mon foyer un travail important et j'estime avoir le droit de déduire de mon revenu imposable les sommes que me coûtent mes enfants».

Mme Loewen parlait d'une résolution concernant la réforme fiscale prévue par le

gouvernement fédéral, résolution qui a ouvert la voie à un débat général sur les soins de jour aux enfants.

Une déléguée, dont l'identité n'est pas connue, a dit que si les femmes doivent jouir d'une égalité totale, les conditions devront changer. Les soins de jour pour les enfants, par exemple, feront partie intégrante de la vie à l'avenir.

En relevant, dit-elle, les abattements fiscaux à la base et en rejetant le principe de l'unité familiale en matière fiscale, le livre blanc fédéral sur la réforme fiscale «fait un pas dans la bonne direction».

En effet, le livre blanc autorise que les soins des enfants

Chronique du consommateur

La famille moyenne reçoit environ 1.000 factures par année et manipule une quantité imposante de chèques, reçus, notes explicatives et autres documents. D'où l'importance d'adopter des habitudes quasi-professionnelles de classement à domicile.

Selon une experte en économie domestique, chaque foyer devrait développer un système administratif qui lui soit propre. Les documents, comme les paiements d'assurance-vie, assurance-vol, assurance-automobile, les paiements d'hypothèque ou versement sur la voiture familiale, devraient être minutieusement vérifiés et enregistrés aussitôt dans un cahier spécialement prévu à cet effet.

Il nous est tous arrivé à certains moments de passer des heures à chercher un reçu égaré et à faire la révision des tiroirs de la cuisine, du secrétaire, de passer en revue toute la paperasse accumulée sur la table de travail, de reviser portefeuilles et sacs à main. Il est tellement plus logique d'être bien organisé, insiste Mlle Pat Mascaluk, ex-

perte en économie domestique au service du ministère de l'Agriculture d'Alberta. A long terme, le «centre administratif» dans une maison économise temps et argent et évite des erreurs souvent coûteuses.

Le saviez-vous?

Marchands et hommes de service négligent parfois de donner certaines instructions précises sur l'entretien des appareils ménagers.

Quand on a installé la hotte au-dessus de votre cuisinière, vous a-t-on dit, par exemple, qu'il est essentiel de changer chaque deux ans le filtre au charbon de bois qui se trouve à l'intérieur de la hotte? Si vous négligez de le faire, tous les bénéfices de l'installation sont perdus.

Vous pouvez facilement changer cette pièce vous-même. Une fois enlevée, il vous suffit de noter le nom du fabricant et le numéro du filtre que vous trouverez en vente dans la plupart des grands magasins ou chez certains grossistes, comme Ben Beland Inc, rue Saint-Laurent.

Où faire réparer votre tente?

Vous avez vérifié votre matériel de camping... la fermeture-éclair est brisée, il manque un bouton-pression, la toile n'est plus imperméable. Où aller?

Il existe sur le boulevard Industriel, à Montréal-Nord, les entreprises Matt qui vous assurent un service de 48 heures pour les réparations de tous genres de tentes: mous-

siquaire, fenêtre en plastique, imperméabilisation, oeillet, déchirures, dégâts par le feu, réparations diverses avec couleur le plus près possible de votre tente. On fait également la réparation des pièces d'armature.

Toujours à la hausse

L'augmentation du prix du bœuf se fait actuellement sentir partout à travers le pays. Pour lutter contre cette hausse constante, on peut bien sûr, boycotter le bifteck et les rôtis, mais on peut substituer au bœuf plusieurs aliments sans crainte pour la santé: oeufs, poisson, pois et haricots secs, fromage.

L'Association des consommateurs du Canada attire l'attention sur les abats: coeur, rognons, foie, langue, qui constituent une excellente source de valeur nutritive et qui coûtent moins qu'une tranche de steak. Les morceaux de bœuf pour ragout dont le prix est élevé peuvent être remplacés par des morceaux de paleron que l'on peut couper soi-même. Les morceaux moins chers seront aussi nourrissants et aussi savoureux que les morceaux d'un prix plus élevé si on les fait mijoter tout doucement dans une casserole couverte.

On peut obtenir pour \$1,00, à la librairie de l'imprimeur de la reine un opuscule intitulé: «La viande, comment l'acheter, comment la faire cuire». Cette brochure porte le numéro 971 et peut être commandée par la poste. Il existe aussi un nouveau dépliant intitulé: «Morceaux de bœuf», que l'on peut obtenir gratuitement en écrivant au Service des informations du ministère de l'Agriculture du Canada, à Ottawa.

La recette de la semaine

Pouding au pain et à la rhubarbe.

Mélanger sucre, cannelle ou muscade, zeste de rhubarbe. Placer dans un plat à four beurre des rangées de cubes de pain et la préparation à la rhubarbe. Badigeonner de beurre. Cuire à couvert à 375° F, 20 minutes puis dorer à découvert 15 à 20 minutes de plus. Servir avec crème. 6 portions.

Renée F



Sécurité estivale

Voici un conseil de sécurité nautique. Pour la promenade sur l'eau ou pour la pêche, ne surchargez jamais votre embarcation. Ayez toujours une veste de sauvetage pour chaque personne à bord.



Mlle Anne-Marie Lefebvre, B.A., B. péd., fille de M. et Mme Arthur Lefebvre, et M. Jacques Taillefer, C. d'A.A., F.I.A.C., fils de M. et Mme Paul Taillefer, dont le mariage aura lieu le 27 juin prochain à Montréal.

CARAVELLE

colour-mates

PAR BULOVA **\$39.95**

Vous changez le bracelet pour l'adapter à vos goûts

Caravelle Colour-Mates — la sensationnelle nouvelle montre qui se vend avec des bracelets en Corfam interchangeables, en rouge, bleu marine, vert et blanc. C'est comme si vous obteniez quatre ensembles de montre pour le prix d'un seul!

Quant à la montre, elle comporte un mouvement de précision à 17 rubis, un verre à facettes, un grand ressort incassable, et elle est antichoc et antimagnétique.

CARAVELLE

colour-mates

CES MONTRES DE QUALITÉ SONT EN VENTE CHEZ

EN VENTE CHEZ LES BIJOUTIERS CONSCIENTS DE LA QUALITÉ ET DANS LES GRANDS MAGASINS, DANS TOUT LE CANADA.

LIQUIDATION

3 DERNIERS JOURS

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

4, 5, 6 JUIN

NOS MARCHANDISES SONT RÉDUITES AU MINIMUM POUR POUVOIR LIBÉRER NOS PLANCHERS

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE

• Meubles de chambre à coucher • Salle à manger • Salon • Tables de salon à dessus de marbre • Meubles divers • Têtes de lit importées • Consoles importées • Miroirs importés, etc.

Divers styles: Provincial espagnol, méditerranéen, provincial français et contemporain. Cadres de chaises (non rembourrés).

Invitation particulière aux marchands de meubles.

2 LOCATIONS POUR MIEUX VOUS SERVIR.

RO-EL
FURNITURE
655 boul. LABELLE
Chomedey — 681-1644

KAYVAN
FURNITURE
4646 ave. du PARC
près Mt-Royal — 273-9901

HEURES D'OUVERTURE: TOUS LES JOURS 9.00 À 6 P.M. - JEU. VEN. 9.00 À 9.00 P.M. - SAMEDI JUSQU'À 5 h.

LIQUIDATION

LA COUTURE CHEZ-VOI



Faites-lui ce joli modèle; elle en sera ravie!

Patron no: 9021
Le patron imprimé no 9021 est offert pour les tailles 10-16 Jeunes N°.
Ce patron est en vente au prix de \$1,00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.
Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.
N°: Nouvelle classification des tailles.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

BOURSE CANADIENNE

[illegible]

Fonds mutuels

Fonds	Off.
Adm.	Adm.
...	...

[illegible]

DIRECTOR DE MONTREAL

1990

[illegible]

autres hors-cote

Les cours ont été fournis par
Chambre de Compensation des
Bourses de Montréal et Canadienn
Cours du 2/6/70,

Indices des

gations à N. Y.

55.1	75.5	76.1	90.5	71.5	Petro
55.8	78.9	77.0	90.9	72.9	Place

62.6	84.8	77.7	89.7	77.0	Popu
57.2	82.6	78.4	91.4	74.7	Pow
54.9	75.5	75.3	89.9	71.3	Price
64.3	87.0	79.3	92.2	79.6	Q S
56.3	80.2	75.6	89.1	72.4	Rean

Cours des changes

20106	512	12	12	12	12	Monnaie	Couronnes	1497
1370	45	16	16	16	16	Afrique du Sud	Rand	1445
405	13	13	13	13	13	Allemagne	Deutsche Mark	2852
1370	45	16	16	16	16	Angleterre	Pound	2485
1370	45	16	16	16	16	Argentine	Peso	1597
1300	47	17	17	17	17	Australie	Dollar	1597
4040	139	39	39	39	39	Autriche	Schilling	1370
1520	123	22	22	22	22	Belgique	Franc	238
815	16	16	16	16	16	Bresil	Cruzero Novo	238
1000	56	6	6	6	6	Chili	Escudo	1000
100	325	35	35	35	35	Danemark	Krone	100
800	116	16	16	16	16	Espagne	Peseta	1017
1220	527	21	21	21	21	France	Franc	1156
190	82	23	23	23	23	Grèce	Dracme	250
200	400	400	400	400	400	Italie	Lire	00194
605	36	6	6	6	6	Japon	Yen	100
200	82	23	23	23	23	Mexique	Peso	100
5000	24	24	24	24	24	Etats-Unis	Dollar	1.05 19 18
5891	111	11	11	11	11	Norvège	Couronne	100
125	12	12	12	12	12	Nouvelle Zélande	Dollar	100
180	46	6	6	6	6	Pérou	Sol	100
1375	113	12	12	12	12	Suède	Couronne	194
1225	528	21	21	21	21	Suisse	Franc	200
1312	11	11	11	11	11	Tchécoslovaquie	Couronne	100
1267	267	26	26	26	26	Venezuela	Bolivar	100

Indices Dow Jones

[illegible]

ne exclusivité **AIR FRANCE**

1990

...chicago

11 JUIN 1970

À PARTIR DU 11/05/2011

Quattroville

Quittez la ville

le midi

A l'heure du déjeuner.

Montez à l'Escapade.

On vous offre un splendide buffet pour seulement \$4.00.
Les consommations habituelles ne coûtent que \$1.00
 servies avec le repas.

Vous profitez aussi du **stationnement gratuit** pendant le

déjeuner (du dimanche au vendredi) si vous remettez
votre ticket au garçon.

LE CHATEAU CHAMPLAIN



l'information

Au hasard des nouvelles

UN PUR SANG CANADIEN appartenant à un millionnaire américain et monté par un jockey britannique a remporté, hier, la célèbre classique du Derby d'Épouf. NIKINSKI, appartenant à Charles Engelhard et monté par Lester Piggot a triomphé, dans les dernières 100 verges du parcours d'un mille et demi, des deux chevaux français Gyr et Stintino. Cette victoire, la 5e du jockey Piggot dans cette classique, a rapporté la jolie somme de \$49,546 à l'heureux propriétaire du descendant de Northern Dancer.

DENNY McLAIN, l'as-lanceur des Tigres de Détroit, qui avait été suspendu au début de la saison par le commissaire du baseball Bowie Kuhn jusqu'au 1er juillet prochain, a formellement démenti les rumeurs voulant qu'il passe plus de temps sur les terrains de golf que dans l'enclos d'exercice. Il a indiqué qu'il poursuivait sa préparation et que le 1er juillet, il serait en mesure de lancer sa première partie de la saison.

PLUS DE 100 DELEGUES, représentant des centres, associations, groupements de loisirs de toutes les régions du pays, se réuniront pour trois jours à Ottawa, en fin de semaine, à l'occasion de la clinique et de l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des centres de loisirs Inc. Fondée en 1962 et groupant surtout des centres du Québec, l'ACCL est aujourd'hui divisée en six régions. Le congrès a comme objectif de redéfinir la vocation nationale de l'ACCL.

ROBERT ROUSSEAU, Floyd Curry et Justin Bournival recevront un petit souvenir, comme témoignage d'appréciation, de la part de M. J.-M. Latendresse, président de l'Association du Québec pour les déficients mentaux, demain midi lors d'une conférence de presse à la Maison Olympique de Terre des Hommes. On y traitera aussi des olympiques spéciales que tient présentement l'association à travers la province.

ARNOLD PALMER, Jack Nicklaus, Gary Player et Billy Casper, les "quatre grands" du golf professionnel, seront absents de l'Omnium du Canada, le mois prochain à London, en Ontario. Ils préfèrent plutôt participer à l'Omnium de Grande-Bretagne, qui a lieu la même fin de semaine. Les organisateurs, Guy Bouchat en tête, de l'omnium 1971, qui sera disputé au club de la Vallée du Richelieu, à Sainte-Julie, ne désespèrent pas par ailleurs de voir l'un ou l'autre du quatuor, peut-être tous, s'inscrire pour l'an prochain.

LES CASTORS DE SHERBROOKE, de la Ligue de hockey junior du Québec, viennent de bâcler une entente avec le Citadelle de Rouyn, de la Ligue junior du nord-ouest du Québec, qui devient son principal club-école. C'est ainsi que les Castors viennent de faire signer des contrats aux quatre premiers compteurs de cette ligue, tous porte-couleurs du Citadelle et dont plusieurs équipes y compris le Canadien junior de Montréal, recherchent les services. Il s'agit de Denis Gagnon et Yvon Cloutier, premiers compteurs sur un pied d'égalité, Richard Bibeau, tous trois âgés de 18 ans, et de Claude Rancourt, de même que le défenseur Denis Gingras, 17 ans. Les cinq joueurs rejoindront ainsi deux anciens coéquipiers, Michel Lefebvre et Jean Lemieux, qui s'alignaient avec les Castors la saison dernière.

LE PREMIER MINISTRE ROBERTS a annoncé que les premiers Jeux d'hiver de l'Ontario, auxquels participent plus de 1,200 athlètes, seront présentés à Elobico, en banlieue de Toronto, du 28 au 30 décembre prochains. Ces épreuves serviront à sélectionner l'équipe qui représentera l'Ontario aux Jeux d'hiver du Canada, à Saskatoon, en février 1971.

MICHEL BRIERE, le centre-recrue des Penguins de Pittsburgh, victime d'une fracture du crâne à la suite d'un accident d'automobile survenu à Malartic le 15 mai dernier, reposait confortablement à l'hôpital Notre-Dame, hier, mais n'avait pas encore repris connaissance après deux opérations au cerveau, la dernière remontant à vendredi dernier.

QUATRE JOUEURS DE 24 ANS ou moins se disputent aujourd'hui les demi-finales du Tournoi international de tennis de France, à Paris. Il s'agit du Français Georges Goven, 22 ans, contre Jan Kodes, de Tchécoslovaquie, et de l'Américain Cliff Richey contre Zeljko Franulovic, de Yougoslavie, ces trois derniers étant âgés de 24 ans. C'est peut-être la première fois dans l'histoire de ce prestigieux tournoi, considéré comme le championnat du monde sur terre battue, qu'on y retrouve quatre joueurs aussi jeunes à ce stade de l'épreuve.

UN COUREUR MOTOCYCLISTE, pour la deuxième fois en trois jours, s'est tué hier à l'entraînement sur le circuit de Douglas, où sera disputé la semaine prochaine le Grand prix de l'île de Man. Il s'agit de Michael Collins, 26 ans, de Grande-Bretagne. Lundi, son compatriote Les Iles avait le même sort.

L'EQUIPE ESPAGNOLE DE TENNIS qui rencontrera la France, à Paris les 12, 13 et 14 juin, en demi-finale européenne de la coupe Davis sera composée de Manuel Santana, Manuel Orantes, Juan Gisbert et Antonio Munoz. Son capitaine sera Jaime Bartoli.

Les records 1:57.1 et 1:56.1 sont à battre!

Il n'est pas facile de prédire à l'avance un mille en moins de 2:00 minutes car un tel exploit est assez rare dans le domaine des courses. L'an dernier, par exemple, il n'y a eu que deux milles en 2:00 minutes ou mieux par tout le Canada, l'un au Parc Richelieu, réalisé par Blaze Pick, l'autre à Toronto, réussi par Sunnie Tar, qui prendra part au Prix d'Été de \$75,000 de Blue Bonnets, dimanche.

Aux États-Unis, les milles en 2:00 minutes ou moins sont plus nombreux. On en a relevé 21 dans le trot, en 1969, et 47 dans l'amble.

Pour qu'un mille en moins de 2:00 minutes soit enregistré, il faut que le tracé soit rapide et la température assez élevée. Il faut que la lutte soit serrée entre les concurrents. Tout porte à croire que toutes ces conditions prévalent dimanche, et que les amateurs locaux assisteront à un mille en moins de 2:00 minutes pour la troisième semaine d'affilée.

Le président Raymond Lemay, de Blue Bonnets, a annoncé hier qu'il remettra un boni au pilote du cheval gagnant, si le record canadien ou si le record mondial est amélioré.

On sait que le record canadien de la vitesse pure, dans l'amble, appartient à Romulo Hanover. Le cheval, piloté par Billy Houghton, avait gagné le Prix d'Été en 1:57.1, le 27 août 1967. Aux dires mêmes de Billy Houghton, qui sera aux rênes de Rum Customer, dimanche, ce record de 1:57.1 sera menacé. Les autres concurrents du Prix d'Été, version 1970, seront Laverne Hanover, confié à George Sholtz, Good Chase, avec Del

Insko; Fulla Napoleon, avec Dick Tomas; Little Jerry Way, avec Hervé Filion; Super Wave, avec Joe O'Brien; et Tiger Wave, avec Duncan MacTavish.

Si le record canadien est abaissé, la prime sera de \$1,500. Si le record mondial est abaissé, le boni sera de \$2,500.

Le record mondial appartient à Roméo Hanover. Fait à signaler, c'est George Sholtz qui était aux rênes de Roméo Hanover, à Sportsman Park, près de Chicago, en 1966, quand le record de 1:56.1 a été établi.

Houghton et Sholtz, les deux détenteurs des records canadiens et mondial, seront donc sur place pour défendre ces records ou en établir de nouveaux.

M. Lemay a aussi annoncé que la journée de dimanche serait la journée de la famille. Les enfants accompagnés de leurs parents seront admis à la piste pour la modique somme de 0.50 cent.

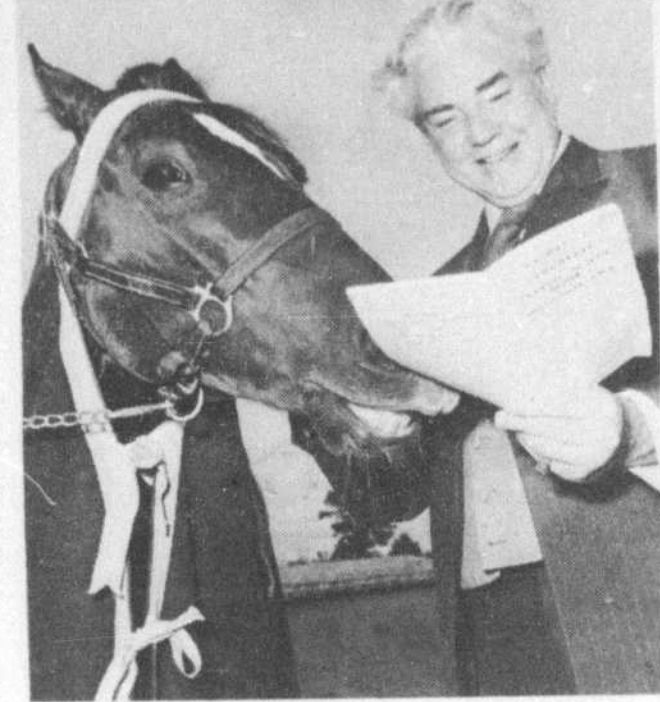
Tout porte à croire que la journée sera mémorable à tous les points de vue dans les annales du trot et de l'amble à Montréal et au Canada.

L'astrologue bien connu John Manolesco a choisi Rum Customer comme gagnant.

"Après avoir consulté les astres", a dit Manolesco, "je dois dire que le 7 juin favorisera l'ambule Rum Customer. Il a de bonnes chances de gagner l'épreuve." L'astrologue Manolesco n'a fait qu'une seule prédiction dans le domaine des courses par le passé. En 1964, dans le Prix Belmont, il avait prédit que Quadrangle battrait Northern Dancer. Il avait vu juste. Quadrangle causa une certaine surprise en battant effectivement Northern Dancer et rapporta \$15.10 pour \$2.00.

"Rum Customer est né sous le signe du Poisson et son destin, dimanche, devrait tourner en sa faveur. Toutefois, à pour suivi l'astrologue, "Billy Houghton qui pilotera Rum Customer, dimanche, est Scorpion, donc neutre ce jour-là, mais son cheval est le meilleur du peloton et la journée devrait être magnifique pour lui."

Si Rum Customer ne savait pas profiter de ce jour de chance, l'astrologue croit que Tiger Wave devrait l'emporter. "Tiger Wave traverse une période de chance. Il est né sous le signe du Taureau et la journée de dimanche prochain lui sera profitable."



NON, CE NE SERA PAS TOI! L'astrologue John Manolesco a étudié les signes des huit inscrits au Prix d'Été de \$75,000 qui sera couru, dimanche, à la piste Blue Bonnets et il en est venu à la conclusion que Rum Customer devrait l'emporter. On le voit ici en compagnie de l'ambule Tiger Wave, aussi inscrit et qui rechigne devant une prédiction de M. Manolesco qui l'élimine, lui.

AU TOURNOI ROUSSEAU-DEJORDY

Mikita oui; Orr peut-être

Stan Mikita, la vedette des Black Hawks de Chicago, participera de nouveau au tournoi organisé chaque année par Robert Rousseau et Denis Dejordy, natifs de St-Hyacinthe, et par le club de golf St-Hyacinthe au profit d'œuvres de charité. Mikita, l'an dernier, avait énormément impressionné près de 400 spectateurs qui le suivaient en jouant un compte de 76 qui lui permit de terminer en 2e place derrière un Robert Rousseau qui avait joué un brillant total de 69.

Dimanche, alors que les joueurs de hockey, les joueurs de classe A et les journalistes (la plupart de classe Z) prendront le départ, Mikita sera encore au joli club St-Hyacinthe et nul doute qu'il saura encore épater ses admirateurs au golf comme au hockey.

Samedi, on présentera la 1ère tranche de ce tournoi de deux jours alors que les joueurs de classes B et C ainsi que les artistes de radio et de la télévision, dont Jean-Pierre Masson et Doris Lussier (classe PQ) seront les vedettes de la journée.

Rousseau et Dejordy ont déjà réuni un imposant groupe de joueurs de hockey pour la journée de dimanche. Outre Mikita et, évidemment, Robert

Denise, les amateurs (qui seront admis gratuitement, incidemment) pourront voir à l'œuvre Jacques Leclerc, Rogatien Vachon, Carol Vadnais, Yvan Cournoyer, Jean-Claude Tremblay et Léon Rochefort. En dernière heure, les organisateurs espèrent bien que Bobby Orr et Tony Esposito, les deux grands de la dernière saison de hockey, se joindront aussi au groupe.

Les profits de cette fin-de-semaine-golf au club St-Hyacinthe seront versés au Camp de Santé et à la Salle Bobino de l'hôpital général de St-Hyacinthe.

Vachon, pour un, ambitionne sérieusement de gagner le championnat des joueurs de hockey. Il a plusieurs fois joué le parcours St-Hyacinthe depuis quelques semaines. Le gardien du Canadien, qui joue gaucher au golf, a même réussi une prometteuse ronde de 79. On sait par ailleurs que, comme Mikita, le joueur de défense Jean-Claude Tremblay et Yvan Cournoyer jouent régulièrement en bas de 80.

On sait aussi que le club de golf St-Hyacinthe est à 30 minutes du centre de Montréal et que, pour s'y rendre, il suffit de prendre la route Trans-Canada et de suivre les indications.

Le 42e Omnium du Printemps de l'AGQ

Le 42e et annuel Omnium du Printemps de l'Association de golf du Québec groupera 184 golfeurs amateurs et professionnels, demain, sur les 18 trous du pittoresque parcours Sorel-Tracy.

Le meilleur parmi les amateurs recevra la coupe MacDonald, offerte par la compagnie de tabac de ce nom, et 106 se la disputent demain. D'autre part, 78 professionnels lutteront pour se partager une bourse totale de \$2,500. Un jeune pro à surveiller sera certainement Doran "Duke" Doucet fils, de Windsor, qui a joué une ronde de 70, soit deux coups sous la normale du parcours de 6,566 verges de Sorel-Tracy, lors du tournoi Pro-Presse de lundi dernier. C'est Jos Leblanc, de Sherbrooke et qui sera encore là, qui a gagné l'année dernière.

Les joueurs sont priés d'emmener leur propre cadet. Les directeurs de l'Omnium du Printemps, incidemment, seront Dave Weinstein, du club Pinegrove; Michel de Haerne, du club Islesmere; et Ted Irwin, du Country Club de Montréal.

Voici la liste des départs:

1er TERTRE

8:00 Guy Charland, Gilles Barnabé, 8:07 V. Levy, R. Archambault, J.P. Duchesneau, 8:15 A. Raymond, J. René, A. Galpault, 8:22 P. Leclerc, G. Fortin, T. Gamma, 8:30 G. Desautels, G. Ross, D. McKeating, 8:37 S. Connor, D. Cormier, Roger Bouchard, 8:45 P. Grégoire, R. Laliberté, Michel Millaire, 8:52 A. Patton, J. Godin, Jean-Guy Regnaud, 9:00 L. Loyd, R. Marsh, Ed. Eustace, 9:15 J. L. Boyer, P. Dufour, G. Gamache, 9:22 A. Madore, A. Anderson, R. Dubeau, 9:30 A. L. Greenfield, J. Timmons, V. Foley, 9:37 P. Lindell, G. Masse, André Maltais, 9:45 A. Lopez, B. Quessy, Charles Girardeau, 9:52 J. Houston, M. Leclerc, Bernard Périard, 11:30 Ed. MacLaine, R. Rousseau, Alf. Shand, 11:45 Bob McGrath, Connie Dion, Jean-Guy Périard, 12:00 Arnold Baker, John Porter, Henri Châtelet, 12:15 Eli Godel, Raymond Huot, Jim Seene, 12:30 André Jetté, R. Rousseau, Jim Westwell, 12:45 Henri Setlakwe, Germain Pénard, Jack Taylor, 12:52 F. Delisle, Jean-Marc Bouje, Jean Millaire, 1:00 R. Tinker, Richard Millaire, R. McCulloch, 1:07 Mickey Batten, Gordon Le-Riche, Daniel Pesant, 1:15 R. Giroux, Jules Huot, Jean-Paul Alary, 1:30 André Nezan, C. Parent, 1:37 Frank Kay, Ken Fulton, Norman Hunt, 1:45 Michel Taché, Philippe Giroux, Jack Bissegger.

LANCEURS PROBABLES

LIGUE NATIONALE

Montréal, McGinn (3-4) à Houston, Griffin (1-6), 8h30, Los Angeles, Osteen (7-4) à Pittsburgh, Moose (5-4), 8h15.

New York, Seaver (7-4) à Atlanta, Jarvis (3-2), 8h05, (seules parties au calendrier)

LIGUE AMERICAINE

Baltimore, Phoebus (3-3) à Oakland, Hunter (7-5), 10h30, Detroit, Cain (3-2) à Californie, Murphy (6-4), 11h, Cleveland, Moore (3-4) à Milwaukee, Peter (0-0), 2h30, Chicago, Janeski (4-2) à Washington, Bosman (5-4), 7h30.

Kansas City, Rooker (3-2) à New York, Bahnsen (3-4), 8h, Minnesota, Kaat (5-1) à Boston, Nagy (0-0), 1h30.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS

Avis est par les présentes donné que: MME SYLVANA NAGGAR MABARDI, de 405, Borden, Notre-Dame des Grâces, district de Montréal, s'adressera à la législature de Québec pendant la prochaine session pour demander l'adoption d'une loi autorisant le Collège des Pharmaciens à l'admettre à titre d'assistant-pharmacies.

DU MESNIL, MAILHOT & DESAULNIERS
Procureurs de la requête

AVIS

Avis est par les présentes donné que: Georges Ibrahim, de 8890, Papineau, à Montréal, district de Montréal, s'adressera à la législature de Québec pendant la prochaine session pour demander l'adoption d'une loi autorisant le Collège des Pharmaciens à l'admettre à titre d'assistant-pharmacies.

DU MESNIL, MAILHOT & DESAULNIERS
Procureurs de la requête

AVIS

Avis est par les présentes, que Gérard Baril, romme domicilié et résidant au 1877 Avenue Camille Paquet 3, dans la Cité de Montréal, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil en vertu de Gérard Baril, ledit changement de nom patrimonial devant également, bénéficier à l'épouse du requérant, née Denise Lape.

MONTRÉAL, ce 27ème jour d'avril 1970
DU MESNIL, MAILHOT & DESAULNIERS
Procureurs de la requête



PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Saint-Basile-le-Grand

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Basile-le-Grand pour des travaux de la Ville de Saint-Basile-le-Grand à adopter un règlement portant le numéro 32, règlement pourvoyant à un virement de fonds de \$20,297.48 à même les fonds disponibles du règlement 176 de la Corporation de la paroisse de Saint-Basile-le-Grand pour des travaux de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, dans le parc du garage municipal, dans le parc du boulevard Richelieu et dans le parc du 10401.

AVIS PUBLIC est en outre donné qu'une assemblée des électeurs-propriétaires d'immeubles imposables est par les présentes convoquée et sera tenue vendredi, le 12 juin 1970 à 7:00 heures P.M., en l'Hôtel de Ville, et que là et alors, le dit règlement sera soumis aux dits électeurs et pris par eux en considération, conformément à la Loi.

DONNE A
SAINT-BASILE-LE-GRAND
le 2 juin 1970
MARTIAL LALANDE,
Secrétaire-trésorier

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

GREFTE DES DIVORCES

DIVISION DE MONTRÉAL

NO. 9278

GILLES LADOUCEUR, résidant en la Cité de Candiac, district de Montréal,

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

GREFTE DES DIVORCES

DIVISION DE MONTRÉAL

NO. 9278

GILLES LADOUCEUR, résidant en la Cité de Candiac, district de Montréal,

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Requérant

Billingham, ex-Expo, inflige une autre défaite aux Expos

HOUSTON (Le Devoir) — I : lanceur droitier John, dit Jack, Billingham, l'ex-Expo de Montréal, a limité les frappeurs guère opportunistes de l'équipe montréalaise à 8 coups sûrs bien espacés, hier soir, pour mener les Astros de Houston à une facile victoire de 5-0 et, en même temps, infliger un 10^e échec consécutif à des Expos qui semblent vouloir égaler leur record de 20 défaites d'affilée de l'année dernière. Billingham a dominé l'alignement montréalais en n'accordant que 3 buts sur balles et en retirant pas moins de 10 frappeurs sur des prises, dont Bobby Wine à trois reprises.

Houston prit les devants 2-0 à la 3^e manche contre le jeune lanceur débutant Balor Moore lorsque Billingham commença cette manche avec un simple contre son rival. Suivit un but sur balles à Jesus Alou puis les retraits de Joe Morgan, au bâton, et de Jim Wynn, sur une chandelle à Wine, qui brilla sur la défensive durant toute la partie. Le jeune gaucher de 19 ans qui en était à ses premières

armes sérieuses dans les ligues majeures, semblait devoir se tirer d'embarras devant une poignée d'admirateurs (dont ses parents) venus de Smithville, Texas, sa ville natale. Mais Moore donna ensuite des simples à Tom Davis et Dennis Menke qui produisirent autant de points.

Les Astros firent passer le compte à son total final de 5-0 à leur moitié de la 6^e manche, toujours contre un Moore prenant certes de l'expérience, Davis et Menke commencèrent avec des simples, le premier comptant ensuite sur le double de Doug Rader pendant que Menke arrêtait au 3^e cousin. Joe Pepitone suivit aussitôt avec un simple bon pour deux autres points avant que Moore n'oblige Edwards à frapper dans un jeu facultatif et Billingham dans un double-jeu que Moore mit lui-même en marche.

C'était le 1^{er} fois cette saison que Billingham commençait une joute. Il n'a pas accordé un point dans ses 20 dernières manches.

Bien qu'il ait donné 8 coups sûrs, 5 points mérités et 3 buts sur balles en 6 manches, Balor Moore a démontré qu'il pouvait certes devenir, et assez tôt, un excellent lanceur. John Strohman, un autre jeune lanceur des Expos, le remplaça aux 7^e et 8^e manches et fut impressionnant, ne permettant qu'un coup sûr aux Astros et retirant 4 des 9 frappeurs à lui faire face sur des prises.

Le problème des Expos fut évidemment de ne pouvoir frapper avec des coureurs sur les buts. Ron Fairly, qui joue bien que blessé à la poitrine (le gérant Gene Mauch voulait qu'il soit là pour conseiller le jeune Moore au monticule), en laissa quatre sur les sentiers à lui seul.

En plus de retirer Wine au marbre 3 fois, Billingham retira aussi au bâton Mack Jones et Rusty Staub à deux reprises.

La meilleure occasion des Expos de compter (et d'ailleurs égaler le compte à 2-2) fut dans la 5^e manche alors que Gary Sutherland frappa une chandelle au champ droit avec les buts remplis et, hélas, la franchise.

En bref, bref, bref

L'ALLEMANDE HELGA NIESSEN a causé une certaine surprise, hier lors du Tournoi international de tennis de France, à Paris, en prenant la mesure de l'une des favorites, l'Américaine Billie Jean King, 2-6, 8-6 et 6-1. Dans les autres rencontres, l'Australienne Margaret Smith-Court a vaincu l'Américaine Rosemary Casals 7-5 et 6-2; l'Américaine Julie Heldman a eu raison de la Tchèque Vlasta Vopickova 6-4 et 6-1 et enfin, l'Australienne Karen Krantzcke a éliminé la Britannique Virginia Wade 6-2, 1-6 et 6-3.

BILL DROVER, de Wabush, Labrador, est demeuré le 1^{er} aspirant au champion poids lourd George Chuvalo, de Toronto, et Charlie Chase le 2^e, selon les derniers classements de la Fédération de boxe professionnelle du Canada. René Durelle, de Baie-Sainte-Anne, N-B., est 1^{er} aspirant au titre des milieux, détenu par Al Sparks, de Winnipeg. Chez les mi-moyens, Clyde Gray, de Toronto, a devancé Joey Durel, de Sorel, comme 1^{er} aspirant au titre détenu par le Montréalais Donato Paduano. Enfin, Gérard Ratté, de Montréal, est 1^{er} aspirant au titre des mi-moyens junior que détient Colin Fraser, de Toronto.

EN ALLEMAGNE DE L'OUEST, 80% des hommes de plus de 18 ans sont intéressés par le championnat du monde de soccer, présentement disputé à Mexico, selon un sondage effectué cette semaine. Dans les ménages, 72% des époux se montrent compréhensifs à l'égard de leurs maris si ces derniers s'attendent le soir devant l'écran de la TV pour suivre la retransmission des matches. Il est au moins un Allemand qui aura la paix en regardant les parties. Il s'agit d'un employé d'une laiterie de Schweinfurt qui, ayant gagné dans un concours un voyage ainsi qu'un séjour gratuit de trois semaines au Mexique, a dû y renoncer à la dernière minute: son épouse l'avait menacé de divorce s'il lui préférait le soccer.

JOHNNY FAMECHON, champion d'Australie des poids plumes, décidait hier de mettre fin à sa carrière comme boxeur professionnel, en déclarant que ce sport lui avait rapporté suffisamment d'argent pour mener une vie aisée. Il est le fils de l'ancien champion de France des poids légers émigré en Australie en 1950.

LE MAIRE JEAN DRAPEAU présidera à la pré-ouverture du kiosque olympique présenté par Montréal à Amsterdam, au bénéfice des représentants des services d'information sportive, ce matin au Pavillon des sports de Terre des Hommes.

L'enquête Sawchuk

NEW YORK (PA) — Un médecin aurait déclaré que Terry Sawchuk, avant son décès, lui a dit que lui seul était à blâmer pour le combat où il a été blessé, selon le quotidien Post de New York.

L'article cite le Dr Denis F. Nicholson, de Long Beach, N.Y., qui dit que Sawchuk lui aurait avoué: "C'est moi qui ai commencé et terminé le combat."

Ron Stewart, le coéquipier de Sawchuk chez les Rangers de New York, aurait dit, selon le quotidien, que tous deux étaient tombés sur un four extérieur, alors qu'ils luttuaient dans la noyade sur la pelouse devant le domicile que tous deux partageaient à East Atlantic Beach, le 29 avril dernier.

"Je pense qu'il est tombé sur un coin du four — ou peut-être sur mon genou", a dit Stewart. Selon lui, Sawchuk se serait alors mis à hurler de douleur en se tenant l'estomac.

Stewart pensa d'abord que Sawchuk feignait, mais il s'est vite aperçu du contraire et s'est hâté de faire venir le Dr Nicholson.

Sawchuk est décédé tôt dimanche dernier, à l'âge de 40 ans, d'un caillot au poumon.

Jim Harrison est condamné pour assaut!

KAMLOOPS, C.B. — Le joueur de centre Jim Harrison, des Maple Leafs de Toronto, a été condamné hier à verser une amende de \$450, mais il a bénéficié d'une sentence suspendue de six mois, après avoir été reconnu coupable d'assaut sur la personne.

Harrison a comparu en cour

provinciale pour répondre à cette accusation d'assaut porté par le plaignant Philip LaCombe, de Kamloops.

L'incident remontait au 13 mai dernier et il s'était produit dans un club de nuit de Kamloops. Le plaignant prétend avoir subi des dommages permanents à un oeil.

Talon fixe l'objectif

London — Dale Tallon, le brillant joueur des Malboros de Toronto, qui est aussi champion national de golf junior, y est allé d'une ronde de 81 coups mardi, soit neuf au-dessus de la normale. Grâce à sa marge d'erreur, il obtenait un 79 que tenteront d'améliorer les jeunes de tout le Canada qui voudront participer à la "Semaine nationale du golf" dès samedi.

Tommy Aaron, champion de l'Omniun canadien en 1969, obtenait pour sa part un 73, qui devient la cible des joueurs seniors. Chez les femmes, Marlene Streit, de Toronto, championne amateur du Canada, réussissait un 77, tandis que Lisa King, de London, titulaire junior, obtenait 84 (91 moins marge d'erreur).

Les quatre champions disputent leur ronde ensemble au club de golf de London, où aura lieu, du 2 au 5 juillet, l'Omniun canadien. Pour un dollar seulement, tout golfeur du pays peut participer à la "Semaine nationale du golf", à compter de samedi, au bénéfice de l'essor de ce sport chez les jeunes.

À Blue Bonnets

Double: Yankee Town (7) et Urrall (7)... \$38.70.
Première quiniella: Un tigre jaloux (3) et Kawartha Butch (4)... \$34.70.
Deuxième quiniella: Chief Pilot (2) et Marlen Spangler (4)... \$19.60.
Exacta: Homestretch (7) et Tommy Chief (9)... \$81.30.
4^e: \$10.50.

Trophées à de Mortagne

La remise des trophées pour la ligue de hockey de Mortagne avait lieu ces jours derniers à l'auditorium de la Polyvalente de Mortagne à Boucherville.

Le tout était sous la présidence d'honneur de Jean Béliveau, joueur très connu du Canadien. Béliveau a d'abord adressé la parole aux étudiants et à leurs parents. Par la suite, il a invité le pupile à lui poser des questions. Il a notamment déclaré que si la direction pense qu'il peut rester encore avec l'équipe une autre année, il serait prêt à contribuer au succès des Canadiens. De plus, si on lui proposait un poste d'instructeur, pour l'instant il ne peut rien lui proposer.

Par la suite M. André Provost, animateur étudiant à la Polyvalente, a agi comme maître de cérémonie pour annoncer les récipiendaires. L'équipe des Castors, avec comme instructeur Guy Lauzier, s'est méritée le trophée pour l'équipe championne dans la section junior. Béliveau a aussi remis un autre trophée à François Nadeau, capitaine de l'équipe Saturne, qui a remporté le championnat dans la section senior. Les trophées pour les meilleurs coureurs ont été à: Robert Lessard dans la catégorie junior, et Gilles Labarre chez les seniors. Les meilleurs gardiens de buts furent: Michel Giroux chez les Junior et Pierre Lafranchise.

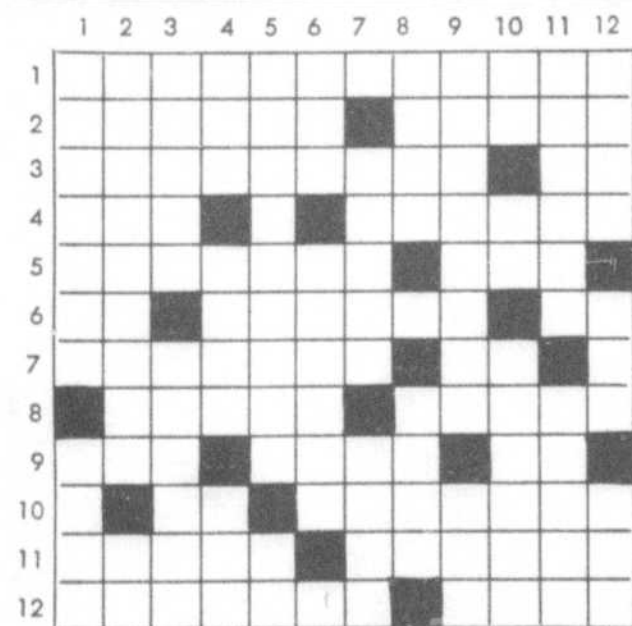
Premier gain des Al's

En match de fastball amical, et hors concours, les représentants des Alouettes de Montréal ont triomphé hier soir au compte de 12 à 7 des porte-couleurs de la section B'Naibrath de Chomedey.

Les officiels du match étaient Tex Coulter et Red Storey. Ils ont considérablement

aidé, par des décisions partiales, les Alouettes à raffier les honneurs. Au nombre des Alouettes, on remarquait la présence de Terry Evanshen, Peter Paquette, Charlie Parker, Mike Webster. Ron Dutil était le gérant de l'équipe et Marvin Lifshitz celui des porte-couleurs de Chomedey.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Appareil d'enregistrement et de restitution des sons.
- Charrue sans avant-train.
- Dernier-né tardivement venu dans une famille (fam).
- Nickel.
- Durée de la vie. — Système, projet qui paraît irréalisable.
- Qui appartient au dos. — Chemin de ville.
- Pronom indéfini. — Prête l'oreille. — À lui.
- Sévérité, dureté. — Coups de baguette.
- Se dit d'une neige fondue et reglacée, dangereuse pour les skieurs. — Jeter de la bave.
- Amusement. — Matière noire déposée par la fumée. — Avant-midi.
- Rubidium. — Appareil permettant d'établir ou de suspendre à volonté l'écoulement d'un fluide contenu dans un réservoir.
- Un doigt. — Souhaite.
- Alcaloïde de la fève de Calabar. — Organe de la vue.

Verticalement

- Celui qui, dans les courses de taureaux, est chargé de tuer l'animal. — Allégresse.
- Variété cristalline de carbonate de calcium, découverte en Aragon en 1775. — Notre-Seigneur.

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Philadelphia 101 820 205 — 11 13 1
Cincinnati 200 011 000 — 4 9 3
Bunning, Selma 7; et Bates; Nolan, Borbon 7; Carroll 7; Washburn 9 et Bench. LG — Bunning (3-6) LP — Borbon (0-2) Circuits: Phil: Taylor (5) Doyle (1). Ass: 5,887.

L. A. 000 000 210 00 — 5 9 1
Chicago 300 200 000 — 6 13 3 (en 11 manches)
Foster, Lamb 1^{er}, Pascual 6^e, Brewer 8^e, Pena 9^e, et Torborg, Haller 8^e; Holtzman, Colborn 9^e. Aguirre 10^e et Hilt, Martin 11^e. G-Aguirre (3-4). A-Pena (3-1).

LIGUE AMERICAINE
Chicago 102 000 001 — 4 8 0
Washington 000 400 01x — 5 8 0
John, Sisk 8 et Herrmann; Coleman, Knowles 9 et Casanova. LG — Coleman (4-3) LP — John (4-8). Ass: 4,678.

Kansas City 100 200 000 — 3 8 0
New York 002 030 000 — 5 10 1
Drago, Burmeister 5 et Rodriguez; Kekich, Aker 7 et Munson. LG — Kekich (2-1). LP — Drago (3-4). Circuits: K-C: Otis 6, N-Y: Catter 4. Ass: 6,891.

Solution d'hier
1. MARIAGE
2. MARIAGE
3. MARIAGE
4. MARIAGE
5. MARIAGE
6. MARIAGE
7. MARIAGE
8. MARIAGE
9. MARIAGE
10. MARIAGE
11. MARIAGE
12. MARIAGE



Sommaires

LIGUE NATIONALE

Philadelphia 101 820 205 — 11 13 1
Cincinnati 200 011 000 — 4 9 3
Bunning, Selma 7; et Bates; Nolan, Borbon 7; Carroll 7; Washburn 9 et Bench. LG — Bunning (3-6) LP — Borbon (0-2) Circuits: Phil: Taylor (5) Doyle (1). Ass: 5,887.

L. A. 000 000 210 00 — 5 9 1
Chicago 300 200 000 — 6 13 3 (en 11 manches)
Foster, Lamb 1^{er}, Pascual 6^e, Brewer 8^e, Pena 9^e, et Torborg, Haller 8^e; Holtzman, Colborn 9^e. Aguirre 10^e et Hilt, Martin 11^e. G-Aguirre (3-4). A-Pena (3-1).

LIGUE AMERICAINE
Chicago 102 000 001 — 4 8 0
Washington 000 400 01x — 5 8 0
John, Sisk 8 et Herrmann; Coleman, Knowles 9 et Casanova. LG — Coleman (4-3) LP — John (4-8). Ass: 4,678.

Kansas City 100 200 000 — 3 8 0
New York 002 030 000 — 5 10 1
Drago, Burmeister 5 et Rodriguez; Kekich, Aker 7 et Munson. LG — Kekich (2-1). LP — Drago (3-4). Circuits: K-C: Otis 6, N-Y: Catter 4. Ass: 6,891.

Solution d'hier
1. MARIAGE
2. MARIAGE
3. MARIAGE
4. MARIAGE
5. MARIAGE
6. MARIAGE
7. MARIAGE
8. MARIAGE
9. MARIAGE
10. MARIAGE
11. MARIAGE
12. MARIAGE

Sommaires
LIGUE NATIONALE
Philadelphia 101 820 205 — 11 13 1
Cincinnati 200 011 000 — 4 9 3
Bunning, Selma 7; et Bates; Nolan, Borbon 7; Carroll 7; Washburn 9 et Bench. LG — Bunning (3-6) LP — Borbon (0-2) Circuits: Phil: Taylor (5) Doyle (1). Ass: 5,887.

L. A. 000 000 210 00 — 5 9 1
Chicago 300 200 000 — 6 13 3 (en 11 manches)
Foster, Lamb 1^{er}, Pascual 6^e, Brewer 8^e, Pena 9^e, et Torborg, Haller 8^e; Holtzman, Colborn 9^e. Aguirre 10^e et Hilt, Martin 11^e. G-Aguirre (3-4). A-Pena (3-1).

LIGUE AMERICAINE
Chicago 102 000 001 — 4 8 0
Washington 000 400 01x — 5 8 0
John, Sisk 8 et Herrmann; Coleman, Knowles 9 et Casanova. LG — Coleman (4-3) LP — John (4-8). Ass: 4,678.

Kansas City 100 200 000 — 3 8 0
New York 002 030 000 — 5 10 1
Drago, Burmeister 5 et Rodriguez; Kekich, Aker 7 et Munson. LG — Kekich (2-1). LP — Drago (3-4). Circuits: K-C: Otis 6, N-Y: Catter 4. Ass: 6,891.

Solution d'hier
1. MARIAGE
2. MARIAGE
3. MARIAGE
4. MARIAGE
5. MARIAGE
6. MARIAGE
7. MARIAGE
8. MARIAGE
9. MARIAGE
10. MARIAGE
11. MARIAGE
12. MARIAGE

Sommaires
LIGUE NATIONALE
Philadelphia 101 820 205 — 11 13 1
Cincinnati 200 011 000 — 4 9 3
Bunning, Selma 7; et Bates; Nolan, Borbon 7; Carroll 7; Washburn 9 et Bench. LG — Bunning (3-6) LP — Borbon (0-2) Circuits: Phil: Taylor (5) Doyle (1). Ass: 5,887.

L. A. 000 000 210 00 — 5 9 1
Chicago 300 200 000 — 6 13 3 (en 11 manches)
Foster, Lamb 1^{er}, Pascual 6^e, Brewer 8^e, Pena 9^e, et Torborg, Haller 8^e; Holtzman, Colborn 9^e. Aguirre 10^e et Hilt, Martin 11^e. G-Aguirre (3-4). A-Pena (3-1).

LIGUE AMERICAINE
Chicago 102 000 001 — 4 8 0
Washington 000 400 01x — 5 8 0
John, Sisk 8 et Herrmann; Coleman, Knowles 9 et Casanova. LG — Coleman (4-3) LP — John (4-8). Ass: 4,678.

Kansas City 100 200 000 — 3 8 0
New York 002 030 000 — 5 10 1
Drago, Burmeister 5 et Rodriguez; Kekich, Aker 7 et Munson. LG — Kekich (2-1). LP — Drago (3-4). Circuits: K-C: Otis 6, N-Y: Catter 4. Ass: 6,891.

Solution d'hier
1. MARIAGE
2. MARIAGE
3. MARIAGE
4. MARIAGE
5. MARIAGE
6. MARIAGE
7. MARIAGE
8. MARIAGE
9. MARIAGE
10. MARIAGE
11. MARIAGE
12. MARIAGE

Bobby Bonds est blessé

ST-LOUIS — Le voltigeur Bobby Bonds, des Giants de San Francisco, a été blessé au jeu hier soir. Le médecin de l'équipe, le Dr Stan London, a diagnostiqué une entorse à la cheville gauche mais Bonds a tout de même été transporté à l'hôpital pour y subir des examens aux rayons-X.

Bonds s'est entortillé cette entorse en tentant de voler le deuxième coussin. Il a glissé et s'est blessé.

Pele compte et le Brésil triomphe 4-1

MEXICO — Voici quels furent les résultats des matches principaux disputés aujourd'hui dans le tournoi pour la coupe mondiale de Soccer. L'Italie a eu raison de la Suède au compte de 1 à 0 tandis que le Brésil a défilé la Tchecoslovaquie 4 à 1. Dans cette victoire du Brésil, Pele a marqué un point.

Dans le groupe 4, l'Allemagne de l'Ouest a eu raison de

Morocco 2 à 1 et enfin, dans le groupe 1, la Belgique a triomphé 3 à 0 du El Salvador.

COUP D'OEIL SUR LE SPORT

TROIS PROPRIETAIRES d'équipes des Ligues majeures, dont le président John McHale, des Expos de Montréal, ont témoigné hier, en Cour supérieure de New York dans la poursuite que Curt Flood, ancien Cardinal de St-Louis, tente au baseball professionnel. Les deux autres étaient Francis Dale, des Reds de Cincinnati, et Bob Reynolds, des Angels de la Californie. Essentially, tous trois ont déclaré qu'ils n'auraient pas investi leur argent dans une équipe s'ils avaient jugé que le baseball ne se conformait pas à la loi américaine contre les monopoles.

KEN TATUM, le lanceur des Angels de Californie qui a blessé, d'un lancer, le voltigeur Paul Blair, des Orioles de Baltimore, lors d'un match dimanche, a envoyé une lettre d'excuses aux Orioles, où il déclare que ce n'était pas du tout son intention de blesser Blair, non plus que Boog Powell, qui fut presque atteint par un lancer de Tatum. Transporté à l'hôpital, Blair a dû subir une intervention chirurgicale de trois heures à l'oeil gauche ainsi qu'à la joue, à cause d'une fracture. Les médecins qui l'ont opéré ne veulent pas se prononcer sur l'état de l'oeil de Blair. Les joueurs de Baltimore en veulent à Tatum, qu'ils ont vu sourire après avoir forcé Powell à se coucher au sol sur une de ses offrandes. Tatum, dans sa lettre, avoue avoir souri au spectacle du géant Powell étendu de tout son long, mais ajoute qu'il est désolé de savoir Blair en danger d'abandonner sa carrière au baseball.

LE REPECHAGE annuel des joueurs de baseball devenus agents libres a lieu aujourd'hui et demain, à New York. Plus de 1,000 jeunes joueurs sont sujets à être repêchés lors de cette séance où, l'an dernier, les Expos obtenaient les services du brillant lanceur gaucher Balor Moore.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUÉS DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave.
Rosemont

MEUBLES
DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE
AMEUBLEMENT SUR
LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel).
L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.
AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.

APPARTEMENTS A LOUER

RIDGEWOOD: grand 4 1/2 bien éclairé, sous-location, grand chambre avec balcon, 6 jours - nourriture, lavage, jeunes hommes distingués. \$23. par semaine. Tél.: 389-4582 6-6-70

OUTREMENT, Bernard-Wiseman, résidentiel, 2 1/2, entre-sol, clair, 2 entrées, chauffé, poêle-réfrigérateur, taxes d'eau payées, \$75. Idéal célibataires, couples Tél.: 273-2323. 8-6-70

A Saint-Laurent
MAISON DE VILLE
"Le Chameran"
7 1/2 pces, très moderne, chauffage radiant à l'électricité, réfrigérateur, cuisine, lave-vaisselle, câble TV, garage, toutes taxes payées, versé d'entretien, près gare Vertu et Centre d'Archa.
Prix: \$279
BUREAU: 123 COTE VERTU
Tél.: 334-1864
Lundi au vendredi 9 a.m. - 6 p.m.
Samedi sur rendez-vous J.N.C.

A VENDRE
QUAIS FLOTTANTS en fibre de verre, légers, résistants, formes et adaptations multiples, montage et démontage rapides, Uysco Ltee, 19 ave Mont Vernon, près gare Vertu et Centre d'Archa.
St-Pierre Tél: 488-2487 8-6-70

ANTIQUES CANADIENNES
A VENDRE
Ameublement complet d'antiques canadiennes datant de 180 à 200 ans, meubles et accessoires Particulier. Bas prix 671-2276 8-6-70

AUTO A VENDRE
CADILLAC, coupé de ville, 1966, blanche, impeccable, succession. \$2,300. Tél. 273-8981 6-6-70

COUGAR 1967, 289, 8 cylindres, 37,000 milles, vert bouteille, quatre pneus neufs, très bon état. \$1,500. Appeler: 670-1747 J.N.O.

CHALET A LOUER
ST-SAUVEUR DES MONTS: domaine Spring Valley, luxueux chalet, tapis, 3 chambres à coucher, vue panoramique, bord du lac, \$700, saison ou \$350, par mois. 1-1222-3828 frais virés 5-6-70

Près STE-AGATHE (Lac Caribou) chalet meublé, 2 chambres fermées, grande salle, et 2^e étage, toutes commodités. Plage privée. Tél.: 273-3003 15-6-70

BORD LAC MILLETTE: Ste-Adèle, \$500, juin au 15 novembre, voisinage de professionnels. J. Royer 254-8403 (10 a.m. - 5 p.m.) ou H. Staub, Lac Millette CA 9-3639 8-6-70

Le seul vrai paradis du chasseur et du pêcheur, dans un territoire de 500 milles carrés, 300 lacs non "clubbés", Plaisir et sport au grand air pour familles, groupes ou compagnies. Maisons hivernées, solidement construites par la Défense Nationale, à vendre à prix réduits. Écrivez à M. Bourgeois, 755-7^e avenue, Pointe-aux-Trembles ou téléphonez à 671-6760, 645-8849 4-9-70

CHALET A LOUER
ST-DONAT: lac Sylvestre, chalet hiverné-été, loge 7 personnes, bord du lac, plage privée et sablonneuse, grand terrain, complètement équipé, location à particuliers. Tél.: 384-5590 5-6-70

CHALET A LOUER
STE-AGATHE: luxueux chalets suisses, flanc montagne, 5 1/2 chauffés, meubles Thibault, foyer pierre, toit cathédrale, terrain paysager, piscine, équitation, semaine. Aussi constructions avec bail-location. Tél.: 254-6728 19-6-70

CHALET A VENDRE
ST-JOVITE: lac Duhamel, chalet 6 pièces, meublé, fondation béton, chauffage automatique \$9,000. comptant à discuter Tél. 669-1537 5-6-70

Autouroute région Ste-Adèle, "Petit Westmont" plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, pentes de ski, \$14,900 terrain compris \$98.50 par mois. Tél.: 731-3501. J.N.O.

CHAMBRE ET PENSION

ARUNTSIC: pension française dans milieu agréable, grande chambre avec balcon, 6 jours - nourriture, lavage, jeunes hommes distingués. \$23. par semaine. Tél.: 389-4582 6-6-70

CHALET A VENDRE
OU A LOUER
PETIT LAC NOMINIQUE: cottage bois rond, 3 chambres à coucher, foyer, chauffage central, bord lac, Pêche, ski nautique, voile; location: saison, mois. Tél.: bureau 674-6001, résidence 671-8374. 6-6-70

COURS PRIVÉS
Leçons de guitare moderne, classique, flamenco, en studio et à domicile. Tél.: 270-4465 8-6-70

EQUITATION
Ecole d'équitation "La Cavalerie", Domaine Ste-Agathe, chevaux Quarter Horses Engg, vente, leçons, pension, professeurs à votre service. Tél.: 256-6825 semaine, 326-5836 fin de semaine, Ste-Agathe. 19-6-70

FERMES DEMANDEES
Ai besoin immédiat de terres, fermes non en culture avec ou sans bûlement, près rivière ou lac si possible, dans un rayon de 25 à 100 milles de Montréal. Écrivez immédiatement à M. Bourgeois 755-7^e avenue, Pointe-aux-Trembles ou téléphonez à 671-6760 4-9-70

QUELLE FÊTE!

Légers, confortables, impeccables! Confectionnés avec soin par un des meilleurs fabricants canadiens. Vendus chez Morgan à un prix digne de son anniversaire.

Ligne raffinée... mode bien 70. Vestes plus longues, revers plus larges, taille légèrement cintrée. Pantalons droits, tombant bien. Tissus rayés, quadrillés ou unis... avoine, ambre, or, olive, vert, gris clair, bleu sarcelle, marine. Tailles 36 à 46.

Cet été habillez-vous de frais! Sachez profiter de cette Offre-Anniversaire et soyez de la Fête.

Complets pour hommes, rayon 33, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.



1970... C'est un double anniversaire! Morgan a 125 ans et la Cie de la Baie d'Hudson... 300!

*Marque déposée

**Complets légers
à deux pantalons
en laine et
Fortrel* ne se
froissant pas.
Seulement
\$74⁹⁹**



Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

HEURES D'OUVERTURE:
lundi à mercredi 9 h. 30 à 6 h.
jeudi et vendredi 9 h. 30 à 9 h.
samedi 9 h. à 5 h.

CENTRE-VILLE, Square Phillips,
Rue Ste-Catherine, 844-1515

DORVAL, au Centre Commercial,
631-6741

ROCKLAND, au Centre Commercial,
739-5521

BOULEVARD, au Centre Commercial,
728-4571

SNOWDON, 5343 Chemin de la Reine Marie,
844-2811

COMMANDES
TÉLÉPHONIQUES
842-6261

lundi à mercredi 8 h. 30 à 6 h.
jeudi et vendredi 8 h. 30 à 9 h.
samedi 8 h. 30 à 5 h.